HEBDOS A WEEKLIES

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

118e ANNEE — NO 47 — MERCREDI 22 MARS 1972 — 4 CAHIERS — 48 PAGES

20¢

Mauvaise surprise à Saint-Hyacinthe

Un rôle d'évaluation majoré ?

Un nouveau rôle triennal d'évaluation a été déposé lundi soir 20 mars, à Saint-Hyacinthe, et il semble que les craintes manifestées par plusieurs contribuables seront fondées puisque celui-ci comporterait des hausses à peu près généralisées de l'évaluation foncière, lesquelles se traduiront, il va sans dire, par des hausses de taxes correspondantes.

UNE CERTAINE CONFUSION

Certaines rumeurs circulaient depuis quelque temps à l'effet que les contribuables maskoutains auraient à encaisser de nouveaux déboursés au chapitre des taxes municipales, mais il était pratiquement impossible de faire la part du vrai et du faux dans l'ensemble assez confus de la politique du ministère des Affaires municipales.

En effet, depuis l'acceptation du bill 48 par l'Assemblée Nationale, peu avant les Fêtes, il était impossible à toute municipalité de déposer un nouveau rôle d'évaluation après le 31 décembre.

Mais force est d'admettre que certains amendements furent apportés afin de permettre aux municipalité qui ne l'avaient pas fait à cette date et qui avaient calculé leurs prévisions budgétaires sur une estimation temporaire de l'évaluation foncière de se mettre en règle.

Toujours est-il que c'est maintenant chose faite depuis quelques jours et qu'un nouveau rôle est déposé pour approbation.

QUE SERA-T-IL ?

Comme de raison, il est extrêmement difficile à ce moment-ci de savoir exactement de quoi est fait ce nouveau rôle puisque le rapport de l'évaluateur municipal n'a pas encore été déposé.

Cependant, s'il est plausible que quelques cas de diminution dans l'évaluation foncière soient enregistrés, il semble acquis que le mouvement est vers la hausse, ne serait-ce qu'en vue de se rapprocher davantage de l'estimation à 100 pour 100 de la valeur réelle que prône le gouvernement provincial.

En attendant que les chiffres exacts soient rendus publics, il est possible de tracer certaines lignes générales en se basant sur les prévisions budgétaires des années 1971 et 1972.

Au chapitre des taxes foncières générales, le budget 1971 prévoyait des revenus de l'ordre de $716,565 (à 93 sous du $100), pour une évaluation estimée à $77,050,000. Le budget de 1972 prévoit $1,017,000 (à $1.15 du $100), ce qui devrait donner une évaluation estimée à $88,500,000.

Au niveau des taxes spéciales, une évaluation supérieure sert de base puisque les immeubles à caractère religieux, qui comptent pour plus de $16,500,000, ne peuvent entrer sous le chapitre de taxation foncière générale, et les prévisions pour 1971, à 40 sous du $100, donnaient $93,600,000 d'évaluation alors qu'en 1972, à 50 sous du $100, elles marquent $150,000,000 (revenus respectifs de $374,000 et de $525,000)

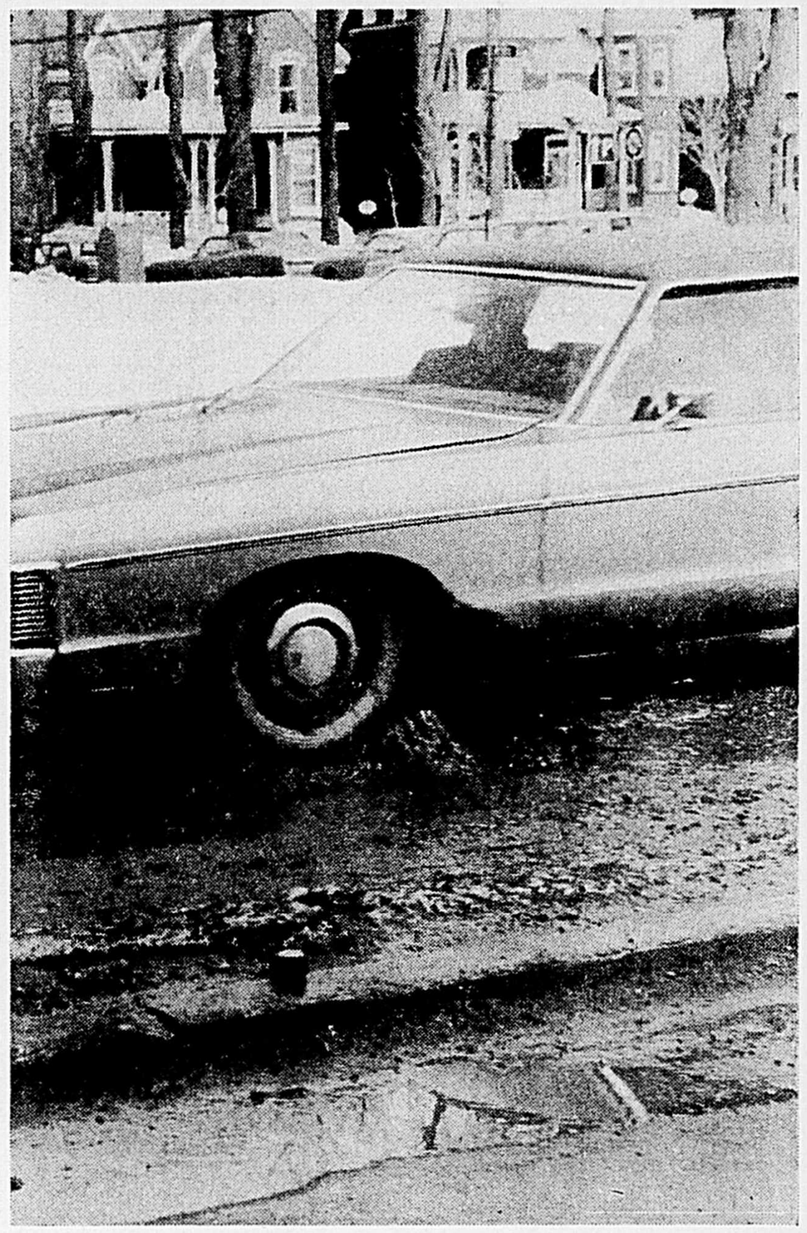
Au niveau de la taxe foncière générale, puisque c'est d'elle dont il s'agit ici, la différence entre les évaluations de 1971 et 1972 est d'environ $11,450,000.

D'où vient cette hausse ?

De constructions nouvelles, sans doute, mais dans quelle proportion. C'est là toute la question. Car, si la municipalité montre des chiffres de constructions nouvelles et de modifications atteignant $13,404,611 pour 1971, il importe d'en déduire les sommes suivantes: $5,827,275 pour la construction de la régionale et $1,113,500 pour modifications pour fins d'institutions, lesquelles ne peuvent être calculées dans la détermination du taux de la taxe foncière. Il est plausible donc que l'évaluation ait augmenté d'environ $6,463,836. Mais d'où vient la différence de $4,986,164 entre cette augmentation naturelle et celle qui se retrouverait sur le nouveau rôle ?

Il appartiendra à chacun de chercher à savoir ce qu'il en est dans son cas précis.

Chose certaine, il est plus que prévisible que les contribuables accueilleront d'un très mauvais oeil toute nouvelle hausse de taxe, aussi minime soit-elle, après l'augmentation de 32 sous du $100 qui leur a été servie il y a quelques semaines à peine.



(Photo : Bernard Saint-Pierre)
S'il y a un cantonnier "sur la route de Berthier" qui ne cesse de casser des cailloux pour permettre "aux grandes dames de passer dans leur beau carrosse doré", ce n'est pas la même chanson à Saint-Hyacinthe. Pauvres amortisseurs et pauvre porte-feuille ! La présence des trous dans les rues de la ville est un signe inévitable pour les Maskoutains de la venue du printemps. Pourquoi lever la tête au ciel pour chercher une corneille ou une hirondelle annonçant la nouvelle saison, quand il suffit de porter le regard au hasard des rues. S'il y a des trous, c'est que le printemps est arrivé !

Affrontement inévitable

Tout est prêt pour la grève générale du 24

Si le porte-parole du Front commun CEQ-FTQ-CSN, M. Marcel Pépin, a menacé le gouvernement provincial de déclencher une grève générale du secteur public et para-public dès vendredi matin 24 mars, plusieurs syndiqués de la région maskoutaine n'ont pas attendu cette date pour adopter une attitude qui a eu pour effet de ralentir le travail dans plusieurs institutions hospitalières et d'enseignement.

C'est ainsi par exemple qu'à l'hôpital Honoré-Mercier, une journée d'étude de quelques heures a été déclenchée lundi matin, au moment même où plusieurs malades internes et externes se préparaient à subir divers examens.

Selon des témoins oculaires, au moment du débrayage, des malades auraient été abandonnés à leur sort, dans des chaises-roulantes, aux différents départements où ils se trouvaient et plusieurs ne purent regagner leur chambre, après de longues minutes d'incertitude, que grâce à certains cadres ou bénévoles.

D'autre part, la direction de l'hôpital aurait reçu des "suggestions" de l'Association des Hôpitaux du Québec à l'effet de prendre des mesures d'urgence pour diminuer les admissions de nouveaux patients et d'évacuer ceux qui peuvent l'être sans danger.

Au CEGEP, par contre, les absences de professeurs seraient anormales depuis quelques jours déjà et certains y voient une manifestation de débrayage en prévision de l'arrêt général de travail de vendredi.

Le directeur général du CEGEP Bourgchemin, M. Henri-Paul Girouard, a reçu un télégramme signé par un sous-ministre-adjoint au Travail et à la Main-d'Oeuvre, M. Jean-Marc Jodoin, à l'effet que les employés de 24 CEGEP, dont celui de Saint-Hyacinthe, entreraient en grève le 24.

Au niveau des négociations provinciales, les discussions ne progressent guère et au moment d'aller sous presse, il semble acquis que la grève deviendrait réalité dès vendredi matin à moins, selon les responsables syndicaux, d'un changement aussi radical qu'improbable dans l'attitude des négociateurs du gouvernement.

Des porte-parole du Front commun ont déclaré au début de la semaine qu'en cas de grève totale "seuls les services que nous jugeons essentiels seront maintenus."

Aucune limite n'aurait été fixée à la durée de la grève mais la plupart des observateurs s'accorderaient pour dire que la période de 24 heures énoncée par un responsable syndical représente une juste estimation.

Un télex envoyé à tous les postes par le service de télé-communications de la CSN et signé par M. G. Lavallée, directeur de la grève au Comité conjoint de négociations, déclare qu'aucun service essentiel ne doit être négocié et conclu avec les employeurs au niveau local mais que toute requête en ce sens doit être acheminée et référée aux tables sectorielles de négociation.

L'affrontement entre les syndicats du Front Commun et le Gouvernement - Employeur, pourra-t-il être évité ? La date limite : vendredi 24 mars.

Taxe scolaire à Saint-Hyacinthe

Baisse de 27 sous !

Au moment où la Ville de Saint-Hyacinthe vient de déposer son rôle triennal d'évaluation, avec des augmentations quasi-généralisées mais encore imprécisées, les administrateurs de la Commission scolaire de S.-Hyacinthe (locale) se prépareraient à annoncer une baisse assez substantielle dans le taux de la taxe scolaire et il serait même question d'une diminution de l'ordre de 27 sous du $100 d'évaluation de sorte que celui-ci passerait à $1.45 du $100 alors qu'en 1971, il était fixé à $1.72.

Comme de raison, cette nouvelle n'a pas reçu de confirmation officielle de la part des responsables, mais ce ne serait plus qu'une question de temps et d'approbation en hauts lieux pour que la bonne nouvelle soit rendue publique.

Déjà dans les prévisions budgétaires gouvernementales, présentées la semaine dernière à l'Assemblée Nationale, la question avait été abordés alors qu'une réduction de 5 sous du cent dollars d'évaluation a été rendue publique.

Mais comme le faisait remarquer un responsable maskoutain, il ne faut pas attacher trop d'importance à ce chiffre puisque, en 1971, la même promesse avait été faite puis retirée quelques mois après.

Selon les prévisions gouvernementales, le taux normalisé de l'impôt foncier au Québec, pour fins scolaires, passerait de $1.35, alors qu'il était à $1.40 en 1972.

S'il peut sembler que la région maskoutaine était défavorisée par rapport au taux normalisé, il faudrait aussi considérer que c'est là une proposition gouvernementale qui diffère et de beaucoup avec la réalité.

La baisse prévue dans le taux de la taxe scolaire viendrait d'abord d'un surplus accumulé au cours du dernier exercice et ensuite, en majeure partie, de la hausse de l'évaluation municipale comme le montre le nouveau rôle que vient de déposer la Ville.

Boulevard Casavant

Rien ne va plus avec Lafarge Béton Ltée

Depuis la mi-février, la Compagnie Lafarge Béton Ltée, qui effectuait des travaux d'égouts pour le prolongement du boulevard Casavant, a cessé toute activité, par suite de difficultés techniques.

La Compagnie qui a été engagée par la Ville de Saint-Hyacinthe pour poser la conduite d'eau sanitaire du projet 102-15 décrété au règlement 927 (travaux d'égouts et d'aqueduc), ne peut pousser plus loin son travail.

C'est au début du mois de février que les difficultés ont commencé à surgir.

Les employés avaient à peine 200 pieds de tuyau de posé, que la firme des ingénieurs-conseils *Bessette, Crevier, Parent, Tanguay et Associés*, en charge d'inspecter les

(Suite à la page A-2)



(Photo : Bernard Saint-Pierre)

Au moins une, vite réglée !

La grève des employés de la compagnie **H. Saint-Jean & Fils Inc.** en sera une qui n'aura pas durée longtemps; moins qu'une journée. Le travail qui s'est arrêté le lundi matin 20 mars, a repris dès mardi martin. Le principal point de litige et qui fut accepté, est la réintégration des anciens employés. Le nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans, a été signé avec les Travailleurs canadiens de l'Alimentation.

sommaire

Annonces classées B-12 à B-15
Cinéma/B-10
Editorial/A-4
Féminin/B-1 à B-8
Finance/A-6 et A-7
La Pensée de Bagot/C-1 à C-3
Mot caché/C-8
Spectacles/B-10
Télévision/C-8
Sports/C-9 à C-15
Décès/B-6

mini-loto

TIRAGE VENDREDI 17 MARS

52627
21 gagnants de $5,000.

2,627
168 gagnants de $500.

627
1,701 gagnants de $100.



Le tournoi de hockey mineur d'Acton Vale ? Certains ne sont pas prêts de l'oublier. Au nombre de ces personnes à la mémoire longue, il y a sans aucun doute les brigands qui ont siphonné le réservoir d'essence du président de l'Association de hockey mineur de Saint-Hyacinthe . . . un beau douze gallons au moins paraît-il. Il y a aussi le président, lequel n'aura pas particulièrement apprécié la farce car il lui fallut trouver un garage ouvert aux petites heures du matin . . . Et pourtant, sa voiture était stationnée juste en face du Centre civique, en plein centre de la ville . . .

◆ ◆ ◆

Les employés de l'hôpital Honoré-Mercier se préparent à faire la grève et comme toute action importante ne peut être entreprise sans exercice préalable, ils auraient décidé, sous couvert d'une journée d'étude de quelques heures, de voir ce que cela donnerait. Aussi, lundi matin, les malades de la clinique externe et ceux qui devaient passer des examens, pour uns, en sont restés pour leurs frais lorsqu'ils ont été avertis que **leurs** examens ne cadraient pas avec le programme des employés et que par conséquent, ils n'avaient qu'à se présenter à un autre moment . . .

◆ ◆ ◆

Comme il n'y a pas que les malades de la ville à fréquenter cette clinique ou à subir des examens, il va sans dire que plusieurs ne l'ont pas touvé particulièrement drôle . . . car de voir une **impersonnelle** secrétaire prendre une voix tout aussi impersonnelle pour reporter un examen n'est pas la chose la plus gaie au monde . . . D'autres, par contre, aurait traduit la rencontre en grève du zèle . . . de l'ignorance. Aussi, pas moyen d'obtenir un renseignement valable sans avoir auparavant parcouru à plusieurs reprises les interminables couloirs de l'hôpital . . . Pour une malade, voilà un traitement bien humain sans doute . . . infligé au nom de grands principes auxquels d'aucuns voudraient nous voir tous adhérer d'emblée . . .

◆ ◆ ◆

Pour les mordus du golf, le Club de golf de Saint-Hyacinthe, sur le boulevard Laurier à Douville, offre depuis peu un petit coin de chaleur bien intime où chacun pourra, à loisir, parler de ses exploits passés . . . ou à venir. Avant le temps, c'est un peu le 19e qui accueille les amateurs et c'est une invitation qui serait lancée à tous alors qu'il y a moyen de se désaltérer au bar et de satisfaire une "petite" faim au restaurant . . .

◆ ◆ ◆

Avec le nouveau conseil de ville de Saint-Hyacinthe, les choses vont rondement. Elles iraient même un peu trop rondement selon certains puisque les nouveaux conseillers seraient en quelque sorte tombés dans l'excès contraire : alors qu'avant, les séances n'en finissaient plus, voilà maintenant qu'elles durent moins d'une heure et que bien peu de gens semblent être au courant de ce qui se passe . . . Un juste milieu ne serait pas possible ?

◆ ◆ ◆

La question du regroupement municipal est de moins en moins débattue dans la région. Il est même devenu presqu'impossible de connaître les sentiments et la position de certains administrateurs municipaux. Un voile opaque semble avoir recouvert la question et plus personne n'ose en parler . . . ou si peu. Mais il ne faut pas perdre espoir pour autant. La fameuse réunion que devrait convoquer le responsable de la question maskoutaine au ministère n'est pas encore chose faite, mais tant et aussi longtemps que celle-ci n'est pas envoyée aux calendes grecques, il faut s'accrocher.

◆ ◆ ◆

Il reste seulement à espérer que les rumeurs de lobbying politique ne soient pas fondées car elles viendraient en quelque sorte fausser le problème en introduisant dans cette question un élément absolument étranger à la discussion. Et c'est là que le député Cornellier a un rôle à jouer : si vraiment l'intérêt de la communauté exige que la question soit étudiée, à fond et rapidement comme cela semble être évident, il lui incombe de signifier aux responsables du projet au ministère d'y apporter une attention immédiate . . . à moins que . . .

◆ ◆ ◆

La question du stade couvert à La Providence était-elle un ballon quasi-électoral comme certains voulaient le croire ? Cela n'est pas impossible d'autant plus que lorsque les prévisions budgétaires ont été déposées, il n'en a pas été question et qu'à moins de présenter un règlement spécial, qui pourrait être rejeté par les contribuables, il sera difficile de mener à bonne fin le projet annoncé.

"La question linguistique résume toute notre condition sociale"

— Selon Me Jacques-Yvan Morin

"Ce n'est pas en se battant seul qu'on obtient des des résultats. Il faut aller chercher la majorité silencieuse et leur montrer que le silence est le pire service qu'ils puissent se rendre".

C'est en ces termes que Me Jacques-Yvan Morin, professeur de Droit international à l'Université de Montréal, s'est adressé aux quelques personnees réunies à la soirée d'information du Mouvement Québec Français, tenue jeudi 16 mars, à la Centrale des Syndicats Nationaux.

Me Morin ainsi que M. Raymond Parent, secrétaire général de la Fédération des Syndicats Nationaux, avaient été invités par le Mouvement Québec Français (M.Q.F.), à se prononcer sur les deux projets de loi concernant le statut officiel de la langue française et sur la langue de l'enseignement.

La rencontre, sous la présidence de M. Ludovic Pelletier, vice-président de l'Union Catholique des Cultivateurs, réunissait une vingtaine de personnes de Saint-Hyacinthe qu'on baptisa à cette occasion, la minorité active.

"Pourquoi la majorité silencieuse est-ele restée assise devant la télévision?", telle est la question soulevée par Me Jacques-Yvan Morin dès le début de sa causerie.

Le phénomène de la majorité silencieuse jamais présente précéda la rétrospective de la lutte sur le problème de la langue française.

Me Morin raconta l'histoire du fameux Bil 63, d'un certain automne 1969, où des gens sont descendus dans la rue en brandissant des pancartes.

"La fameuse majorité rentrait chez-eux, se cachait derrière les rideaux. Il ne fallait surtout pas que quelqu'un les voit. Mais qu'est-ce qu'elle pense cette majorité qui n'est pas présente?

"On sait que les gens veulent garder leur langue. Mais de là à se mouiller, à descendre dans la rue, à prendre position, à agir... Ils sont silencieux, ils ont peur."

Après un bref exposé des années de lutte sur le problème de la langue, Me Morin termina en disant aux personnes présentes qu'il ne falait pas attendre les silencieux mais aller les chercher simplement.

"Il faut aller chercher les silencieux et leur dire que c'est foutu si on ne réussit pas à mobiliser suffisamment de Québécois, si on ne parvient pas à franchir n certain seuli, si on on n'obtient pas 100 personnes au lieu de 30, 300 personnes au lieu de 100 pour des rencontres semblables.

"C'est dans son intérêt à la majorité silenieuse de se mêler en fin de ce qui la regarde et aussi bien dans le domaine économique que culturel. A l'heure actuelle, il existe une rgence linguistique car la question linguistique résume en elle-même toute notre condition sociale, économique, etc. C'est un abrégé."

De son côté, M. Parent parla de son expérience syndicale face à la question linguistique.

Il expliqua que ce n'était pas une si mauvaise affaire de voir qu'un nombre restreint assiste à cette soirée d'information. Selon lui, l'engagement n'en est que plus fort.

Pour poursuivre cette idée, il raconta qu'un phénomène semblable s'est produit en 1960 à l'occasion de l'organisation des fonctionnaires provinciaux pour les syndiquer.

Il souligna qu'un temps considérable s'est écoulé avant que quatre à cinq personnes s'engagent réellement et se mettent au travail.

M. Parent déclara que dans toute lutte il faut s'armer de patience. Pour illustrer ses commentaires, il raconta la lutte des syndicats concernant la question linguistique.

"Nous ne pouvons pas dissocier le problème linguistique de l'ensemble des autres problèmes de l'émancipation d'une population.

"Nous avons la responsabilité de faire le bout de chemin qui revient à notre génération et à reprendre les moyens qui nous ont échappés ou qui sont en train de nous échapper."

La soirée se termina par une période de questions et de suggestions en vu d'amener la population maskoutaine à une meilleure participation face au problème linguistique.

Pour de plus amples informations sur le M.Q.F. Saint-Hyacinthe, on s'adresse à 773-8535.



(Photo : Bernard S.-Pierre)

Le Mouvement Québec français

Me Jacques-Yvan Morin et M. Raymond Parent ont prononcé une conférence sur le problème linguistique, jeudi 16 mars, à la Centrale des Syndicats Nationaux de Saint-Hyacinthe. Dans l'ordre, MM. Raymond Parent, secrétaire généarl de la Fédération des Syndicats Nationaux; Ludovic Pelletier, vice-président de l'U.C.C.; et Me Jacques-Yvan Morin, professeur de Droit international à l'Université de Montréal.

A la Penman's Ltée

Les deux parties en désaccord sur les clauses salariales

La signature d'un nouveau contrat de travail à la Penman's Limitée de Saint-Hyacinthe, a exigé huit séances de négociation directe où les deux parties se sont entendues sur les clauses normatives.

Les points où les deux parties ne s'entendent pas encore sont les clauses salariales telles que : congé de décès, vacances payées, troisième et quatrième semaine de vacances, assurance-groupe, congés payés, ajustement de salaire et augmentation générale.

Déjà il y a eu deux séances de conciliation, tenues les 3 et 14 mars, et une autre est cédulée pour le 27 mars.

Durant ces séances, on a offert des offres minimes de rajustements. Pour ce qui est de l'augmentation générale, elle demeure la même qu'au début, soit : pour les employés travaillant au plan boni, .06 cents l'heure par année, et pour les employés à l'heure, .08 cents l'heure par année ceci pour un contrat de trois ans.

Comparons ces offres avec les offres faites aux Syndicats des usines de Dominion Textiles, telles que les usines de Sainte-Anne de Montréal, Tissus Richelieu, de Saint-Jean, Dominion Textiles de Sherbrooke, Textiles Domil Sherbrooke, Textiles Magog, et Textiles Montmorency qui sont les suivants :

OFFRES MONETAIRES A DATE

POUR LES USINES DOMINION TEXTILES

SALAIRE	27-3-72	12-2-73	18-2-74		Tot.
Employés travaillant selon le régime de prime au rendement	.13	.11	.14	=	.38
Employés rémunérés à l'heure	.16	.12	.17	=	.45
Réparateurs	.16	.12	.17	=	.45
Corps de métiers et mécaniciens de chaudières	.30	.10	.18	=	.58

En plus, il y a 1% d'ajouté à l'échelle des vacances. Aussi, 1 jour de congé de plus à partir de la 2e année.

POUR PENMAN'S LTEE S.-HYACINTHE Filiale de Dominion Textiles

OFFRES GENERALES

	1re année	2e année	3e année		Tot.
Boni	.06	.08	.08	=	.24
A l'heure	.08	.06	.06	=	.18

Pour les demandes de rajustements, la Compagnie a offert quelques rajustements minimes.

C'est ce qui fait la différence jusqu'à maintenant des offres monétaires aux usines de Dominion Textiles comparativement à la filiale de Dominion Textiles Penman's Limitée de Saint-Hyacinthe.

Les employés de Penman's à S.-Hyacinthe ont rejeté l'offre de la Compagnie à l'occasion d'une assemblée tenue le 27 février.

Si la Compagnie ne revise pas ses offres monétaires à la prochaine séance de conciliation qui aura lieu lundi 27 mars, les membres seront appelés à se prononcer pour ou contre la grève dont la date limite pour le droit de grève est le mardi 28 mars.

Syndicat national du Tricot.

Les 14, 15 et 16 avril

"Portes ouvertes 1972" à l'ITA de S.-Hyacinthe

L'Institut de Technologie agricole (I.T.A.) de Saint-Hyacinthe ouvrira ses portes au grand public, les 14, 15 et 16 avril, à l'occasion d'une exposition monstre des travaux d'élèves désignée sous le nom de "Portes ouvertes 1972".

L'invitation s'adresse à la population en général, mais les étudiants et chercheurs espèrent recevoir de très nombreux agriculteurs, leurs futurs employeurs éventuels, de même que les finissants des instituts de perfectionnement du Québec.

En plus de pouvoir visiter l'Institut et de rencontrer ses professeurs et ses étudiants, les invités assisteront à plusieurs démonstrations et montages de différente techniques des secteurs agricoles et para-agricoles de la part de ceux qui termineront bientôt leur année scolaire.

On s'attend à ce que quelque 12,000 personnes franchissent les portes de l'Institut au cours des trois jours que durera l'exposition.

C'est le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, qui fera l'ouverture de ces journées, le 14 avril, à 14 heures.

L'Institut est située rue Sicotte, à l'ouest de la ville.

Grande ouverture de la Cabane à Sucre Wilfrid Dolbec

situé à Saint-Louis de Richelieu

DIMANCHE 26 MARS 1972

pour l'occasion : danse, repas canadien
tire, sucre, sirop, etc.

Pour groupes ou associations qui désirez des réservations : tél. 788-2925

Dimanene, libre au public, bienvenue à tous !

Une préoccupation en avril: la lutte contre le cancer

La lutte contre le cancer sera la principale préoccupation des Canadiens durant le mois d'avril.

En effet, c'est au début du printemps que se déroulent chaque année, d'une océan à l'autre, la campagne d'éducation populaire et la souscription publique de la Société canadienne du Cancer.

"On peut vaincre le cancer" demeure cette année encore le thème général de la campagne annuelle parce que précisément ce slogan est plus que jamais d'actualité, a expliqué M. Armand Mau, président de la Section S.-Hyacinthe de la Société canadienne du Cancer.

"Tous les Canadiens seront invités à souscrire à cet objectif en se faisant un devoir de subir un examen médical et en se montrant généreux lorsqu'un solliciteur bénévole frappera à votre porte durant la campagne" a déclaré M. Jean Pednault.

Notons que les Canadiens se montrent de plus en plus conscients du problème du cancer, le président a signalé qu'on mettra surtout l'accent en 1972 sur l'importance de l'examen médical annuel.

M. Mau a déploré que les Canadiens en général et la population de notre section en particulier se montraient très oublieux sous ce rapport pour ne pas dire qu'ils faisaient tout simplement preuve de négligence.

"Même si une enquête récente a démontré que le taux des Canadiens qui se préoccupent d'un examen médical périodique était passé de 57% en 1963 à 62% en 1970, on note une baisse du taux du nombre de personnes qui se présentent à une clinique dans le but spécifique d'y subir un examen pour le cancer", a signalé M. Armand Mau.

"De nos jours, un Canadien sur trois est guéri du cancer. Cependant, avec les moyens dont nous disposons la proportion des guérisons complètes pourrait être d'un patient sur deux si seulement les gens se souciaient le moindrement des sept précautions contre le cancer", a dit M. Mau.

"Au cours de cette campagne d'éducation populaire, nous rappellerons au public qu'il y a aujourd'hui seulement en Amérique plus de 1,500,000 personnes qui ont été guéries du cancer et qui mènent une vie normale.

Mais ce nombre pourrait être doublé si seulement tous et chacun se souciaient davantage des sept précautions élémentaires et se faisaient une obligation de subir un examen médical annuellement", de conclure M. Mau, président de la section maskoutaine.



MENU LA MEULIERE

Crêpe nature avec sirop	0.60
Crêpe au miel	0.80
Crêpe à la crème glacée	0.80
Crêpe aux pommes	0.90
Crêpe aux fraises	0.90
Crêpe pommes, crème glacée	1.10
Crêpe au fromage	0.90
Crêpe jambon, pommes de terre	1.25
Crêpe pâté de foie gras	1.25
Crêpe aux saucisses	1.75
Galette de sarrazin	0.50

Venez déguster sa spécialité : ses délicieuses

"CRÊPES BRETONNES"

et ses alléchants plats de fruits de mer.

"Le rendez-vous des gourmets".

Le nouveau restaurant français

tél. 774-5632

"LA MEULIERE"

situé au 605, rue Hôtel-Dieu — Saint-Hyacinthe

Rien ne va plus . . .

(Suite de la page A-1)

travaux et les ingénieurs de la ville de Saint-Hyacinthe, se rendirent compte que les travaux ne répondaient pas aux exigences du contrat.

Les fondations ou le sol qui n'était pas assez solides, occasionnaient dans la pose des matériaux un jeu qui dépassait les deux pouces permis.

Il fut décidé de tenter un essai quelque cent pieds plus loin. Le résultat but le même. Alors que, dans un contrat analogue, Louisbourg Construction Ltée a réussi le même travail, les ingénieurs ne comprennent pas pourquoi cette autre compagnie ne peut réussir le sien, d'autant plus que le tuyau cette fois est plus petit, donc moins pesant que le précédent.

Les ingénieurs se virent, au milieu du mois de février, dans l'impossibilité d'accepter le travail fourni par Lafarge Béton Ltée.

Tout fut donc interrompu.

Le 3 mars, une rencontre avec les ingénieurs-conseils, les ingénieurs de la ville et les représentants de la compagnie, ne put régler l'arrêt de travail.

La Compagnie demandait à la Ville de fournir des fondations plus solides, après quoi elle exécuterait ses travaux.

Comme cette nouvelle clause n'est pas sans apporter de nouvelles dépenses à la Ville (cela en a déjà suffisamment coûté de plus jusqu'à date), cette dernière ne fait que s'en remettre au contrat : que la Compagnie continue ses travaux.

C'est pour cette raison qu'à la séance du Conseil du lundi 20 mars, les conseillers municipaux ont passé une résolution à l'effet d'envoyer une lettre à ladite compagnie la priant de reprendre les travaux interrompus, d'ici les cinq jours qui suivent.

Si la demande n'est pas respectée, le Conseil, dans une réunion ultérieure, décidera des mesures à prendre pour pallier la situation.

A la cathédrale

Messe de la Consécration des huiles, Judi Saint

S.E. Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., évêque du diocèse, célèbrera la messe de la consécration des huiles, le Jeudi-Saint 30 mars, à 10 h. 30, à la cathédrale.

Cette messe unique dans l'année rappelle le grand jour où Jésus-Christ, dans une Eu. charistie (mot qui signifie Action de Grâces) a célébré sa vie avec ses apôtres et la leur a donnée dans le partage du pain et du vin, en leur disant : "Faites ceci en mémoire de moi".

A l'occasion de cette messe, Mgr Sanschagrin consacre les huiles qui servent au cours de l'année à marquer les étapes de la vie chrétienne : baptême, confirmation, sacerdoce, onction des malades.

Tous les prêtres disponibles se joindront à l'évêque de Saint-Hyacinthe pour concélébrer, en ce jour où ils fêtent l'institution du sacerdoce et leur engagement au service du Christ et de chacun des hommes.

Le Canadien National présente Servocentre à sa clientèle

Un nouveau service de communication

M. Raymond Gosselin, directeur de Champlain au Canadien National, a annoncé au cours d'une conférence de presse tenue mardi 14 mars, à la gare du CN de Saint-Hyacinthe, qu'un nouveau service à la clientèle prenait place dans la rive sud.

En effet, c'est depuis lundi 27 mars que ce nouveau service appelé Servocentre est en fonction au centre de service, lequel est situé à Saint-Lambert.

Tous les clients du CN de la rive sud pourront désormais, par un simble appel téléphonique, aux frais du CN, s'ils doivent utiliser l'interurbain, obtenir le service souhaité pour ce qui est de leurs expéditions par wagons complets.

Ce nouveau service commandera des wagons, repèrera des wagons en circulation, fournira les taux et les itinéraires, s'occupera des problèmes particuliers et donnera des renseignements sur toute manutention spéciale.

"Le Centre de Saint-Lambert permettra de plus une communication directe avec les spécialistes des ventes et du marketing capables d'informer les clients sur les services du Canadien National et de les aider à résoudre des problèmes individuels de transport", a expliqué M. Gosselin.

Dans la rive sud, le nouveau service s'étend à un vaste secteur desservi par plus de 400 milles de voie principale et comprenant les villes de Saint-Hyacinthe, S.-Hilaire, Beloeil, Saint-Bruno, Drummondville, Deveuyville, Laflèche, Chambly, Waterloo, Granby, Farnham, Saint-Jean, Candiac, Laprairie, Brossard, Saint-Lambert, Varennes, Boucherville, Longueuil et Laurier, ainsi qu'un grand nombre de municipalités avoisinantes.

M. Gosselin a expliqué que si la ville de Saint-Lambert avait été choisie comme centre nerveux de l'activité ferroviaire, c'est que toutes les voies ferrées dans cette zone convergent vers elle.

Un important centre de service y a été aménagé au coût d'un quart de million. Le centre de Saint-Lambert fera partie du réseau qui reliera une centaine de ces établissements à travers le pays et certains états américains desservis par les filiales du CN le Grand Trunk et le Central Vermont.

Grâce à un relais direct avec l'ordinateur central de Montréal, le Centre de service constitue un poste d'alimentation et d'interrogation de l'ordinateur à l'usage du CN et de sa clientèle. C'est l'instrument qui rend possible le dialogue avec l'ordinateur.

Le Servocentre comporte aussi un autre avantage important qui fait que les industries qui se trouvent dans de petites localités ou qui désirent s'y établir pourront obtenir les mêmes services que celles qui sont installées dans les grands centres.

D'autre part, le système de communications téléphoniques qui existe déjà dans la rive sud pour les services voyageurs, les messageries et les télé-communications ne subira aucun changement pour autant.

"Pour nous, déclare M. Gosselin, l'effet produit par le programme Servocentre ne serait pas plus considérable si nous avions consacré des millions de dollars à l'accroissement de notre parc de wagons. Il faut en chercher la raison dans une utilisation plus traditionnelle des véhicules existants, rendue possible par la qualité de l'information dont nous disposons grâce aux ordinateurs.

"Déjà nous avons installé le matériel électronique nécessaire dans tous nos grands triages. Chaque fois donc qu'un train part d'un de ces triages, y arrive ou y est formé, des données relatives à chaque locomotive et à chaque wagon sont fournies à l'ordinateur.

"De même, chaque fois qu'un wagon est commandé, manoeuvré, placé sur un embranchement, chargé, déchargé, envoyé aux ateliers, ces renseignements sont introduits dans l'ordinateur. Le système prévoit la mise à jour de l'ordinateur central six fois par jour. Cette information peut être extraite instantanément de l'ordinateur, au centre de service, au bénéfice de notre clientèle. Elle peut aussi nous permettre de prendre le pouls des opérations, nous aider à tirer des conclusions et à établir des prévisions avec une rapidité jusqu'alors impossible à atteindre."



Photo Bernard S.-Pierre

Les travaux d'égouts et d'aqueduc du projet 102, décrétés par le règlement 927 se poursuivent. Hommes et machineries travaillent à la réalisation du boulevard Casavant.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Semaine de l'Environnement

Le ministre Goldbloom sera à Saint-Hyacinthe

Supite à une initiative étudiante du CEGEP Bourgchemin, campus Saint-Hyacinthe, en collaboration avec le Service aux Etudiants de ce même collège, le ministre responsable de la qualité de l'environnement, M. Victor C. Goldbloom, a accepté de prendre part à une soirée d'informations, le jeudi 6 avril à 20 heures.

La soirée s'inscrit dans le cadre de "LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT", qui se tiendra du 4 au 7 avril.

Cette soirée aura lieu à l'auditorium de l'Institut de Technologie Agricole, où le ministre fera part d'une table ronde à laquelle participeront: M. Jacques Lefebvre, ingénieur chimiste, du CEGEP; M. Marcel Lussier, ingénieur sanitaire, de l'ITA; M. René Malo, micro-biologiste, de Médecine vétérinaire.

Durant cette semaine, un concours de dessins et de photos a été organisé à travers toute la population de la région de Saint-Hyacinthe, des projections de films et présentations d'audio-visuels touchant l'environnement ont été prévues durant les trois journées, des pannels composés d'étudiants, professeurs, chercheurs et autres ont été prévus pour chacune des soirées de la semaine etc.

Le programme se lit comme suit:

4 AVRIL

Exposition de photos et dessins se tenant à Médecine Vétérinaire.

—Projection continuelle de films et diapositives, au pavillon des Sciences Humaines et au pavillon des Sciences du CEGEP Bourgchemin campus Saint-Hyacinthe.

—Pannels se tenant à 20 h. à l'Ecole Vétérinaire et partant sur un environnement d'anti-biotiques. Invités: Dr Paniset, Michel Paulin (naturopathe), un comité d'étudiants de Médecine vétérinaire, M. Ludevic Pelletier de l'U.C.C. Un représentant du Conseil Régional de Développement ainsi que trois représentants de l'Institut de Technologie Agricole.

5 AVRIL

—Exposition de photos et dessins, se tenant à l'Institut de Technologie Agricole.

—Activités théâtrales et musicales, films et discussions, se tenant au Pavillon des Maristes du CEGEP Bourgchemin campus Saint-Hyacinthe dans l'après-midi.

—Projection de films à Médecine vétérinaire.

—Pannels se tenant à 20 h. à l'Institut de Technologie Agricole, portant sur le développement agricole et la planification régionale. Invités: Mme Mario Millard, Léo Pécane et Ludevic Pelletier.

6 AVRIL

—Exposition de photos et dessins, se tenant au Pavillon des êDrmiourgBo-Sciences Humaines du CEGEP

—Pannels et conférence à 20 h. de M. Victor Goldbloom, ministre de la protection de l'environnement, invité par le CEGEP Bourgchemin campus Saint-Hyacinthe et se tenant à l'auditorium de l'Institu de Technologie agricole.

—Projection de films à l'I.T.A.

L'invitation est lancée à la population de Saint-Hyacinthe et sa région, à venir participer à ces différentes activités, dans le cadre de la Semaine de l'Environnement.

Une soirée du Club de Chasse et Pêche

La direction du Club de Chasse et Pêche Maska Inc., invite la population maskoutaine et environnante, à se joindre aux membres du club, à l'occasion d'une soirée récréative qui se tiendra le samedi 25 mars, à 20 h. 30, la salle de l'OTJ Sacré-Coeur, rue Lamothe.

Il y aura musique et rafraichissements.

L'admission est de $1.00.

Bienvenue à tous.

Le 9 avril

La partie de sucre de l'Association libérale

M. le Président de l'Association libérale du comté de Saint-Hyacinthe, Me Constant Cordeau, ainsi que M. Fernand Cornellier, député du comté, invitent tous les militants libéraux et leurs amis à dîner à la cabane à sucre, "Le Brasier", sortie de Sainte-Madeleine, route 9, le dimanche 9 avril.

En plus du dîner, il y aura danse.

C'est donc un rendez-vous pour tous les libéraux du comté et leurs amis.

On peut se procurer des billets chez les organisateurs de quartier ou de paroisse, ou encore au secrétariat de l'Association Libérale, au 1515 de la rue Girouard, à Saint-Hyacinthe.

Bienvenue à tous.

MM. les abbés Gaston Palardy et Maurice Jodoin ne sont plus

Le diocèse de S.-Hyacinthe vient de perdre deux de ses abbés ; ce sont MM. Gaston Palardy, qui était à sa retraite, autrefois curé de Saint-Denis-sur-Richelieu, et Maurice Jodoin, curé de Ville S.-Joseph.

* * *

L'ABBE PALARDY

M. l'abbé Henri-Gaston Palardy, est décédé le samedi 18 mars, d'une mort subite, à sa résidence, rue Morison, à Saint-Hyacinthe où il était en retraite.

Il était âgé de 66 ans.

Originaire de Ste-Théodosie, dans le comté de Verchères, il fit son cours classique de 1919 à 1927, au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Il était depuis quelques mois à sa retraite ; il venait de quitter la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu.

Il était fils de M. et Mme Hormidas Palardy (Anna Beauregard), décédés.

Il laisse sa soeur, Marie-Anna, des Religieuses St-Nom-de-Jésus, de Saint-Chrysostome.

* * *

L'ABBE JODOIN

M. l'abbé Maurice Jodoin, curé de Saint-Joseph de S.-Hyacinthe et président de la zone pastorale de Saint-Hyacinthe, est décédé le 15 mars, à l'hôpital Honoré-Mercier de S.-Hyacinthe, où il était hospitalisé depuis quelques jours.

Il était âgé de 56 ans.

M. l'abbé Jodoin est né le 22 août 1915, à S.-Simon de Bagot, de Hector Jodoin et de Marie-Rose Chicoine.

Il a été ordonné prêtre le 18 mai 1940.

De 1940 à 1957, il fut professeur au Séminaire de S.-Hyacinthe et de 1957 à 1961, il a été aumônier à l'école secondaire de l'Immaculée - Conception, à Granby.

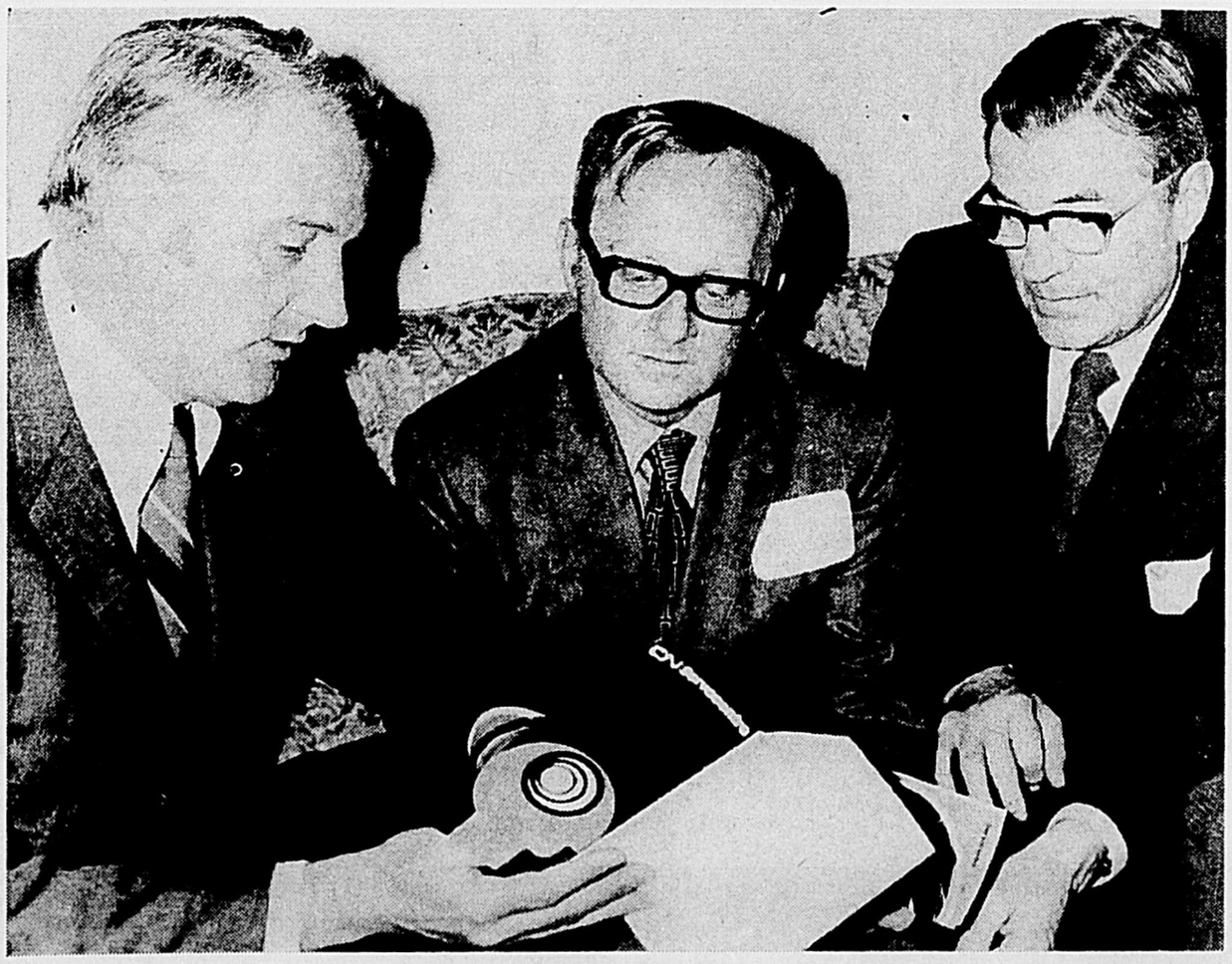
Le 14 juillet 1965, il était nommé curé de Saint-Dominique de Bagot et le 24 août 1966, curé de St-Joseph de S.-Hyacinthe.

Il laisse, outre sa mère Mme Hector Jodoin née Marie-Rose Chicoine, quatre frères et cinq socurs : Léonard, de Saint-Simon ; Henri, Saint-Hugues ; Paul Saint-Liboire ; Laurent, S.-Hyacinthe ; Mmes Ernest Bousquet (Rose-Aline), Saint-Liboire ; Fernand Gendron (Léonide), Montréal ; Réginald Gruchy (Adrienne), Sainte-Foy ; Jean-Marie Lemieux (Rachel), Montréal, et Marguerite, Saint-Hyacinthe.

Les funérailles eurent lieu sous la direction de la maison *René-J. Mongeau* ; celles de l'abbé Jodoin, samedi 18 mars, avec inhumation à Saint-Simon de Bagot ; celles de l'abbé Palardy, hier (mardi), avec inhumation à la crypte du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Dr. Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118
j.n.o.

Tél. 774-4577
DR CONSTANT BEAUDRY
Médecine générale
Heures de bureau, de 2 h. p.m. à 5 h. p.m.
Lundi, mardi, mercredi et vendredi
le soir, de 7 h. à 10 h.
Tél. rés. 773-0713
Situé au 435, rue Mondor Saint-Hyacinthe



(Photo : Bernard S.-Pierre)

Servocentre ouvert pour la Rive Sud

Le nouveau système de service du Canadien National, appelé Servocentre, a été l'objet d'une conférence de presse de presse la semaine dernière. De gauche à droite, MM. Raymond Gosselin, directeur du secteur de Champlain au Canadien National; Fernand Cornellier, député du comté à l'Assemblée Nationale; Théogène Ricard, député à la Chambre des Communes.

NOUS VOUS OFFRONS
CITE DE SAINT-HYACINTHE
7½%
Echéance 15 mars 1982
Que nous pouvons vous offrir en coupures de $500. et $1,000. au prix de 100 et l'intérêt couru.
Les titres sont datés du 15 mars 1972 et seront prêts pour livraison vers le 12 avril.
Placement autorisé pour les biens d'autrui dans la Province de Québec et pour les compagnies d'assurance dans le Canada.
Desjardins, Couture Inc.
Courtiers en Valeurs de Placements depuis 1931
1600, boul. Girouard SAINT-HYACINTHE 774-5316 - 17
REPRESENTANTS
Mlle Aline Boisvert, 12 E, rue Bérard, DRUMMONDVILLE
M. Laurent Sicotte, 900, rue Hôtel-de-Ville, SAINT-HYACINTHE
500, Place d'Armes MONTREAL 849-7977 - 78

DRAPERIES DÉCOR SERVICE ENR.
2320, rue Sainte-Anne SERVICE A DOMICILE Tél. 773-4664
— SPECIALITES —
* Draperies * Rideaux * Couvre-lit * Confection
* Tapisserie * Accessoires * Installation * Stores de toile
* Tapis * Housses à draperie

éditorial

Ça ne pourra pas durer...

Au fur et à mesure que les jours passent, il semble bien que l'affrontement entre le Gouvernement-employeur d'une part et le Front commun des syndicats ouvriers d'autre part sera inévitable.

A moins qu'un hypothétique revirement de dernière heure ne vienne supprimer cette épée de Damoclès qui pèse sur la population québécoise depuis plusieurs semaines déjà; mais il est peu probable que les syndicats, ou du moins leurs responsables, soient enclins à "mettre la pédale douce" et à retirer leurs requêtes ou que les négociateurs gouvernementaux acceptent d'emblée toutes les revendications des employés du secteur public ou para-public, en laissant à la population, voire à l'électorat, la responsabilité du choix final.

Y aura-t-il ou n'y aura-t-il pas grève le 24 au matin ?

Comme nous le soulignions la semaine dernière, posé de la sorte, le problème semble irréel car si nous avons jusqu'à maintenant connu l'expérience de grèves sectorielles, nous n'avons encore jamais expérimenté, à titre de Québécois, une paralysie quasi-généralisée dans tout le secteur public et para-public.

Au fond, avons-nous essayé d'imaginer, ne serait-ce qu'un seul instant, ce que signifierait l'application de la mesure de grève que brandissent bien haut les leaders syndicaux ?

Avons-nous vraiment pris conscience qu'au nombre des employés touchés par l'arrêt de travail se trouvent non seulement les secrétaires des bureaux gouvernementaux ou certains fonctionnaires qui, de toute façon, seront toujours satisfaits de leur sort, mais aussi les employés de la voirie et ceux des hôpitaux, sans compter ceux des institutions d'enseignement et de la régie des alcools ...

Avez-vous imaginé, un seul instant, tout ce monde en grève, avec l'irrémédiable pagaille qui s'ensuivrait !

C'est flagrant, cela ne pourra pas durer longtemps, advenant le cas que l'arrêt de travail devienne inévitable.

Il est question en certains milieux d'une grève générale de 24 heures, "pour tester les forces respectives"; de toute façon il paraît bien improbable que le Gouvernement puisse se permettre le luxe de laisser le conflit se développer, même si cela devait servir certains de ses intérêts.

Le Front commun du secteur public et parapublic est composé d'employés qui œuvrent dans des disciplines très disparates et, ce qui constitue un gage de sécurité pour eux, certains ne peuvent délaisser leur travail durant une période indéterminée sans mettre en danger du même coup le bien-être de la collectivité.

Une grève en éducation, nous avons déjà connu cela. A la régie des alcools, la même chose. Un arrêt de travail des fonctionnaires pourrait durer même si en définitive ce sont tous les citoyens qui paieraient la note. Une cessation complète des services hospitaliers, voilà qui devient vite insupportable, comme l'expérience l'a aussi démontré.

D'autant plus que c'est sans doute dans ce secteur que les effets avant et après la grève seront les plus longs à se résorber.

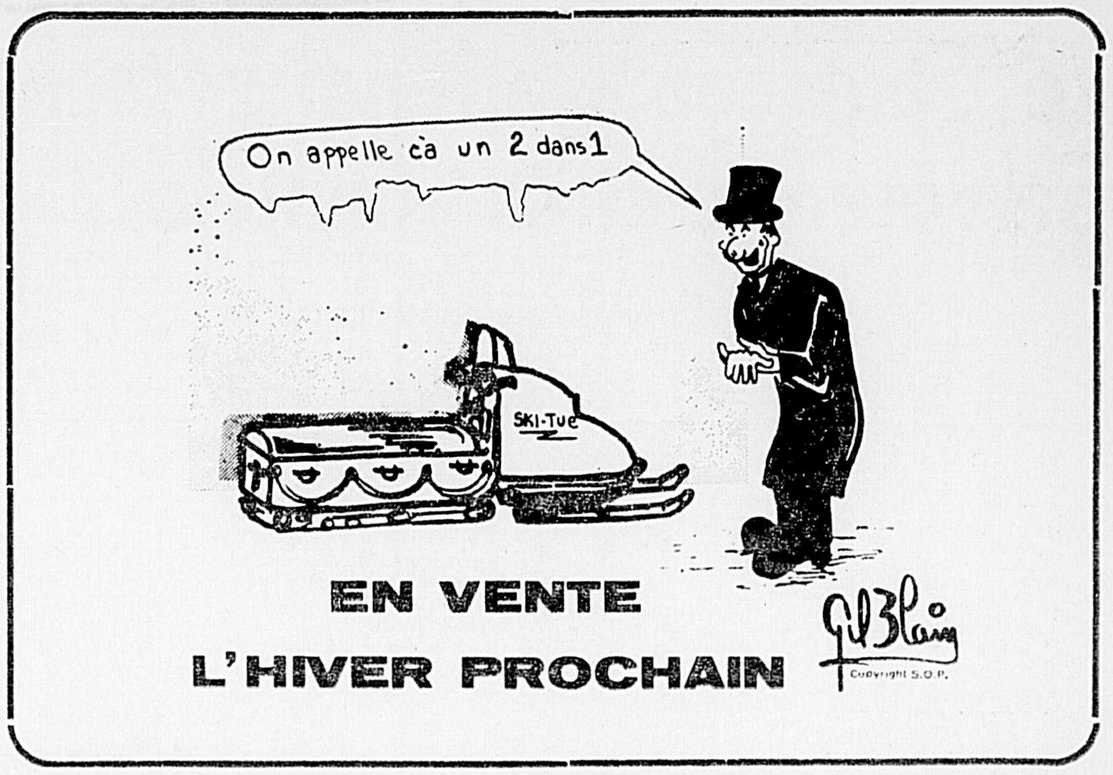
Déjà, à l'Hôpital Honoré-Mercier, les responsables ont commencé à prévoir il y a plusieurs semaines déjà la possibilité d'une grève et certains lits sont vides ... d'autres le seront bientôt et seules les urgences sont vraiment admises. On se prépare.

Avant même que les employés ne soient appelés à cesser tout travail, voilà que prennent place les journées d'étude; avec le cortège de délais et de retards dans les soins aux malades. Voilà que tout est prévu pour ne garder à l'hôpital que ceux qui doivent absolument y rester. Voilà que des malades, qui devraient être hospitalisés, ne le sont pas parce que personne ne peut assurer que demain, le personnel sera là pour en prendre soin. Et même si l'arrêt de travail ne devait durer que 24 heures, c'est déjà trop long pour un malade. Et une fois le jour de grève passé, il faudra des semaines pour que l'énorme machine hospitalière reprenne son rythme habituel.

Le cas, à peu de choses près, peut s'appliquer aux employés de l'Hydro-Québec ou même à ceux de la voirie, si Dame Nature se montrait par trop capricieuse ce jour-là (voir le cas de Montréal, récemment).

Pour toutes ces raisons, l'affrontement ne devrait pas durer plus que 24 heures et ce n'est pas pour rien que les deux parties ont déjà commencé à se préparer des portes de sortie pour être en mesure de rester dans la lutte durant les jours qui suivront car c'est alors que se livrera la vraie bataille.

Pierre Bornais



Les sept vaches grasses...

La région de Saint-Hyacinthe compte deux mille défavorisés !

C'est ce qu'annonçait tout dernièrement un communiqué émanant de la Maison du Chômeur.

Ce pourrait devenir un slogan intéressant pour la promotion industrielle de la ville : "Deux mille défavorisés, de la main-d'œuvre à bon marché". Les industries pousseraient comme des champignons en une seule nuit.

Parallèlement à ce monde de misère, il y a ceux qui festoient, en tuant le veau gras à chaque semaine, qui découvrent des mines d'or tout en restant assis bien au chaud de leur maison, ou qui connaissent la manière de ramasser la manne sans se salir les mains.

Eux, ce sont les riches d'un moment, les profiteurs, les sangsues, les parasites d'un système politique qui se paie leur tête.

De quelle manière ? En leur faisant miroiter devant les yeux des projets fantastiques dont les réalisations sont situées dans des perspectives fort éloignées.

Quant ce n'est pas le programme Perspectives-Jeunesse qui répand son argent durant l'été, c'est celui des Initiatives locales durant l'hiver.

Ce sont des projets indescriptibles tant ils sont inimaginables, et des sommes d'argent fabuleuses qui font rêver tout fonctionnaire.

Quarante projets dans le cadre du programme Initiatives locales, du gouvernement fédéral, ont été approuvées dans la région de Saint-Hyacinthe.

De ces quarante, neuf sont municipaux et 31 sont des projets privés ou d'associations.

Le montant d'argent donné pour les projets municipaux approuvés est de l'ordre de $176,-000, tandis que les projets privés ou d'associations ont reçu $720,700 pour un grand total de $897,600.

Tous ces projets et toutes ces sommes d'argent, dans la région de Saint-Hyacinthe; est-ce croyable ?

L'an dernier, au cours des mois d'été, le gouvernement fédéral (toujours le même) consacrait au programme Perspectives-Jeunesse un budget initial de $67 millions pour le Québec.

Cette année, il s'agit de $85 millions.

De plus, (parce que cela n'est pas encore suffisant) un nouveau programme inter-régional d'emplois d'été pour les étudiants.

Voilà donc ces projets, ces programmes, ces politiques qui viennent étourdir et rassasier le peuple québécois, pour un temps qui n'aura peut-être pas de lendemain.

En effet, que reste-t-il des projets élaborés l'été dernier ?
Et ceux de cet hiver ?

Pendant que les taxes augmentent, que les impôts nous tiennent, pendant ce temps, le gouvernement dessert les cordons de sa bourse qui a été remplie par les impôts, et distribue aux premiers venus ces sommes d'argent.

Ce n'est pas ces derniers qu'il faut plaindre, mais la mauvaise administration des chefs de l'Etat.

Quant à ceux qui en bénéficient, pourquoi s'en plaindraient-ils donc ?

Ne serait-on pas au temps des sept vaches grasses ! Que fera-t-on au temps des sept vaches maigres qui suivra inévitablement ?

Vianney Théberge

lettre d'Ottawa

Allocations familiales : Ottawa n'a rien cédé sur l'essentiel

Ottawa — La première réaction de M. Robert Bourassa devant les dernières propositions fédérales, en matière d'allocations familiales, a été de crier victoire pour le Québec; la première réaction des milieux anglophones a été de parler d'une reddition d'Ottawa aux demandes du Québec.

Il n'a pas fallu deux jours pour qu'un examen du texte même de la lettre de M. Trudeau modifie sensiblement les impressions premières laissées par des commentaires hâtifs et visiblement mal informés, du moins pour ce qui regarde ceux qui n'avaient aucun intérêt politique à dire le contraire.

Un article de M. Peter Calamai, de "Southam News", est révélateur du changement d'attitude chez les commentateurs anglophones. Le jeune journaliste note, en mettant les points sur les "i", que le premier ministre n'a rien cédé d'essentiel et que la primauté conceptuelle et législative demeure toujours au niveau du gouvernement central. Tout ce qu'Ottawa cède, fait-il remarquer, c'est le droit pour Québec de réaménager, d'après ses propres critères, le budget des allocations familiales prévu pour le Québec. Les "normales nationales" demeurent toujours déterminées par Ottawa.

Ces "normales nationales", qui ne sont pas toutes connues, exigent, entre autres, que Québec ne défonce pas le budget établi par Ottawa et que la province ajoute aux allocations familiales fédérales un complément qui équivaudra à 15% du montant total d[illegible]sé par les deux ordres de gouvernement.

M. Trudeau fait encore une autre proposition : il offre d'intégrer au régime fédéral les allocations spéciales du Québec aux jeunes de 16 et 17 ans, pour lesquelles les Québec reçoit présentement une somme globale représentée par trois points d'impôt. Si Québec accepte cette offre, il perdra ses points d'impôts; il recevra, en retour, une certaine somme prévue, pour cette catégorie de jeunes, dans la loi fédérale mais il devra rembourser le trop-perçu à ce chapitre.

M. Trudeau offre aussi à M. Bourassa d'administrer pour Québec son propre régime d'allocation en l'intégrant au plan fédéral, quitte pour le Québec à verser à Ottawa les frais additionnels occasionnés par cet arrangement.

Naturellement, le premier ministre fédéral promet, sur les chèques qu'émettra le fédéral, de reconnaître la participation québécoise aux allocations familiales, mais il exige que les critères d'admission au plan soient basés sur la définition fédérale du revenu.

Enfin, mais dans un style clair-obscur, M. Trudeau parle de consultations avec les provinces, après quoi il prendra une décision sur le fond, mais il se garde de dire, si le consentement des provinces est essentiel à la mise en place du programme, encore que ses porte-parole aient affirmé que l'assentiment général des provinces n'est pas nécessaire mais seulement celui des gouvernements intéressés au nouveau plan.

On a l'impression, dans la capita[illegible]fédérale, qu'en faisant, dès le soir même, des commentaires enthousiastes sur la proposition fédérale, M. Bourassa a voulu prévenir toute réaction contraire de son ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay. Le chef du gouvernement québécois ayant parlé très vite, sinon trop vite, force est naturellement à son ministre de "suivre la ligne officielle" et d'endosser, même partiellement, les propos de son leader. On n'aura jamais vu un ministre muselé aussi rapidement.

Le conflit va bien au-delà d'un arrangement administratif fort acceptable au demeurant. Le Québec n'a jamais admis officiellement et juridiquement le droit au fédéral de s'immiscer dans le domaine de la sécurité sociale. S'il allait accepter les proposition de M. Trudeau, il acquiescerait à des prétentions fédérales qu'aucun premier ministre provincail n'a encore voulu admettre.

Sous couvert d'une victoire administrative, le Québec encourrait une défaite constitutionnelle capitale. C'est assez pour faire réfléchir ceux qui se préoccupent encore de la réforme de la constitution et de la répartition des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement.

Un fait demeure : en accordant à M. Bourassa des concessions de détail, le premier ministre Trudeau fait mine de se montrer bon prince mais au fond il maintient la ligne dure et poursuit inexorablement la concentration des pouvoirs réels entre les mains du pouvoir central.

Clément Brown

la parole est au lecteur

Ségrégation dans nos écoles

Alors que toutes les couches d'une société qui se dit moderne, démocratique et civilisée, se débattent pour faire valoir leurs opinions, des individus qui se croient le nombril du monde, profitent de l'absence de toute direction dans l'école où ils enseignent (chose que la commission scolaire connait) pour vomir leur venin, leur manque de compétence et leur incapacité à régler avec les parents, certains petits problèmes qu'ils peuvent à l'occasion, rencontrer dans leurs rencontres journalières avec les élèves.

Chez les enseignants qui réclament à grands cris, des clauses traitant de l'humanisation des écoles, d'une sécurité d'emploi et d'une plus grande compréhension de la part des parents, il y en a un petit groupe qui agit de façon à détruire l'image solide que la population garde de cette classe de professionnels.

De plus en plus, on tente par tous les moyens de sortir de nos écoles, des jeunes, qui ont le profond désir d'améliorer leur sort, mais qui malheureusement, ne viennent pas du milieu favorisé : parents financièrement bien pourvu, professionnels ou très en vue dans notre société malade.

Ces enseignants véreux, tentent par tous les moyens, d'empêcher ces jeunes de compléter un cours dont ils auront besoin pour gagner honorablement leur vie.

Ces individus n'ont sûrement pas la compétence requise pour enseigner, mais ils devraient au moins, avoir l'honnêteté de démissionner, afin de ne pas nuire à cette profession que je considère des plus honorables.

Ces individus, sachant très bien qu'ils sont incompétents, demandent au gouvernement de leur donner une chance qu'ils refusent aux jeunes.

Il est grand temps que messieurs les commissaires commencent à travailler pour vrai.

Il est grand temps, au lieu de penser aux futures élections, que ces supposés représentants des parents fassent enquête, sérieusement afin de corriger une situation qui devenue intolérable et qui ternie cette image que le corps enseignant s'est acquis à coups d'effort et d'une lutte acharnée.

Messieurs les commissaires, sachez au moins ce qui se passe dans NOS écoles et faites en sorte que de telles anomalies ne se répètent plus jamais, et surtout, lorsque ces cas vous seront soumis, tâchez d'être bien certains de vous, lorsque viendra le temps de rendre votre décision.

Messieurs les commissaires, ne jouez pas le jeu de ces incompétents de l'enseignement, en prenant vous-même des décisions qui favorisent la ségrégation, chose qui ne saurait être accepté pas plus que toléré dans notre milieu.

Messieurs les commissaires, soyez assuré que je continuerai d'avoir l'oeil ouvert et le bon, et, si jamais cette situation se répète, je saurai nommer ces incompétents, tant chez les enseignants que chez les commissaires.

L. Lavue
parent

Au Christ-Roi, devrons-nous déménager ?

Cette question s'adresse à chaque année à tous les locataires, plus particulièrement aux plus démunis qui sont bien sûr les moins bien pourvus pour défendre leurs droits.

Les citoyens du Christ-Roi, sans en être informés, sont directement impliqués dans le rapport d'une étude sur la rénovation urbaine et le réaménagement du territoire dans la paroisse Christ-Roi.

Des experts de la compagnie Urbatique Inc. ont procédé à une enquête dans le Christ-Roi et ont présenté des douzaines de recommandations à l'intérieur d'un volumineux rapport.

Les autorités de la municipalité n'ont jamais publié les résultats de cette enquête et de plus n'ont jamais fait connaitre sa sortie.

Bien sûr, on peut consulter les différentes tranches du rapport mais cela suppose beaucoup de temps et la connaissance de certains éléments importants.

Cette situation ne fait que favoriser les plus privilégiés qui possèdent le temps et les experts pour analyser le rapport et mieux se préparer à profiter des suggestions du rapport. Exemple, savoir quelles maisons vont être expropriées ou déplacées.

Si le rapport était mis en vigueur, cela entrainerait des changements importants dans les structures sociales du C.-Roi. On prévoit des déplacements de maisons, l'élimination de quelques autres, la construction de HLM comme la Terrasse du Patro et même la fermeture de certaines rues.

Le Comité de Citoyens de Saint-Hyacinthe s'est interrogé sur ce problème et déplore le fait qu'on pourra réaliser ce programme de rénovation sans que la population concernée soit consultée ou même vrévenue de ce qui leur arrivera.

Il s'impose que les habitants du Christ-Roi participent aux décisions qui vont les affecter et vont même déterminer le cours de leur vie.

Dès lors, ils doivent exprimer ce qu'ils ressentent et le faire savoir aux autorités.

Pour ce faire, les locataires et petits propriétaires se doivent de bien être informés sur ce qui va se produire dans leur quartier.

Le Comité des Citoyens de Saint-Hyacinthe invite toute la population à participer à une réunion d'information sur ce problème (résultats d'une analyse sur le rapport d'Urbatique et projection d'un audio-visuel) qui se déroulera au sous-sol de l'Eglise du C.-Roi le lundi soir 27 mars à 8h. 30.

Nous souhaitons que les gens intéressés à se regrouper pour mieux sauvegarder leurs droits seront présents en grand nombre.

Le Comité des Citoyens
de Saint-Hyacinthe

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE
fondé en 1853
127
Hebdomadaire, seul journal imprimé à Saint-Hyacinthe, publié le mercredi matin par la **Cie d'Imprimerie et Comptabilité de Saint-Hyacinthe Limitée**, à 655, rue Sainte Anne, Saint-Hyacinthe.
Président Denis Chartier
Rédacteur en chef Pierre Bornais
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418
Abonnement :
camelot : 20 sous la semaine; $10. par année;
poste : Au Canada, $7.50 par année; Aux Etats-Unis, $10. par année;
Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.



Pique-atout

par le Père A. Plourde, o.p.

LES NOUVEAUX POUVOIRS

La liberté est un bien précieux pour l'homme, mais la pire chose qui puisse arriver à un adulte vivant en société c'est de se conduire en enfant. On devient alors étranger à sa propre vie ; on devient inévitablement le jouet de toutes les sollicitations. Pourtant, seul un homme qui a acquis le sens des responsabilités peut se dire un homme libre. Et seul un homme libre sur le plan individuel peut contribuer au développement de la liberté au plan social.

De nouveaux centres de décisions s'édifient dans la société et c'est heureux ; mais il ne suffit pas de prétendre au pouvoir, ni de revendiquer la participation ; il faut s'y préparer par l'étude sérieuse, par la recherche en commun des solutions favorables à un meilleur équilibre social.

Ces nouveaux pouvoirs manifestent que les petites gens ont conscience, mieux qu'avant, de leur incapacité d'obtenir une plus grande liberté personnelle et collective sans se regrouper et sans participer aux décisions qui les concernent. Plus profondément, leur voix va jusqu'à mettre en question la société dans ses valeurs, ses fins et son fonctionnement.

Ce phénomène des nouveaux pouvoirs est en harmonie profonde avec l'Evangile. Comme lui, il est un appel au regroupement, à la communauté. Comme lui, il se fait la voix des pauvres. Comme lui, il prend une distance critique par rapport à la société existante. Pour demeurer en harmonie avec l'Evangile, la voix des sans-voix devra elle-même se soumettre à la critique. A la lumière de l'Evangile, les citoyens se rappelleront que tout pouvoir est relatif, même celui qui a été durement conquis. Ils se rappelleront aussi leur devoir d'aimer les hommes qu'ils affronteront dans le choc des pouvoirs. Les nouveaux pouvoirs sont appelés à se dépasser constamment. Ainsi ils contribueront à la vraie libération de ce qu'il y a de meilleur dans le coeur de l'homme : la fraternité.

Le Seigneur Jésus a pris la voix pour ceux qui ne pouvaient parler. On peut dire qu'il s'est réellement engagé au nom des plus petits, des gens sans influence. Et il a fait cela par la douceur ; ce qui est assez étrange, en notre monde où l'on ne parle plus que de violence. "Heureux les doux, a-t-il proclamé, car ils recevront la terre en héritage". La force semble parfois parvenir à conquérir quelque chose ; mais c'est passager car elle traîne trop derrière elle de haine et de rancoeur. Seule la force des pacifiques peut changer la société présente, et établir les vrais nouveaux pouvoirs où chacun pourra prendre sa part à la direction des affaires de la nation. Cela suppose un sens du travail en groupe auquel nous ne sommes pas très habitués. Un chrétien ne peut pas se soustraire à l'exigence qui lui est ainsi demandée : pour devenir porte-voix des autres, il lui faut savoir prêter une oreille attentive aux clameurs de tous ceux qui sont écrasés par les injustices sociales.

Les Numismates rendent hommage à leur président Denis Marcil

Il fête son dixième anniversaire à la présidence de l'Association

C'est au terme de la 10e Exposition annuelle des Numismates, tenue le dimanche 19 mars, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, que l'Association des Numismates rendit un hommage à son président, M. Denis Marcil.

M. Benoit Benoit, vice-président de l'Association, après avoir souligné les qualités de son président, attribua le succès de l'exposition de cette année et des autres années précédentes, à son président, proclama ce dernier le Numismates de l'Année 1972.

C'est avec émotion que M. Denis Marcil, président en effet depuis dix ans de l'Association des Numismates de Saint-Hyacinthe, reçut son trophée.

De plus, un hommage spécial fut rendu à M. et Mme Marcil pour leur dévouement au sein de l'organisme.



Photo Bernard S.-Pierre

Dixième Exposition numismatique. — Les Maskoutains ont visité en grand nombre la dixième exposition des Numismates de Saint-Hyacinthe. Sur la photo, un des nombreux kiosques d'échange durant l'exposition.



Photo Bernard S.-Pierre

Après dix années de travail. — Les membres de l'Association des Numismates de Saint-Hyacinthe, ont signalé de façon spéciale les mérites de leur président, M. Denis Marcil. Son épouse a reçu à cette occasion, une magnifique gerbe de fleurs, tandis que M. Marcil s'est vu remettre un trophée, pour les années de travail rendu à l'Association, comme président.

Le jeune fils vint offrir à sa mère un bouquet de fleur, pendant que M. Benoit remettait à M. Marcil le trophée marquant le 10e anniversaire de la corporation et des expositions de l'organisme.

C'est par centaines et par milliers que les spectateurs envahirent la salle du Seminaire pour voir de près timbres, monnaies, médailles, décimales, cartes postales, cartons d'allumettes, jetons, capsules de bouteilles, porte-clefs, savon miniatures, crayons, étiquettes de boissons, bouteilles miniatures de boisson, vieux chèques, anciens documents, bagues, antiquités, et autres objets de valeurs.

Comme le soulignait M. Marcil, avant de commencer la distribution des trophées, "les juges m'ont confié que c'était l'exposition la plus difficile à date à juger; moi-même j'ai fait le tour des tables et j'ai pu me rendre compte que c'était vrai. Bravo donc à tous nos exposants".

Le trophée pour la monnaie, le papier ou les médailles, fut décerné à M. Gaétan Trudeau; celui pour les objets divers, à M. Albert Choquette.

Les prix mérites se répartissent comme suit:

—**décimales:** MM. Michel Deslauriers et Gérard Desjardins;

—**papier-monaie:** MM. Benoit Benoit et Gilles Dulude;

—**médailles:** le colonel Martel et M. Georges Tigodis;

—**timbres:** MM. Michel Gagné et Pierre Flibotte;

—**cartes postales:** Mme Lise Flibotte et Madeleine Flibotte;

—**cartons d'allumettes:** MM. Ernest Loiselle et Henri Ménard;

—**divers:** MM. Michel Phaneuf (objets divers), Pierre Flibotte (bague de cigares) et Mme Gaétan Trudeau (cuillère);

—**mention spéciale:** Denis Marcil, Pierre Gauthier et Armand Girouard.

Au nombre des exposants spéciaux, on remarquait les kiosques suivants: la Banque canadienne impériale de Commerce, la Banque provinciale du Canada, la Banque de Montréal, la Banque canadienne nationale et la Banque royale du Canada.

Tout au cours de la journée, des prix de présence furent tirés par différents organismes, banques et associations présents au Seminaire.

La 10e Exposition se clôtura par un souper, suivi de la remise des trophées.

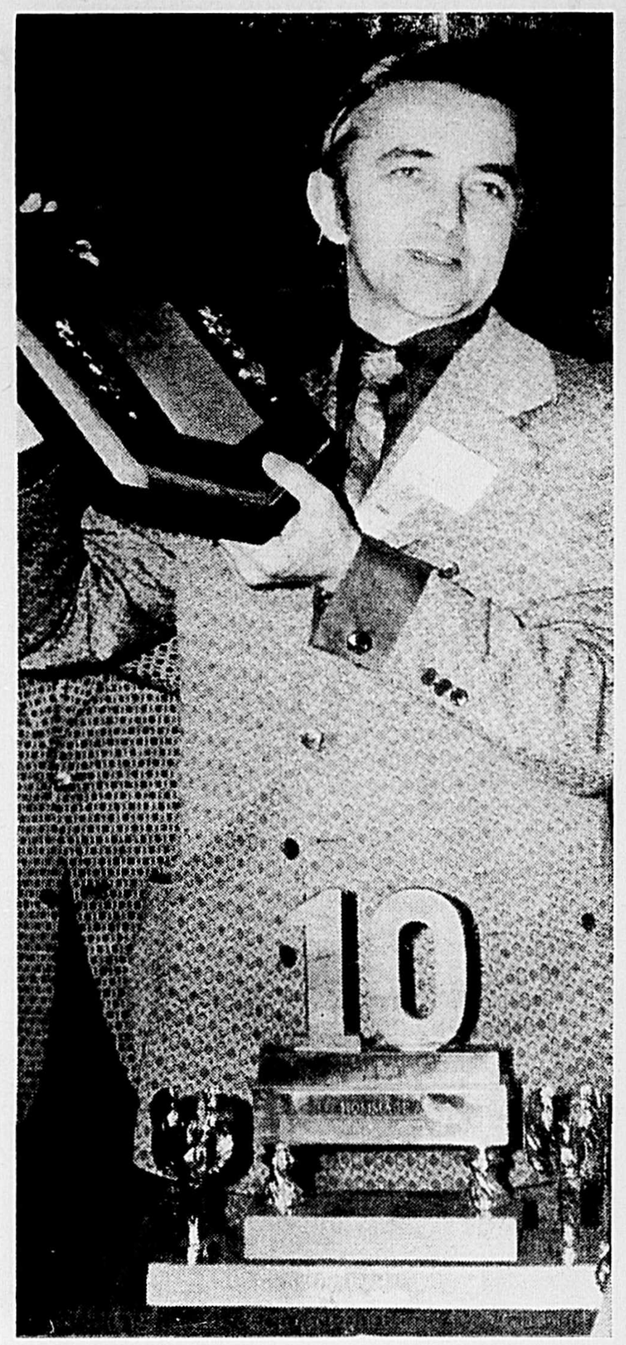


Photo Bernard S.-Pierre

Le numismate de l'année. — M. Denis Marcil, président de l'Association des Numismates de S.-Hyacinthe, a été nommé le Numismate de l'année à l'occasion de la 10e exposition et du 10e anniversaire du Club. Un trophée soulignant ses dix années de travail comme président, lui a été remis.

Le Radiothon Richelieu, un succès sans précédent

L'objectif de $10,000 que s'était fixé le Club Richelieu, dans l'organisation de son radiothon, sera dépassé avec les quelques entrées qui restent à réunir .

Ce 13e radiothon Richelieu qui s'est déroulé le 17 mars, constitue donc un éclatant succès.

Au moment d'aller sous presse, les chiffres étaient les suivants : en caisse $8,800 ; à venir des campagnes, $900 ; ce qui donne un total de 9,700.

D'autres montants venant de différents organismes maskoutains ne sont pas encore entrés ; ils iront chercher dans les centaines de dollars, permettant ainsi de dépasser l'objectif fixé.

M. Radiothon '72, le Dr Yves Desrosiers, est heureux du résultat obtenu grâce à un travail d'équipe bien fourni.

Le spectacle ne comprenait que des artistes locaux: une vingtaine y ont participé.

L'événement de cette année comportait une "première". En effet, un essai de télévision à circuit fermé fut tenté par les organisateurs du radiothon en collaboration avec le poste de radio maskoutain CKBS.

Une caméra installée dans les studios du poste radiophonique permit une diffusion dans la salle de la Philharmonique.

M. Roger Duceppe, président du Club, remercie la population maskoutaine et environnante pour l'appui qu'elle a apporté à l'oeuvre du Richelieu ; par la même occasion, il félicite M. Radiothon et son équipe pour le travail accompli.

L'argent recueilli servira pour le Camp Richelieu, situé à la Pointe-aux-Fourches, qui oeuvre auprès de l'enfance handicapée.

Partie de sucre de l'Unité-Québec

Les militants de l'Unité-Québec et leurs amis sont invités à une partie de sucre organisée par l'association du comté de Rouville.

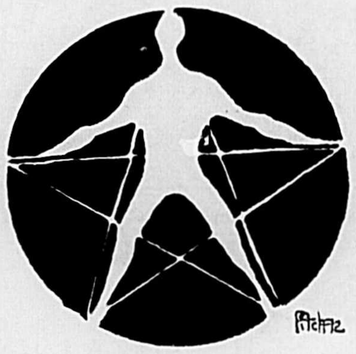
La partie aura lieu vendredi 7 avril à la cabane de M. Maurice Cardinal (Plateau Bellevue), Montée des Trente, Mont-Saint-Hilaire.

Le souper débutera à 6 h. 30 à la cabane.

A cette occasion, MM. Jean-Paul Cloutier et Jean-Guy Cardinal se joindront au groupe.

L'admission est de $3.50 par personne.

S'il y a impossibilité de se procurer des billets à l'avance, les personnes intéressées pourront toujours s'en procurer à l'entrée. Cependant, comme le nombre de billets est limité, il est préférable de se les procurer immédiatement, en s'adressant à Mme Christine Saint-Georges à 467-5465.



Que représente pour vous l'environnement?

EXPRIMEZ-LE PAR PHOTO OU DESSIN.

Ce concours est ouvert à tous.

IL SE TERMINE LE 30 MARS A 3 HEURES P.M.

PRIX

Photos : 1er prix: $35. 2e prix: $20.

Dessins : 1er prix: $35. 2e prix: $20.

Postez vos photos et dessins à :

CEGEP BOURGCHEMIN,
CAMPUS SAINT-HYACINTHE,
SERVICE AUX ETUDIANTS,
2200, rue Léon-Pratte,
Saint-Hyacinthe,
a/s Pierre Landry.

6 questions indiscrètes à poser au vendeur de petites voitures.

1. Combien?

Là, tenez-vous bien.

Il vous en coûtera peut-être plusieurs centaines de dollars de plus que vous ne pensez. A cause de l'inévitable taxe de vente et des inévitables frais de livraison, auquels s'ajoutera le coût des accessoires plus ou moins facultatifs.

Et votre argent vous semblera s'envoler par les fenêtres.

Pour le plus aberrant de tout: des servo-mécanismes pour une voiture qui devrait pourtant, par définition, être facile à conduire.

En fait, tout ce qu'il vous faut, c'est deux minutes de réflexion avant de signer la promesse d'achat.

2. Comment cette voiture a-t-elle été améliorée?

Si vraiment un constructeur cherche à améliorer sa voiture d'une année à l'autre, il l'améliorera d'une année à l'autre.

Il y apportera des perfectionnements sérieux.

Bien sûr, s'il s'agit d'une toute nouvelle marque, cette voiture n'aura profité d'aucune amélioration.

Et vous devriez peut-être y penser deux fois avant de l'acheter.

Car la perfection n'étant pas de ce monde, ce n'est jamais l'année de son lancement qu'un modèle de voiture est à son meilleur.

Et vous ne voulez tout de même pas d'une voiture qui vous force à participer à l'épuration de ses bobos.

3. Combien de temps pour remplacer une aile?

Tout dépend de quelle voiture vous parlez. Si celle que vous achetez change d'apparence à tous les ans, les délais de réparations à la carrosserie seront nécessairement plus longs.

Surtout si le concessionnaire ne parvient pas à stocker toutes les pièces d'un modèle qui change d'apparence à tous les ans. Et si ses mécaniciens sont en plus obligés de réapprendre leur métier à tous les ans.

Le moyen le plus sûr d'éviter tous ces problèmes est tout simplement d'acheter une petite voiture bien conçue et jamais changée juste pour faire changement.



4. Puis-je parler au chef du service après-vente?

Voilà une question que l'on n'entend pas assez souvent.

Demandez donc à votre concessionnaire quel est son programme d'entretien pour la voiture que vous avez l'intention d'acheter.

Quel service de diagnostic est-il en mesure de vous offrir? Et combien vous coûtera tout ça?

Donc, en achetant votre nouvelle petite voiture neuve, ne vous attardez pas trop à la salle de montre en devanture. Faites un tour en arrière, au service après-vente.

5. Combien d'années la voiture est-elle garantie?

Petite question très importante.

Le nombre d'années pour lesquelles un constructeur garantit sa voiture vous en dit long sur lui. Et sur ce qu'il pense de sa propre voiture.

S'il la croit solide et durable, il ne devrait pas hésiter à vous accorder plus que l'habituel 12 mois/12,000 milles.

S'il ne peut vous offrir mieux, posez-lui une autre question:.

Pourquoi?

6. Combien vaudra-t-elle à la revente?

La valeur de revente d'une voiture vous donne une bonne idée de ce que Monsieur tout l'monde en pense.

Si la voiture en question a la mauvaise réputation de "faire du garage" plus souvent qu'à son tour, il vous sera difficile de la refiler à quelqu'un d'autre.

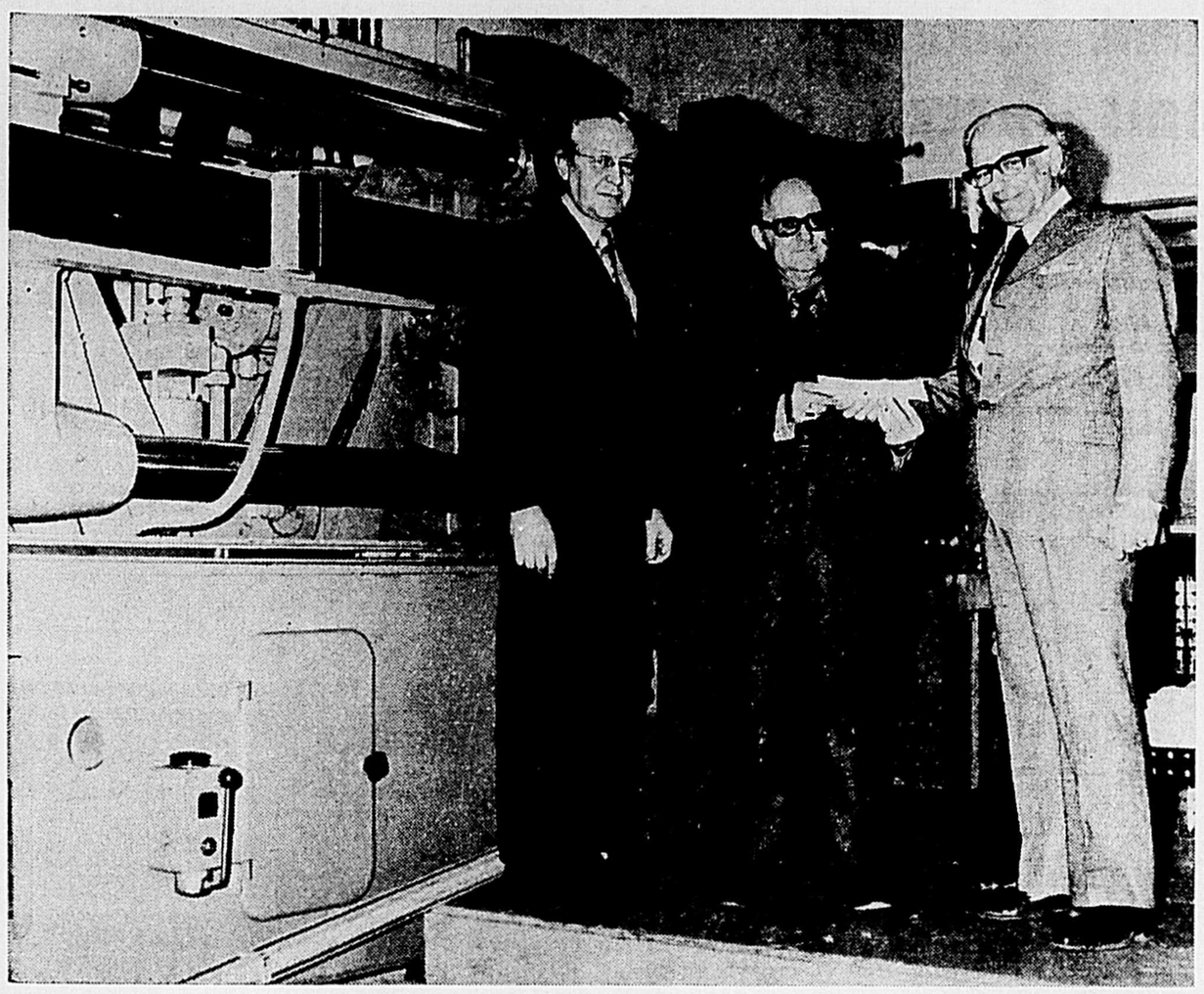
Si la valeur d'une voiture dégringole dès que vous l'achetez, elle vous aura coûté cher avant même de vous avoir servi.

Alors tout en pensant à obtenir un bon prix à l'achat, pensez aussi à obtenir un bon prix à la revente.

Et bonne chance.

St. Jude Automobiles Inc.

905 DESPRÉS/ST. HYACINTHE/773-2626



(Photo : Bernard S.-Pierre)

Agrandissements chez Lassonde Plastique

Les Industries de Plastique Lassonde Limitée de Saint-Hyacinthe ont accepté une offre de quelque $31,000 pour deux projets d'agrandissement de leur usine, dans le cadre des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale. Pour le premier, l'offre de quelque $5,000 à la compagnie représente 10 pour cent du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ $55,000, pour deux emplois. Le deuxième permettra la fabrication de nouvelles pièces de matière plastique, l'offre de quelque $26,000 à la compagnie représente 10 pour cent du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ $160,000, plus $1,500 pour chacun des sept emplois créés. Dans l'ordre, MM. Laurent Jodoin, Fernand Cornellier, député du comté à l'Assemblée Nationale, et Raoul Lassonde.

En 1971

Succès de l'Assurance U.C.C.

La compagnie d'assurances Union Catholique les Cultivateurs a connu la meilleure année de toute son histoire en 1971 et ce, à tous les points de vue.

En plus d'avoir augmenté ses nouvelles affaires de façon appréciable, la Compagnie a obtenu des résultats financiers de beaucoup supérieurs à 1970.

Les principaux sont :

— Augmentation de 7.5% des nouvelles affaires d'assurance individuelle pour un nouveau total de $43,000,000 ;

— Augmentation de 32.7%, comparativement à 1970, du revenu de primes de première année qui s'est élevée à $426,000 ;

— Augmentation de 8% du total de l'assurance en vigueur qui se chiffre à $533,000,000 ;

— Augmentation de 10.4% du total de l'actif qui se situe maintenant à $28,700,000.

Le surplus d'opération, avant dividendes aux assurés et impôt sur le revenu, est le plus élevé jamais encore rencontré. Il s'établit à $1,086,000 comparativement à $630,000 en 1970.

Par suite de ces résultats, un dividende spécial de $272,000 a été déclaré. Il sera payé, en 1972, sous forme d'assurance additionnelle à tout détenteur d'une police participante émise avant le 1er octobre 1961.

L'année 1971 s'est avérée une étape vraiment fructueuse pour Assurances U.C.C. qui s'achemine rapidement vers les objectifs à moyen et long terme qu'elle s'est fixée.

GROUPE COMMERCE



André Benoit
b.com., m.s.c. com.

Le Président du Conseil d'administration des Compagnies d'assurance du Groupe Commerce, Monsieur Benoit Benoit, est heureux d'annoncer l'élection de Monsieur André Benoit, b.com., m.s.c. com., au poste d'administrateur des Compagnies d'Assurance Générale de Commerce et Canadienne Mercantile.

Morgan, Ostiguy & Hudon Inc.



M. Jean-Jacques Leduc

Le conseil d'administration de Morgan, Ostiguy & Hudon Inc. est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Jean-Jacques Leduc comme représentant à son bureau régional de Saint-Hyacinthe.

LE COURRIER *Coup d'oeil sur la* **finance**

Vente assurance-récolte

Des vendeurs à la disposition des agriculteurs québécois

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, annonce que la période de vente de l'assurance-récolte est actuellement en cours et il invite les agriculteurs à profiter de cette protection que leur offre la Régie de l'Assurance-Récolte du Québec.

En effet, quelque 300 vendeurs de l'organisme gouvernemental parcourent présentement les régions du Québec en vue d'assurer les prochaines récoltes des producteurs et de les aider à remplir leur formule d'inscription au régime.

La période de vente de l'assurance-récolte débute habituellement en janvier pour se terminer le 15 avril dans la majorité des territoires.

Toutefois, dans certains secteurs où les semailles ont lieu plus tard, la période de vente peut aller jusqu'au 30 avril.

M. Toupin a rappelé que la vente se fait par l'intermédiaire de spécialistes dont la fonction est de prendre contact avec les producteurs intéressés et de les aider à bien remplir la fiche d'inscription.

Marché des bestiaux

BOVINS

Depuis l'ouverture aujourd'hui, les réceptions de bovins sont plus nombreuses comparées à celles de lundi dernier et sont composées de 52 bouvillons, 131 taures et vaches ainsi que de 25 taureaux. Une bonne demande a prévalu pour toutes les classes et le marché est actif. Les prix payés pour les bouvillons et taures demeurent stables comparés à la semaine dernière, les prix payés pour les taureaux sont $1.00 plus élevés, et ceux payés pour les vaches sont de 50c. à $1.00 plus élevé en certains cas.

BOUVILLONS ET TAURES

Bouvillons : choix : $37.00-$37.75 ; bons : $35.25-$36.50 ; moy. : $32.50-$34.75 ; com. : $-28.25-$32.25.

Taures : choix : $30.25-$30.50 ; bons : nil ; moy.: $-26.00-$27.75 ; com.: $23.75.

VACHES

Bonnes : $26.00-$27.75, ventes jusqu'à $28.75 ; moy.: $-.00-$25.75 ; com. : $23.00-$23.75 ; T.C. : $15.50-$22.75.

TAUREAUX

Bons : $29.25-$31.75 ventes jusqu'à $33.25 ; C. et M.: $-25.25-$28.25.

VEAUX

Les offres de veaux aujourd'hui sont beaucoup plus nombreuses que celles de lundi dernier et sont composées de s ujets de diverses qualités. Toutes les catégories sont en bonne demande et le marché est actif. Les prix payés pour les veaux de lait aujourd'hui demeurent stables comparés à ceux de lundi dernier. Un petit lot de bouvillons pour engraissement a été vendu de $29.75 à $39.50, tandis que les jeunes génisses ont rapporté de $54.50 à $65.50.

Bons veaux de lait : $52.50-$57.00 ; moy.: $46.00-$51.50 ; communs : $25.00-$45.00.

PORCS

AGNEAUX ET MOUTONS

Aucune réception.

BOURSE DE MONTRÉAL

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
Abitibi	4220	8½	8⅜	8½	
Alberta G	1400	54½	54⅛	54¼	— ¼
Alcan	1550	21¼	21⅛	21¼	— ⅛
Alcan 4¼	110	26¾	26½	26½	— ¼
Algoma	305	14¾	14¾	14¾	— ⅛
Aquitaine	6900	23¼	22⅞	23¼	+ ¼
Asbestos	50	29	29	29	+ ¼
Atl Sug	725	7⅛	6⅞	6⅞	— ⅛
Bk Mont	7277	20½	20¼	20⅜	+ ⅛
Bk N S	1690	35½	35⅛	35⅛	— ⅜
Bq C N	2566	16⅜	16¼	16¼	
Bq Depar	340	18⅛	18⅛	18⅛	
Bq Pv C	755	18	18	18	— ⅛
Bell C	2378	45¾	45¼	45½	— ⅛
Bell Can A	70	52	52	52	
Bell Can B	185	53¾	53½	53⅛	+ ⅛
Bombard	208	7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Border Ch	3100	9¾	9⅜	9¾	
BP Oil	100	565	565	565	—10
BP Can	1000	15¾	15⅜	15¾	
Brascan	998	21⅞	21¾	21¾	+ ½
B C Pipeline	363	66⅛	66	66	— ½
Bruncо Ltd	300	5⅛	5½	5½	— ¼
C A E Ind	1400	7	7	7	
Cal Pow	1300	25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Campeau	1815	460	455	460	+10
C Cem Laf	307	52⅜	52½	52½	— ½
C Pack	350	18	17⅞	18	+ ⅛
C P Mont	475	18⅜	18¼	18¼	— ⅛
C Brew	1625	8⅛	8	8	— ¼
C Hydro	430	12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
C Imp Bk	2746	28¼	28	28	— ¼
C I Pow	280	27½	27⅛	27⅛	— ⅛
C Marconi	575	365	355	365	+10
C P Inv	525	26¾	26¾	26¾	
C Tire A	75	39⅜	39⅜	39⅜	+ ⅛
Carron	175	22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
C P Ltd	8010	15½	15¼	15¼	— ⅛
Cel Can	3345	5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Charter Ind	200	160	160	160	
Col Cell	100	6¼	6¼	6¼	— ⅛
Cominco	1125	26½	26⅛	26⅛	— ⅜
C Bath	780	9⅛	9	9⅛	
C Bath pr	150	14	14	14	+ ⅛
Cons Text	450	5⅞	5¾	5¾	— ¼
Cons Gas	1920	19⅜	19⅛	19⅛	— ⅛
Copeland	200	470	460	460	10
Corby A	100	24	24	24	—1
Crown Zell	800	17½	17½	17½	— ¾
Crush	400	19¼	19¼	19¼	
Dist Seag	2415	32	31¾	31¾	
Dome P	100	33	33	33	
D Bridge	333	28	28	28	+ ½
D Coal pr	450	27¾	27¾	27¾	+ ½
Dofasco	11835	28⅛	28	28⅛	+ ⅛
D Glass pr	300	14⅛	14	14	
D Stores	7525	16¾	16⅜	16¾	
D Text	830	24⅜	24⅛	24½	— ⅜
Domtar	1800	13⅞	13⅞	13⅞	
Donohue	800	475	475	475	
Dupuis A	185	7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
East C Sv	610	13½	13½	13½	+ ⅛
East C Sv	10200	57	53	57	
Electro K	1000	5	5	5	
Enamel A	400	5⅝	5⅝	5⅝	
Fin Coll	23110	20¾	20½	20½	— ⅜
Fraser	300	14½	14½	14½	— ⅛
Fulcrum	1100	6½	6½	6½	
Gaz Metro	108	6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Genstar	800	15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Glengair	3000	190	190	190	+15
Glengair pr	100	360	360	360	
Glengair U	450	7	7	7	— ½
Gr B Con	75	31	31	31	—1½
Grisol	200	8¾	8¾	8¾	
Guar Trst	500	13⅝	13⅝	13⅝	— ⅛
Gulf Oil C	2699	28⅛	27⅞	28⅛	
Hoffinger	100	4¢	4¢	4¢	+ ½
Home A	300	34⅞	34⅞	34⅞	+ ⅛
H Bay	1105	24½	23¾	24½	+ ⅜
H Bay C	350	19⅛	19	19	— ¼
H Bay Oil	1000	43½	43⅜	43½	— ¼
Husky Oil	3900	17¾	17¼	17¼	— ¼
I A C	5010	19¾	19½	19½	— ⅛
Imp Oil	17448	33⅞	33⅛	33⅜	— ⅛
Imasco	855	23¼	23	23	
Int Nickel	9899	34½	34⅛	34⅛	— ¼
Int Util	1490	49¼	49¼	49¼	— ¼
Inter P L	775	31¾	31½	31½	— ¼
Inv Gr A	1400	10	9⅞	10	+ ⅛
Island Tel	100	11¾	11¾	11¾	— ¾
Jamaica	20000	43	43	43	—2
Kaiser	500	370	370	370	—5
Labatt	289	22¾	22¾	22¾	
Lake Ont	4000	17¾	17¾	17¾	— ¾
Laur Fin	2100	13½	13½	13½	+ ¼
Lobiaw A	450	6⅜	6⅜	6⅜	
Lobiaw B	200	6⅜	6⅜	6⅜	
Loeb M	100	385	385	385	+5
Massey-Fer	1759	26¾	26½	26½	— ⅛
Mass Fer	2920	13¾	13½	13½	— ⅛
Metchem	803	9¼	9	9	— ¼
Mitchell A	100	14½	14½	14½	— ⅜
Mitchell B	2000	7½	7¼	7½	+ ⅜
Molson A	5764	23¼	23	23⅛	
Molson B	150	22½	22½	22½	— ½
Mont Trst	250	20	20	20	
Moore Corp	365	42⅜	42¼	42⅜	+ ⅛
Murphy Oil	100	14¼	14¼	14¼	+ ⅛
N S Phod	100	8½	8½	8½	+ ¼
Nfld Light	840	13	12¾	12¾	+ ⅛
Noranda	1450	39	39	39	+ ⅛
N C Gas	1200	14¼	14¼	14¼	
N W Sport	120	5½	5½	5½	
Orangeroo	100	5½	5½	5½	+ ¼
Oshawa A	760	13¾	13½	13¾	+ ⅛
Pac Petr	1425	33¼	32¾	32¾	—5
Pancan	2500	17	17	17	
Patino	500	27½	27½	27½	+1¼
Peoal St	525	17½	17½	17½	+ ⅛
Petrofina	750	24¼	24½	24½	— ⅛
Placer	200	35½	35	35½	+ ½
Pow Corp	42206	10⅜	9⅞	10⅜	+ ¼
Pow C pr	1310	11¾	11⅜	11⅜	
Pr Cable	1200	18¼	17¾	17¾	— ½
Price	550	7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Provigo	140	8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Q S P Ltd	5515	13⅞	13¼	13⅜	— ⅛
Rapid D	2350	10½	10¼	10½	+ ⅛
David D pr	500	10¼	10¼	10¾	
Reilman A	100	21½	21½	21½	
Rio Algom	100	18	18	18	
Rolland A	100	400	400	400	
Ronalds	600	16⅜	16¼	16¼	+ ⅛
Rothmans	300	19⅜	19½	19⅜	+ ⅜
Royal Bk	9730	32½	32¼	32¼	— ¼
Royal Trst	90	40½	40	40½	+ ½
Shaw	100	6¾	6¾	6¾	—21
Shell C	304	40⅞	40⅞	40⅞	+ ⅜
Shell In P	20	40½	40½	40½	— ¼
Shell In w	333	20⅝	20⅝	20⅝	+ ⅛
Simmons	400	24¼	23½	23¾	— ½
Southam	2500	21	20¾	21	— ¼
Steel Can	10981	31⅜	31	31⅜	+ ⅜
Steinbg A	1557	26⅞	26¼	26¾	+ ¼
Sup Elect	1100	300	300	300	+10
Tezaro Cl A	25	43¾	43¾	43¾	+ ⅛
Tor Dom	1725	31	30⅞	31	
Tor Pet	200	675	675	675	—5
Tr C P L	2350	43	42¾	47⅛	+ ⅜
Tr Int P L	500	24	23⅝	24	
Ultramar	900	9⅛	9⅛	9⅛	
Unt A pf	100	18½	18½	18½	— ⅛
Velcro Ind	900	21¼	21¼	21¼	+ ¼
Walax	800	17	17	17	— ⅛
Walk G W	300	44½	44⅛	44½	— ¼
Warnock H	700	6½	6½	6½	— ⅛
Warn H pr	100	14¼	14¼	14¼	— ⅛
Weldwood	100	12½	12½	12½	
W Coast Tr	300	30	30	30	+ ⅛
Bellers	1000	15	15	15	— ¼

Total: 299,297.

BOURSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
INDUSTRIELLES					
Aned Music	200	490	465	490	+25
Allnce Bld	200	5	5	5	— ¼
Amb Dev	1000	65	65	65	—2
Am M Ent	200	175	175	175	—10
Ang Perm	200	15¾	15½	15⅝	+ ⅛
Aquablast	1000	300	300	300	—10
Belgium	1490	18⅜	18	18¼	— ⅛
Bencam	2150	9⅛	9	9	— ⅛
Com Hold	200	150	150	150	—5
Commodore	200	10	9¾	10	+ ⅛
Com A wts	500	655	655	655	
Crowfd Atl	200	365	365	365	+15
Drum Die	10000	10	10	10	
East Bake	1100	450	450	450	+50
Grenache	200	345	345	345	+5
Inla Chem	134	5	5	500	+25
Paco Corp	400	275	275	275	
Prefac Ltd	200	175	175	175	—5
Profiex	4000	275	265	270	+5
S L Dive	800	10⅜	10⅛	10⅛	+ ⅛
S M A	1000	130	125	125	
Unican Sec	500	420	415	415	
V Der Ho	500	8½	8½	8½	— ⅛
Wabasso	510	19	18¾	19	+ ¼
Whitrk In	4300	490	485	490	—10
MINES ET PETROLES					
Abcourt M	575	35	35	35	+7
Abitib C	1500	22	22	22	
Acroll Ltd	3707	58	56	58	+1
AIS Resou	8325	620	585	620	
Ajax Mnrl	3500	25½	25	25	—2½
Alba Mns	500	23	23	23	+3
All Roxan	81100	91	87	91	—6
Am Mns	7500	8	8	8	
Amos Min	9700	18	17	17½	— ½
Antwonian	5000	2½	2½	2½	
Arno	6200	8	8	8	—1
Atl Nickel	2000	25	25	25	—1
Atl Tung	1000	13	13	13	
Avilla	55325	55	50	55	+5
Belle Que	4500	14	14	14	—1
Cadillac E	9100	223	215	216	—4
Cana Min	500	17	17	17	+1
Can S Pet	500	790	785	785	—30
Canadore	7020	11½	11	11	—1½
Can Mine	1000	35	35	35	
Canri Mi	1000	26	26	26	
Cartier Q	4000	9	9	9	
Con Cana	3500	20	20	20	
Cons Dev	1500	93	93	93	—1
C M Mine	5020	10	9½	9½	— ½
Des Cop	47000	18½	15	15	—4
Dauphin	8000	8½	8½	8½	
Devils El	10000	4	4	4	—1
Dumont	13100	39	37	38	—1
Dynaco	3439	32	30	30	—2
Fairway	66350	170	120	160	—465
Fallinger	2750	145	142	142	—3
Fannex Res	786	36	36	36	—4
Fidelity	5000	4½	4	4	—1
First Ore	12500	14	11	14	+3
Flint Rock	4400	215	205	215	—5
Galex Mns	1000	10	10	10	—1
Gaspé Qu	13560	56	54	54	—4
Golden Mn	2500	245	242	243	—1
Gold Haw	4000	21	20	21	
Gres Lk M	1000	23½	23½	23½	— ½
G East Re	3500	20	19	20	
G Lk Nick	3800	155	155	155	+4
G W Mng	1000	11	11	11	+1
G Coast P	1000	720	700	705	—25
Israel	3000	23	23	23	+1
Jame Bay	9000	17	17	17	+2
Jamex Exp	3500	32	31	32	—1
Kaitio Iron	100	365	365	365	—10
Kat Resou	3500	75	74	75	
Kiena	200	130	130	130	—1
Kingswood	1000	18	18	18	
Laduboro	1000	80	80	80	
Lederi M	13300	43	42	42	—1
Lynx C E	17250	115	110	112	—2
Mac Mine	4000	14	13½	13½	
Maclan Ex	6503	95	90	94	+2
Mal Hygr	1200	240	220	220	—10
Mars Bos	84100	47	39	44	+14
Maybrun	1000	11	11	11	+ ½
McIntyre	400	80	80	80	
Menorah	14500	14½	12	14½	— ½
Mid In Ex	2000	35	35	35	+1
Mija Mine	1500	12	12	12	+1
M Ore M	9000	4	4	4	
Miro	3000	6	6	6	+2
Mont Exp	27000	84	79	82	+5
M Lau Ur	8100	92	85	90	
M Pleas	1020	29½	29½	29½	c7½
Muscocho	1000	19	16	19	+1
N Forma	2000	3½	3½	3½	
N Hosco	2020	61	60	61	—2
Ne Insco	6000	37	36	37	+1
N Mt Cost	1000	8	8	8	—1
N Unisch	500	30	30	30	
N w Cana	7000	4½	4½	4½	
N Mines	3000	27	26	27	+1
Penacan	1500	38½	37	38½	+ ½
P Silver	7000	8	8	8	
Pheon Can	100	950	950	950	
Pla G Oil	1600	103	103	103	—36
Probe Mi	12700	36	35	35	—1
Que Explo	2500	22	22	22	+1
R Roy Ur	5000	14	14	14	+3
Royal Agas	2000	34	34	34	
St Lucie	7500	27	25	27	+3
Scandia M	500	20½	20½	20½	—1½
Sciminex L	2000	46	46	46	
Silver Sh	200	305	305	305	+20
Silver Shd	100	220	220	220	
Slocan Or	800	115	112	112	—3
Stand Gold	3000	10	10	10	
Surluga	2500	13	13	13	—4
Tagami M	1500	10	10	10	
Terrex	3000	9	9	9	— ½
Toronado	3000	18	18	18	+1
Transterre	2000	25	24	25	
Trilton Exp	1000	65	65	65	
Twentieth	100	110	110	110	+5
Williams	11000	39	35	35	—5

BOURSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
INDUSTRIELLES					
Aned Music	200	490	465	490	+25
Allnce Bld	200	5	5	5	— ¼
Amb Dev	1000	65	65	65	—2
Am M Ent	200	175	175	175	—10
Ang Perm	200	15¾	15½	15⅝	+ ⅛
Aquablast	1000	300	300	300	—10
Belgium	1490	18⅜	18	18¼	— ⅛
Bencam	2150	9⅛	9	9	— ⅛
Com Hold	200	150	150	150	—5
Commodore	200	10	9¾	10	+ ⅛
Com A wts	500	655	655	655	
Crowfd Atl	200	365	365	365	+15
Drum Die	10000	10	10	10	
East Bake	1100	450	450	450	+50
Grenache	200	345	345	345	+5
Inla Chem	134	5	5	500	+25
Paco Corp	400	275	275	275	
Prefac Ltd	200	175	175	175	—5
Profiex	4000	275	265	270	+5
S L Dive	800	10⅜	10⅛	10⅛	+ ⅛
S M A	1000	130	125	125	
Unican Sec	500	420	415	415	
V Der Ho	500	8½	8½	8½	— ⅛
Wabasso	510	19	18¾	19	+ ¼
Whitrk In	4300	490	485	490	—10
MINES ET PETROLES					
Abcourt M	575	35	35	35	+7
Abitib C	1500	22	22	22	
Acroll Ltd	3707	58	56	58	+1
AIS Resou	8325	620	585	620	
Ajax Mnrl	3500	25½	25	25	—2½
Alba Mns	500	23	23	23	+3
All Roxan	81100	91	87	91	—6
Am Mns	7500	8	8	8	
Amos Min	9700	18	17	17½	— ½
Antwonian	5000	2½	2½	2½	
Arno	6200	8	8	8	—1
Atl Nickel	2000	25	25	25	—1
Atl Tung	1000	13	13	13	
Avilla	55325	55	50	55	+5
Belle Que	4500	14	14	14	—1
Cadillac E	9100	223	215	216	—4
Cana Min	500	17	17	17	+1
Can S Pet	500	790	785	785	—30
Canadore	7020	11½	11	11	—1½
Can Mine	1000	35	35	35	
Canri Mi	1000	26	26	26	
Cartier Q	4000	9	9	9	
Con Cana	3500	20	20	20	
Cons Dev	1500	93	93	93	—1
C M Mine	5020	10	9½	9½	— ½
Des Cop	47000	18½	15	15	—4
Dauphin	8000	8½	8½	8½	
Devils El	10000	4	4	4	—1
Dumont	13100	39	37	38	—1
Dynaco	3439	32	30	30	—2
Fairway	66350	170	120	160	—465
Fallinger	2750	145	142	142	—3
Fannex Res	786	36	36	36	—4
Fidelity	5000	4½	4	4	—1
First Ore	12500	14	11	14	+3
Flint Rock	4400	215	205	215	—5
Galex Mns	1000	10	10	10	—1
Gaspé Qu	13560	56	54	54	—4
Golden Mn	2500	245	242	243	—1
Gold Haw	4000	21	20	21	
Gres Lk M	1000	23½	23½	23½	— ½
G East Re	3500	20	19	20	
G Lk Nick	3800	155	155	155	+4
G W Mng	1000	11	11	11	+1
G Coast P	1000	720	700	705	—25
Israel	3000	23	23	23	+1
Jame Bay	9000	17	17	17	+2
Jamex Exp	3500	32	31	32	—1
Kaitio Iron	100	365	365	365	—10
Kat Resou	3500	75	74	75	
Kiena	200	130	130	130	—1
Kingswood	1000	18	18	18	
Laduboro	1000	80	80	80	
Lederi M	13300	43	42	42	—1
Lynx C E	17250	115	110	112	—2
Mac Mine	4000	14	13½	13½	
Maclan Ex	6503	95	90	94	+2
Mal Hygr	1200	240	220	220	—10
Mars Bos	84100	47	39	44	+14
Maybrun	1000	11	11	11	+ ½
McIntyre	400	80	80	80	
Menorah	14500	14½	12	14½	— ½
Mid In Ex	2000	35	35	35	+1
Mija Mine	1500	12	12	12	+1
M Ore M	9000	4	4	4	
Miro	3000	6	6	6	+2
Mont Exp	27000	84	79	82	+5
M Lau Ur	8100	92	85	90	
M Pleas	1020	29½	29½	29½	c7½
Muscocho	1000	19	16	19	+1
N Forma	2000	3½	3½	3½	
N Hosco	2020	61	60	61	—2
Ne Insco	6000	37	36	37	+1
N Mt Cost	1000	8	8	8	—1
N Unisch	500	30	30	30	
N w Cana	7000	4½	4½	4½	
N Mines	3000	27	26	27	+1
Penacan	1500	38½	37	38½	+ ½
P Silver	7000	8	8	8	
Pheon Can	100	950	950	950	
Pla G Oil	1600	103	103	103	—36
Probe Mi	12700	36	35	35	—1
Que Explo	2500	22	22	22	+1
R Roy Ur	5000	14	14	14	+3
Royal Agas	2000	34	34	34	
St Lucie	7500	27	25	27	+3
Scandia M	500	20½	20½	20½	—1½
Sciminex L	2000	46	46	46	
Silver Sh	200	305	305	305	+20
Silver Shd	100	220	220	220	
Slocan Or	800	115	112	112	—3
Stand Gold	3000	10	10	10	
Surluga	2500	13	13	13	—4
Tagami M	1500	10	10	10	
Terrex	3000	9	9	9	— ½
Toronado	3000	18	18	18	+1
Transterre	2000	25	24	25	
Trilton Exp	1000	65	65	65	
Twentieth	100	110	110	110	+5
Williams	11000	39	35	35	—5

SUBVENTIONS

OTTAWA (DNC) — Depuis le début du programme de subventions à l'industrialisation, le ministère de l'Expansion économique régional a offert des subventions dont le montant global est estimé à $224,461,562 et réparti entre 1,242 projets. Le nombre d'emplois anticipé est de l'ordre de 52,757 et les immobilisations totales des entreprises bénéficiaires s'élèveront à quelque $1,115,531,000. Ces chiffres sont contenus dans le rapport mensuel du ministère de l'Expansion économique régionale pour février.

FONDS MUTUELS

	Offre	Dem.
Acrofund	1.42	1.56
Adanac	2.29	2.50
A.G.F. Special Fund	3.16	—
xAffiliated Fund Inc. Com.	.39	7.99
All-Canadian Compound	8.75	9.56
All-Canadian Dividend

Du 6 au 9 avril

Cinq personnalités au Salon de la Machine agricole

Le Salon International de la Machine agricole qui se tiendra à la Place Bonaventure les 6, 7, 8 et 9 avril, désire souligner en 1972 certaines personnalités qui ont marqué le monde agricole en 1971.

Les personnalités suivantes seront à la disposition du grand public tous les jours, de deux à trois heures.

M. Paul Pouliot, agronome, journaliste, est chroniqueur horticole au journal La Presse. Il est aussi l'auteur de deux volumes sur l'horticulture: "Guide du jardinage" et "Techniques du jardinage".

M. Louis Maltais, directeur du Salon des Industries avicoles, est secrétaire-gérant de l'Association des Abattoirs avicoles du Québec. M. Maltais s'est distingué d'une façon toute particulière en 1971 par sa contribution importante à l'occasion de l'entente avec la firme japonaise Mitsui pour l'exportation des surplus de chair de volaille du Québec.

M. Paul Boutet, agronome, est commentateur à la radio et télévision rurales au réseau français de Radio-Canada. M. Boutet est également président de l'Association des rédacteurs agricoles de langue française.

M. Guy Jacob, agronome et ingénieur agricole, est chef du Service du Machinisme agricole au ministère de l'Agriculture du Québec.

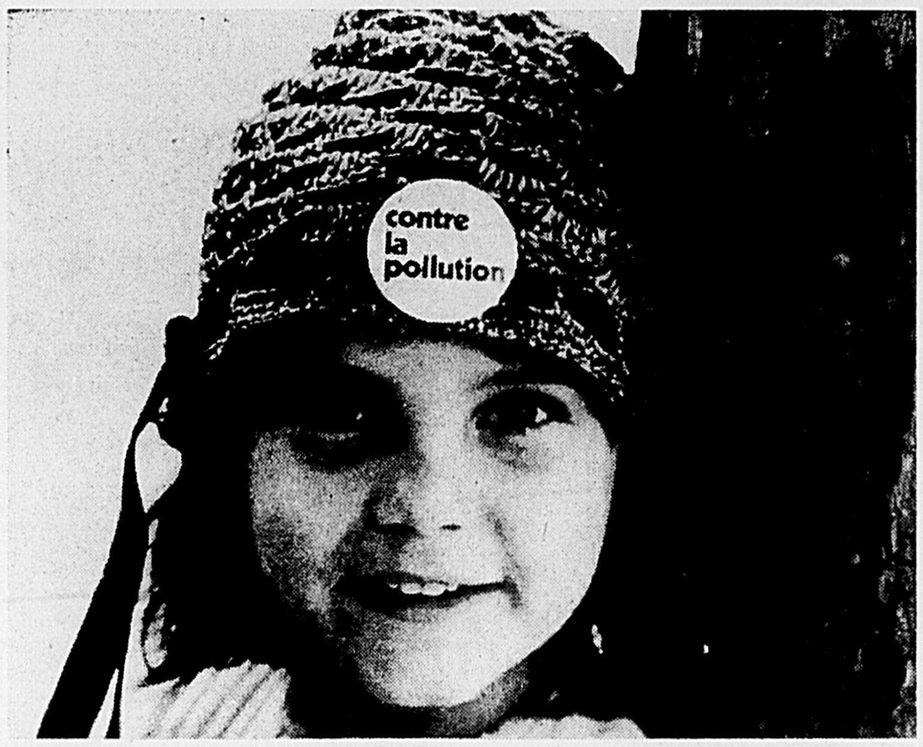
Enfin, M. Rémi Yelle, cultivateur, est lauréat de la Famille Terrienne 1971.

De nombreuses activités agricoles viendront s'ajouter aux Salons cette année.

Les fervents du machinisme agricole pourront voir sous un même toit le plus vaste éventail de machines et équipements nouveaux.

Tous les visiteurs jugeront des progrès des industries avicoles en faisant la tournée des nombreux kiosques du salon des industries avicoles.

Les cultivateurs et leurs familles sont instamment invités à visiter ces deux événements d'importance du calendrier agricole 1972.



La qualité de l'environnement . . . source de vie! — Resplendissant de santé et souriant à l'avenir, la charmante fillette semble exhorter la société à lutter contre la pollution, laquelle constitue une menace à ses rêves, voire même à son existence. Ce portrait est reproduit sur une affiche présentement distribuée par les Services de la protection de l'environnement que dirige le Dr Victor-C. Goldbloom, ministre d'Etat du Québec. Il s'agit d'une photographie extraite du montage audio-visuel "Eau claire" qui traite de l'assainissement du Lac Archambault (Montcalm) et qui a été réalisé l'an dernier par le ministère des Affaires municipales.

Les fabricants de cidre doivent employer des pommes du Québec

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, vient d'accorder son appui à une récente résolution de la Coopérative des Pomiculteurs du Québec concernant l'origine des pommes employées dans la fabrication du cidre du Québec.

Dans une déclaration faite à ce sujet, le ministre rappelle la Loi de la Société des Alcools du Québec: tout fabricant de cidre, dit-il, doit s'engager à utiliser des pommes récoltées au Québec dans une proportion d'au moins 90%.

Selon M. Toupin, ue fabricant de cidre fort ou léger qui emploie plus de 10% de pommes ou de concentré de jus de pommes provenant de l'extérieur s'expose à perdre son permis.

On sait que la Loi concernant la fabrication et la vente du cidre permet au détenteur d'un permis de fabricant de cidre de vendre son produit non plus seulement à la Régie des Alcools ou en dehors du Québec, mais aussi à toute personne autorisée par permis à vendre du cidre.

La résolution de la Coopérative des Pomiculteurs soulignait notamment que les premières ventes de cidre fabriqué avec les pommes du Québec sont encourageantes et que le but premier de la loi obligeant l'achat de pommes du Québec est de motiver le marché des pommes avariées au bénéfice des pomiculteurs québecois.

DOMINIQUE BOULET, président
Studios d'Orgues HAMMOND
GERMAIN FOURNIER
conseiller
1434, McGill College
Montréal
tél. 842-9188
2590, rue Pagé
Saint-Hyacinthe
tél. 774-8146

Partie de sucre
pour tout genre de groupes, associations ou autres,
au "CLUB LA DETENTE"
au 10e rang à Saint-Valérien.
Pour réservations: tél. 549-2243
Aussi pour le camping cet été, il nous reste encore quelques beaux terrains à louer.
Terrains avec de beaux arbres et piscine chauffée

Produits de la ferme

Rapport hebdomadaire des prix des volailles.

Vivantes

Poulets à griller et à frire, moins de 5 livres, 21c.

Poulets: 5 livres et moins de 6 livres, 21c.; 6 livres et moins de 7 livres, 22c.; 7 livres et plus 26c.

Poules: Moins de 5 livres, 6c.; 5 livres et moins de 6 livres, 7c.; 6 livres et moins de 7 livres, 10c.; 7 livres et plus 12c.

Jeunes dindons: moins de 12 livres, 25c.; 12 livres et moins de 20 livres, 25c.; 20 livres et plus, 25c.

Eviscérées

GROS ET DETAIL

Poulets à griller et à frire (sous glace) moins de 4 livres 38 à 39c.

Poulets: 4 livres et moins de 5 livres, 41c.; 5 livres et moins de 6 livres, 52 à 53c.; 6 livres et plus, 53 à 54c.

Poules: 4 livres et moins de 5 livres, 38 à 39c.; 5 livres et moins de 6 livres, 38 à 39c.; 6 livres et plus, 38 à 39c.

Jeunes dindons: moins de 10 livres, 45c.; 10 livres et moins de 16 livres, 45c.; 16 livres et plus, 45c.

Canards: 60 à 61c.

PRIX DES OEUFS
à Montréal

Aux détaillants: A-Extra Gros, 45½c; A-Gros, 43c; A-Moyen, 36½c; A-Petit, 29.6c.

Aux consommateurs: A-Extra Gros, 46 à 54c; A-Gros, 44 à 50c; A-Moyen, 38 à 42c; A-Petit, 32 à 35c.

Commentaires

Le prix de la volaille vivante et éviscérée est demeuré le même.

Le marché pour toute espèce de volailles est stable.

CHANGEMENT D'ADRESSE
Dr. Paul Boisvert
Spécialiste
YEUX — OREILLES — NEZ — GORGE
1300, rue Girouard
(devant Grand Hôtel)
sur rendez-vous — Tél. 774-8154

HOCKEY 72
Soirée des Caisses Pop
vendredi 7 avril
de 6 h. p.m. à 11 h. p.m. — 5 joutes
Ce coupon vous donne droit à deux billets pour la soirée d'ouverture de Hockey '72, en vous présentant à l'une ou l'autre des Caisses populaires du Grand Saint-Hyacinthe
Les billets seront disponibles dans les Caisses à compter de demain.

MORGAN, OSTIGUY & HUDON LTÉE
COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DE
L'ASSOCIATION DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES DU CANADA
SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL
ST-HYACINTHE: 1600 RUE GIROUARD - TÉL. 774-5391
Yves Jetté, gérant
REPRESENTANTS
René A. Fugère
Jean-Jacques Leduc

La Caisse d'Etablissement de Saint-Hyacinthe
Société régie par la Loi des Caisses d'Epargne et de Crédit
Casier postal 491 — Tél. bureau: 774-4783
490, ave de l'Hôtel-Dieu — Saint-Hyacinthe, Qué.
Caractéristiques de la Caisse d'Etablissement
* La Caisse d'Etablissement est une coopérative d'épargne et de crédit incorporée en vertu de la Loi des Caisses d'Epargne et de Crédit.
* La Caisse d'Etablissement est une institution démocratique.
* La Caisse d'Etablissement favorise l'épargne méthodique et systémathique.
* La Caisse d'Etablissement accorde une priorité aux demandes d'emprunt de ses membres en vue de l'établissement sous toutes ses formes.
* La Caisse d'Etablissement est une institution régionale.
Il y a 12 Caisses d'Etablissement dans le Québec affiliées à la Fédération des Caisses d'Etablissement

Les viandes "Super-Right" de A&P sont toujours de "HAUTE QUALITE et PAREES COMME IL FAUT!"
Quarts de longes de porc coupés en
COTELETTES DE PORC
9 a 11 cotelettes au paquet
lb 89c
Aucune tranche du centre enlevee
SPARE RIBS Genre "Country" lb 79c
A&P
s'intéresse . . .
Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 25 mars, 1972.
ROTIS DE PORC DE LONGE
Portion des côtes
Coupe 7 oz (Comptez-les)
lb 65c
Portion du filet
Rôti de 3 à 3½ lb
lb 75c
Pain Jane Parker
Blanc, tranché
4 Pains 24 oz $1.00
Regardez! Epargnez!
FEVES HEINZ Dans une sauce aux tomates
4 Boites 19 oz $1.00 (Pqt boni)
Ne manquez pas ceci!
LEGUMES ROSEDALE
Qualite de choix, maïs en creme ou pois
6 Boites 14 oz $1.00
Une autre aubaine!
FAB avec BORAX
Détersif
(Format géant) Boite 2 lb 10 oz
79c
(Premarque 99c)
A prix budget!
Canada No 1, culture de la Californie
LAITUE
Chaque 25c
Grosseur 24
2195, RUE SAINTE-ANNE — SAINT-HYACINTHE

Au Cegep Bourgchemin

Plus de 300 étudiants présents aux examens psychométriques

Pas moins de trois cent dix étudiants et étudiantes se sontp résentés aux examens psychométriques du campus Saint-Hyacinthe du collège Bourgchemin, samedi dernier, au pavillon de la Philosophie.

On en comptait 160 en techniques infirmières et 150 répartis en hygiène dentaire, en techniques diététiques et en techniques de laboratoire médical.

Seulement treize candidats parmi tous ceux qui ont été convoqués, ne se sont pas présentés à l'examen. Celui-ci comprend des épreuves de motivation, d'intérêt et de personnalité.

Ces examens se dérouleront chaque année et s'adressent particulièrement aux étudiants et étudiantes désirant poursuivre leurs études au C EGEP, à l'intérieur des différentes options professionnelles.

Ils ont pour but de vérifier si le candidat ou la candidate répond aux exigences scolaires, et se dirige dans une spécialité pour laquelle il a des aptitudes.

Chaque dossier scolaire est étudié par M. l'abbé Dupuis, conseiller d'orientation, de même que le dossier psychométrique.

Il est possible que, par suite de ces examens, on découvre chez un candidat une orientation nouvelle qui répondrait mieux à ses aptitudes.

Celui-ci sera alors convoqué au bureau du conseiller aux programmes qui lui fera part de la chose et en discutera avec lui.



(Photo : Bernard S.-Pierre)

L'édifice des Vins Calona

Bientôt sera complété dans le parc industriel un édifice des plus remarqués. La construction de l'usine "Les vins Calona" va bon train. Les Maskoutains pourront le remarquer davantage quand le printemps aura terminé son travail.

Nouvelles du Cegep

Responsable par intérim

Depuis que M. André Gosselin occupe des bureaux au Centre administratif du Collège, rue Bourdages, c'est M. Jean-Claude Banville qui remplit, par intérim, la fonction de responsable de campus de l'Education permanente.

Il est à noter que les étudiants ou professeurs, qui ont à discuter au niveau du campus de Saint-Hyacinthe de divers sujets relatif à l'Educ. perm., doivent communiquer avec M. Banville à l'ancien bureau qu'occupait M. Gosselin, au Pav. des Humanités ou aux postes téléphoniques 256 - 257.

Succès extraordinaire du mini-colloque

Le mini-colloque (5 à 7) organisé conjointement par les Services aux étudiants et les étudiants de Techniques administratives a remporté un succès peu ordinaire.

Les industriels qui se sont rendus nombreux à cette activité ont été enchantés de sa tenue et de son déroulement. Ils ont insisté sur la nécessité de tenir ce type de réunion surtout quand elle concerne un secteur relativement nouveau comme celui des Techniques administratives, spécialité méconnue des employeurs.

Ce premier contact a permis d'ouvrir la porte aux gens du milieu et a permis une explication franche entre industriels et étudiants.

Il y a certes lieu de féliciter tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce colloque. Et au risque d'en oublier, nous allons en nommer quelques-uns : le Dr Henri-Paul Girouard (pour avoir permis sa tenue) : André Blanchard et son personnel; Jules W. Comtois et son personnel ; M. Jean-Guy Gladu: Robert Fournier ; des professeurs en Techniques administratives ; Lise Beauregard ; Agathe Girard ; Claudine Labossière ; Pierrette Tétrault ; Hélène Ayotte ; Suzanne Dutilly ; Johanne Chartier ; Serge Michon ; Billy ; Francine S.-Amand ; France Michel ; France Lincourt ; Hélène Lavallée et le dernier, Yves Carignan, responsable de lad égustation de vins et fromages qui fut réussie à merveille.

Moniteurs pour le Camp de Santé '72

La Direction du Camp de Santé de Saint-Hyacinthe est à la recherche de monitrices et surtout de moniteurs pour l'été 1972.

Les conditions d'admission sont les suivantes : avoir 17 ans au 30 juin ; être de la région du grand Saint-Hyacinthe ; avoir une certaine expérience avec les jeunes.

Les intéressés n'ont qu'à s'adresser par écrit à l'adresse suivante : Camp de Santé de Saint-Hyacinthe, C.P. 44, S.-Hyacinthe, où l'on pourra obtenir un formulaire d'emploi.

Le juge Bélanger condamne Claude Poirier à une peine sévère de 10 ans de prison

Claude Poirier, un jeune homme d'une vingtaine d'années, origiinaire de la Métropole, et qui avait attiré l'attention en commettant un vol à main armée le 20 décembre 1971 à la BCN de Ste-Angèle de Monnoir, disposera d'une longue période de réflexion sur le thème: "le crime ne paie pas", puisque le juge Bélanger vient de le condamner à dix ans de pénitencier.

Le jeune homme est un dur à cuire en son genre, puisqu'il devra purger concurramment six autres peines pour différents actes criminels commis dans la région (à Saint-Dominique notamment.)

Un comparse P. Juliano connaitra sous peu le sort que lui réserve la Justice puisqu'il doit répondre des mêmes accusations.

Il bénéficie d'un rapport présentenciel à la demande même du juge puisque c'est la première fois qu'il comparait devant la cour.

Les deux hommes avaient fait irruption à la succursale BCN le 20 décembre vers trois heures de l'après-midi. Comme la porte était clause, neux-ci se frayèrent un chemin à coup de rafales de mitraillettes, et une employée échappa de justesse au feu nourri des voleurs.

Celle-ci put avertir la Sûreté du Québec à Marieville, qui se lança à la poursuite des bandits et les captura quelques heures plus tard dans une cabane à sucre.

Le juge Bélanger a trouvé révoltante la méthode employée par les jeunes voleurs, laissant clairement deviner qu'elle relevait de la barberie et qu'une peine sévère s'imposait.

DIAPORAMA, à la maison d'expression

Le Club d'Astronomie de S.-Hyacinthe présentera un montage audio-visuel "Diaporama", sur la nécessité de la création d'un observatoire maskoutain, jeudi soir 23 mars, vers 21 heures, à la Maison Populaire d'Expression, située 1871 del a rue des Cascades.

Le document parle des divers domaines abordés par l'astronomie et les moyens que doivent utiliser les astronomes pour l'étude des phénomènes célestes.

Le Diaporama sera suivi de le présentation d'une série de diapositives sur la conquête de l'espace, en particulier des photos prises en direct sur la lune par les astronautes des missions "Apollo".

Les responsables de la maison populaire invitent cordialement le public à assister à la représentation.



(Photo : Bernard S.-Pierre)

Contrat de travail chez Cayouette

La signature du contrat de travail chez les employés de C.-A. Cayouette, s'est effectuée jeudi 16 mars, à Saint-Hyalinthe. Dans l'ordre, (assis), MM. Claude Cayouette, gérant; Normand Saint-Pierre, uomptable; (debouts), Gilles Boucher, conseiller technique; L.P. Michaud, président syndical; Gérard Bastien, Conrad Desrosiers, directeurs, et J.-C. Desmarais, vice-président.

Chantier 72

C'est le temps d'agir

Durant six semaines Chantier 72 a fait réfléchir les chrétiens sur le thème de la libération.

Lorsque l'on constate chez les autres une peur de parler, des inégalités sociales, des injustices, des partis pris, du favoritisme, des rêves en couleur on rouspète, on "chiaille".

Comme dit l'Evangile, il est facile de voir une paille dans l'oeil du voisin alors que l'on oublie la poutre qui est dans le sien (Mt 7:35).

Jusqu'à quel point a-t-on changé sa façon de vivre, ses conceptions ? Jusqu'à quel point suis-je décidé ou motivé à mettre plus de libération dans ma vie, dans mon milieu de travail, dans ma famille, dans la société d'aujourd'hui ? Aurai-je le courage de passer à l'action ? Quelle décision vais-je prendre ?

Heureusement que je ne suis pas seul dans la vie : d'autres que moi veulent réagir aussi.

C'est ensemble que nous bâtissons la société, l'Eglise. Ne cherchons pas de bouc-émissaire : c'est trop facile et surtout cela nous exempte de lever le petit doigt.

Chantier 72 nous a mis sur une piste.

Le chantier reste ouvert : j'ai à le construire. Une première action possible c'est d'évaluer ce que nous ont apporté les six émissions de télévision, les rencontres de groupes, etc.

Pour ce faire, vous pouvez :

— faire parvenir vos commentaires au P. André Dame, o.p., Maison S.-Vincent-Ferrier, à Douville) ;

— compléter les pages 29-30-31 du livret du participant.

De plus chaque responsable d'un groupe de 6-10 personnes est prié de remplir un feuillet d'évaluation (laisser votre adresse en téléphonant à la Maison-Saint-Vincent-Ferrier, 774-5544). Aurons-nous le courage de prendre cette décision ?

Prochaines activités : l'émission télévisée le samedi 25 mars à 16 heures, c anal 10, à 17 heures, canal 13, ou le dimanche 26 mars, à 8 h. 45, canal 7.

Cette émission est reprise en circuit fermé le lundi 27 mars à 20 heures, à la Maison S.-Vincent-Ferrier, Douville, et le mercredi 29 mars, à 19 h. 30, au CEGEP de Saint-Hyacinthe. Le dimanche 26 mars, à 11 h. 45, C.K.B.S. nous donne un reportage sur Chantier 72

American Motors
Le Programme de Protection de l'Acheteur

Vous achetez : Ambassador, Matador, Javelin, Gremlin, Hornet.
Mais vous obtenez sans frais la protection de la garantie.

Prenez le volant d'une voiture American Motors et faites-lui voir du pays. Essayez tous les extras qui sont offerts ici en équipement standard : moteur V-8, climatiseur d'air, servo-freins et transmission automatique.

Apprenez ensuite ce que contient le Programme de Protection de l'Acheteur

Avec ça, vous conduirez votre voiture 1972 en toute tranquilité, pendant un an ou 12,000 milles (selon la première éventualité). S'il advient quoi que ce soit, par notre faute, nous le réparerons gratuitement.

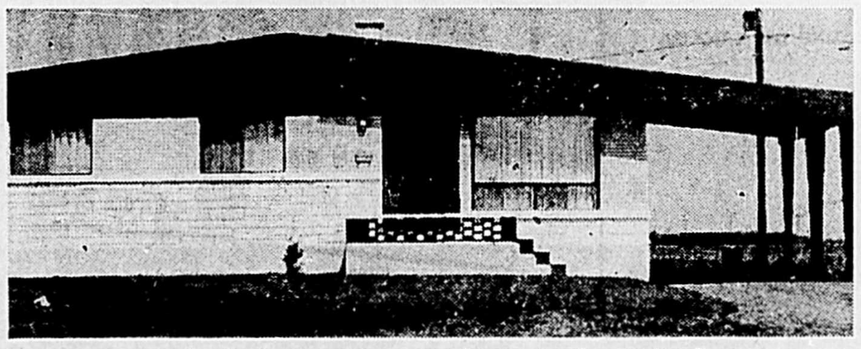
Puisque nous vous offrons une meilleure voiture de luxe à prix standard, il est normal que notre garantie soit meilleure aussi.

Une garantie qui tient
parce que nos voitures roulent bien

St-Hyacinthe Automobile Ltée
concessionnaire AMERICAN MOTORS
Boulevard Laurier Douville Tél. 773-8457

TOUPIN CONSTRUCTION

a le plaisir de vous offrir des maisons pour vous, salariés qui gagnez entre $4,500. et $6,500. par année.



Prix à partir de $12,200. au taux d'intérêt de 7¾% l'an.

Eligible au rabais provincial . . . Votre loyer par mois vous coûtera $92.50, toutes taxes municipales et scolaires comprises.

Une légère mise de fonds de votre part, $278. comptant, et vous devenez propriétaire de votre propre résidence.

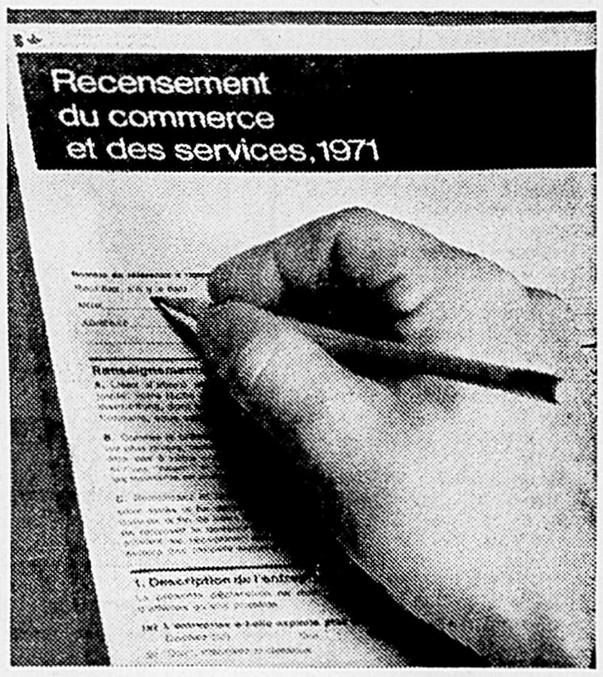
Des maisons-modèles sont ouvertes au public sur les rues Groulx et Choinière, Ville Saint-Joseph.

Pour vous, salariés qui gagnez $6,500. et plus par année,

plusieurs maisons sont à votre disposition, rues Saint-Charles et Lussier, à Sainte-Rosalie, un endroit paisible au coeur du village, une visite de votre part, vous constaterez la qualité et les bas prix.

Pour de plus amples informations, voyez :

TOUPIN Construction
8, boulevard Laurier Sainte-Rosalie Tél. 799-3942



Donnez-nous vos chiffres. Nous vous donnerons le tableau d'ensemble.

Les commerces et services font entrer chaque année 50 milliards de dollars dans l'économie canadienne. Ils emploient plus de monde et ont des recettes plus élevées que tout autre secteur économique.

Nous avons atteint la dernière étape du recensement du Canada de 1971. Il s'agit à présent de mesurer la part précise qui revient à chaque entreprise de ces catégories. C'est pourquoi nous avons absolument besoin de connaître vos résultats d'exploitation.

Etes-vous grossiste, détaillant ou fournisseur de services? Vous avez déjà en main un questionnaire de recensement. Veuillez le remplir et nous le renvoyer sans tarder.

Une fois terminé le recensement commerces-services, nous serons en mesure de présenter un tableau précis des tendances nationales dans ces domaines; ainsi vous pourrez voir exactement la place que vous y occupez.

Quel que soit votre chiffre de vente, les données du recensement de 1971 vous permettront d'établir des comparaisons entre celui-ci et celui d'entreprises de même taille au Canada, dans votre province, ou dans votre comté ou district du recensement. Ventes, rémuneration et effectifs sont parmi les variables que vous pourrez mesurer.

Ces renseignements seront toujours traités avec la plus grande discrétion, comme l'exige la loi. Nous ne publierons pas de chiffres visant moins de trois entreprises d'une même catégorie, en sorte qu'il sera impossible de distinguer vos résultats à vous.

La Division du commerce et des services de Statistique Canada cherche, par ce recensement, à produire des statistiques précises et à jour pour vous aider dans votre planification. Pour atteindre cet objectif, elle a besoin de vos chiffres les plus récents. L'importance qu'il revêt pour tant d'hommes d'affaires et de fonctionnaires fient precisément à son empleur et à son caractere detaillé.

Statistique Canada Statistics Canada

"Le Québec doit vivre selon ses moyens"

Fernand Cornellier
Le député de Saint-Hyacinthe



Québec, 16 mars 1972.

Lors de l'ouverture de la 3e session de la 29e législature, le premier ministre, M. Robert Bourassa, a consacré une bonne partie de son discours inaugural aux négociations qui vont décider de la rémunération des 280,000 employés des secteurs public et parapublic et il a, à ce sujet, déclaré que "Le Québec doit vivre selon ses moyens et le temps est venu pour les Québecois de s'en rendre compte." Il a aussi affirmé que l'Etat doit s'imposer des limites qu'il ne saurait franchir si ce n'est aux dépens de l'ensemble de la collectivité québecoise.

D'autre part, le premier ministre a proposé aux centrales syndicales une orientation nouvelle afin "de réévaluer en même temps que nous l'efficacité des mécanismes actuels en matière de rapports collectifs." Et dans le but de bien préciser sa pensée il a ajouté : "Il me paraît qu'actuellement les domaines les plus vitaux sur lesquels les centrales syndicales devraient faire porter leur option sont plus de l'ordre des salaires des employés publics, mais bien plutôt de celui de la productivité et de l'efficacité des services publics."

Dans ce discours inaugural, le chef du Gouvernement a rappelé les grandes lignes de la philosophie politique qui sous-entend l'action de l'administration actuelle. "Des exigences précises, a-t-il dit, doivent être satisfaites si nous voulons continuer les réformes entreprises et donner au Québec les bases solides de son avenir et les instruments de son progrès."

Il a souligné l'attitude d'ouverture et de calme dont son gouvernement a fait preuve devant les événements. Il a rappelé que l'arbitrage des intérêts des uns et des autres comporte nécessairement des exigences de fermeté surtout lorsque l'autorité aussi bien que la légitimité des grandes valeurs démocratiques sont mises en cause et quand la sécurité et l'intérêt publics sont menacés.

M. Bourassa a rappelé sa conception du fédéralisme qui n'est pas et ne doit pas être un dogme, mais doit constituer une réponse aux besoins d'organisation politique d'une société. Sur la question linguistique, il a fait appel à la lucidité, au réalisme et à l'esprit de justice et d'équité, et il a réaffirmé l'intention de son Gouvernement d'agir dans le meilleur intérêt de la collectivité québecoise en précisant que tous les députés pourront prendre connaissance du rapport de la Commission Gendron qui permettra de compléter et de mieux définir la politique linguistique du Québec.

Si l'action du gouvernement doit tenir compte de toutes les réalités de la vie québecoise, il est un domaine cependant que le premier ministre considère comme prioritaire, celui de la politique économique du gouvernement qui doit s'articuler autour des ressources physiques et humaines du milieu afin d'améliorer la position concurrentielle des entreprises québecoises et de réaliser un équilibre dans le développement de toutes les régions du Québec.

A ce sujet, M. Bourassa a rappelé l'importance du secteur primaire, le potentiel des ressources agricoles minières et forestières. Abordant en particulier le domaine des ressources hydrauliques, le primeir mintsre a noté l'agitation verbale et les demi-vérités auxquelles certains se livrent à partir d'informations partielles et souvent erronnées. "Le projet de la baie James est trop sérieux, a dit M. Bourassa, pour que nous nous laissions émouvoir par des arguments superficiels et intéressés".

Enfin le premier ministre a donné les grandes lignes de la législation qui sera présentée au cours de cette troisième session : réforme électorale, éducation, sport et loisirs, allocations familiales, communications, professions, regroupement administratif, environnement, santé publique, habitation, urbanisme, transport, justice, développement industriel, crédit agricole, lois du travail, etc.

Sunoco lance une promotion pour encourager l'équipe olympique

La Sun Oil Company Limited aide l'équipe canadienne à participer aux Jeux Olympiques de 1972 grâce à une importante promotion.

Tout en visant à pousser la vente de l'essence et à stimuler l'intérêt du public pour les Jeux Olympiques d'été, Sunoco lance une grande campagne pour réunir des fonds, au nom de l'Association Olympique Canadienne.

Pendant 17 semaines, Sunoco remettra aux automobilistes, une série de 21 médailles olympiques canadiennes (moyennant un achat de $3.00 pour une médaille).

Chacune porte l'écusson de l'Association Olympique Canadienne d'un côté, et de l'autre, les ymbole officiel d'un des 21 jeux olympiques d'été.

Le Jeu Olympique débutera par un don de 20,000 dollars que Sunoco fera à l'Association Olympique Canadienne. La Compagnie vendra aussi des écrins pour les médailles, à $2.99 — 50 cents seront remis à l'Association Olympique Canadienne pour chaque écrin vendu.

En plus d'aider nos athlètes amateurs et nos équipes, Sunoco offre à dix personnes la chance de gagner un voyage pour deux aux Jeux Olympiques de Munich, toutes dépenses payées.

Sunoco a créé les médailles Olympiques en étroite collaboration avec le Trust Olympique du Canada.

D'attrayants porte-médailles seront offerts gratuitement par tous les détaillants Sunoco. Cependant, la compagnie espère ramasser une somme considérable pour l'Association Olympique Canadienne et dépasser le montant initial de 20,000 dollars, grâce à la vente de ses é crins de luxe. Faits d'acier, les écrins de luxe ont un dessus en simili-cuir et un intérieur vert pâle avec caractères dorés.

Toute personne qui achète un écrin, reçoit un certificat à son nom, attestant qu'elle a encouragé nos athlètes à participer aux Jeux Olympiques d'été.

De plus, à partir du 29 mars et jusqu'au 12 juillet, Sunoco offrira toutes les deux semaines, un voyage pour deux à Munich.

Selon M. W.G. Cline, directeur de la vente et du marketing, Le Jeu Olympique Sunoco est la plus importante promotion jamais lancée par la compagnie.

Tandis que la publicité et le matériel au point de vente ont été préparés par les détaillants Sunoco au Québec et en Ontario, les écrins de luxe n'ont aucun aspect commercial. M. Cline prévoit qu'ils deviendront des objets de collection.



"Il importe que l'aveugle suive des cours pour son adaptation"

— M. Nova Gagné

"Il est très important que l'aveugle suive des cours d'adaptation à la cécité, s'il ne veut pas rester hors de toute communication avec le monde extérieur".

C'est ainsi que s'exprimait M. Nova Gagné, de Sainte-Rosalie, aveugle lui-même depuis dix-sept ans, à l'occasion de l'assemblée régulière du comité consultatif de l'Institut national canadien pour les Aveugles, région Drummond et Saint-Hyacinthe, tenue à Drummondville.

M. Gagné commença sa conférence en donnant la réaction à la cécité, et expliqua que l'aveugle doit vouloir prendre le cours et ensuite posséder les capacités tant physiques que mentales pour le suivre avec succès.

C'est M. Marcel Lequin, directeur régional, qui présenta le conférencier invité, qui vient de gradué au cours d'adaptation à la cécité.

Né à Richmond, après ses études scolaires, M. Gagné s'enrola dans la Marine royale canadienne, faisant du service de 1942 à 1945.

De retour à la vie civile, il travaille pendant deux ans à l'ancienne Hôpital des Vétérans, de Saint-Hyacinthe, à la salle d'opération comme technicien.

Déjà M. Gagné commença à avoir des troubles visuels.

Il travaille un an, à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, à l'Hôpital provincial au laboratoire de Recherche.

Il quitte cet emploi pour accepter du travail à l'Hôpital fédéral, à Ottawa, au département des Recherches antibiothiques.

Il travaille deux ans à Sept-Iles comme secouriste sur la construction du chemin de fer C.N.S. et L. ; deux ans, par la suite, à Labrieville toujours comme secouriste au barrage de l'Hydro-Québec.

Durant 17 ans, il est séparé du monde à cause de sa cécité manquant de communication, ne pouvant ni lire ni écrire.

Après une intervention chirurgicale, sans succès, M. Gagné s'est résigné, accepta sa cécité et décida de suivre le cours d'adaptation à la cécité offert gratuitement aux aveugles.

M. Gagné est marié, père de cinq enfants ; son passe-temps favori : le sport, la pêche, le hockey et le baseball.

Après la conférence de M. Gagné, M. Lequin, administrateur de la région de Drummondville de l'Institut national canadien des Aveugles, explique le programme d'adaptation à la cécité, offert aux personnes aveugles.

La durée des cours est de 12 semaines et comptent 380 heures d'instruction.

Ce sont :

Cours de braille lu et écrit, dactylographie, maniement de la canne blanche, habilité dans la maison, dextérité manuelle, culture physique et récréation, l'art oratoire, séances d'évaluation psychologique, conseils, entrevues avec des assistantes sociales, des conseillers d'orientation professionnelle, etc. Le cours est offert gratuitement.

A la fin de l'exposé de M. Lequin et de M. Gagné, c'est M. Larry Blanchard, vice-président de l'Association, qui remercia le conférencier.

AVIS
IMPORTANT
aux membres de la
Caisse Populaire Bourg-Joli

NOS LOCAUX SERONT FERMÉS À
3 heures p. m.
vendredi le 7 avril 1972
et toute la journée
lundi le 10 avril 1972

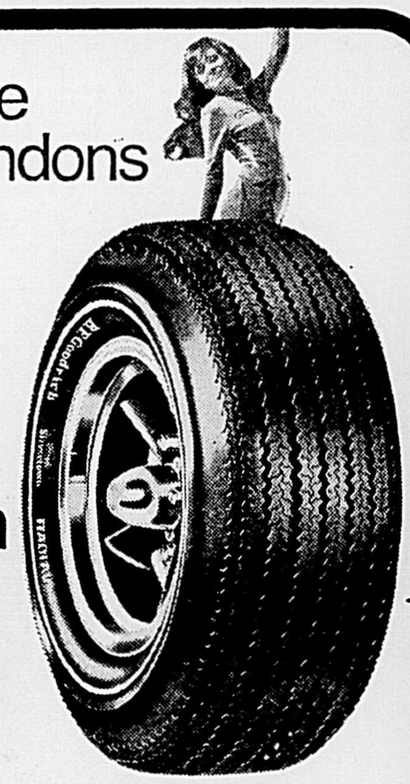
pour permettre le transfert du système de comptabilité actuel au nouveau système de télétraitement par ordinateur I.B.M.

Merci de votre coopération

GASTON ST-ROCH, gérant

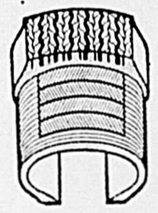
B.F.Goodrich

Voici le pneu que nous recommandons pour la performance hors pair



lifesaver radial

Garantie de 40,000 milles contre l'usure de la semelle plus garantie à vie sur la qualité et contre les hasards de la route.



Quand les clients nous demandent notre meilleur pneu, nous leur donnons le Lifesaver Radial B.F.Goodrich. C'est le premier pneu du genre. Il a 6 plis sous la semelle et celle-ci est plus large et 26% plus épaisse. Vous obtenez de meilleurs démarrages et des arrêts plus sûrs. Il prend les courbes en douceur et sans broncher, comme s'il était collé à la route.

Si vous achetez une auto neuve, si vous changez votre voiture pour un modèle plus récent, chaussez-la de pneus Lifesaver Radial. Vous n'aurez probablement plus besoin d'autres pneus. Même les conducteurs les plus insouciants en obtiennent de 50,000 à 60,000 milles. Venez les voir dès aujourd'hui.

LE LIFESAVER RADIAL.
Une autre valeur "deuxième siècle" de B.F.Goodrich

Voyez votre dépositaire :

PONTIAC BUICK CAMIONS GMC TRUCKS FIRENZA ESSO

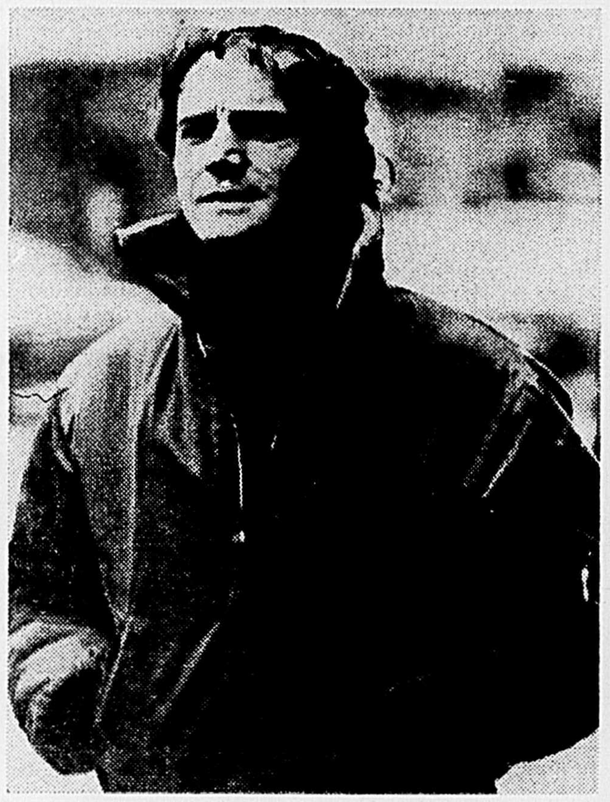
Acme Pontiac-Buick Inc.
C.P. 222 — 3000, RUE DESSAULLES
SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
TÉLS. ST-HYAC. 774-5303
MTL. 861-6524

Le chanteur Georges Dor met fin à sa carrière

A l'occasion d'un concert donné en fin de semaine dernière à Drummondville, le poète chansonnier Georges Dor a causé tout un émoi en annonçant qu'il mettait fin à sa carrière artistique sur la scène et que désormais il se réserverait à la littérature. L'auteur de "La Manic", Georges Dore de son vrai nom et frère d'une personnalité bien connue de la région maskoutaine, M. Gaston Dore, a révélé à son public réuni au Centre culturel de Drummondville qu'il venait de cancelle plusieurs concerts en province et même en France car il a décidé de mettre fin sans plus tarder à sa carrière dec hanteur.

L'assistance, composée surtout de parents et de connaissances du chansonnier, puisque Georges Dor est né et a grandi à Saint-Germain de Grantham et à Drummondville, n'en croyait pas ses oreilles. Il a fallu que le chansonnier répète sa décision vers la fin du spectacle pour que chacun comprenne que la décision était irrévocable. Plus tard en soirée, Georges Dor fut l'objet d'une ovation de l'assistance qui, à son tour, semblait lui faire ses adieux.

Interrogé par son journaliste, M. Dore a déclaré à l'issue du spectacle, qu'il avait pris cette décision depuis quelque temps, parce que la scène et la télévision l'épuisaient. Il continuera cependant à écrire comme poète et à endisquer des chansons.



A Radio-Canada

Emissions religieuses du Vendredi Saint

Le Vendredi Saint, 31 mars, une petite correction s'impose concernant l'émission "Un Cardinal missionnaire".

Format 60 sera présenté de 9h. 30 à 10h. 30, le Télé-Journal de 10h. 30 à onze heures et "Un Cardinal missionnaire" de onze à douze heures.

Cette émission religieuse montrera le Cardinal Léger en Afrique. C'est une réalisation signée Raymond Beaugrand Champagne.

Liste des émissions du Vendredi Saint: de nuef heures à onze heures: *La non-violence et les chrétiens*. La non-violence active: un devoir pour les chrétiens? Avec le Père Julien Harvey, s.j., qui situera la question dans le contexte de l'Amérique du Nord avec des invités. éalisation: Raphaël Pirro.

De 1h. 30 à deux heures: *Les Béatitudes*, émission dramatique. Réalisation: Claude Cubaynes.

De 2h. 30 à 3h. 30: *Questions d'aujourd'hui*, émission spécilae d'une heure. Animateur: le Père Legault. Réalisation: Jean-Charles Déziel.

De 6h. 10 à sept heures: *Les Saint'e Femmes*, entrevues avec des femmes d'aujourd'hui. Réalisation: Jean-Charles Déziel.

De 10h. 10 à douze heures: *Pensée pour le Vendredi Saint*, choix de "Pensée de la nuit", lues par Raymond Charest. Réalisation: Raphaël Pirro.

Dans le comté de Rouville

Contrat pour la réfection d'un réseau de cours d'eau

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, vient d'accorder un contrat à la firme Rouville Construction Inc., de Saint-Jean-Baptiste, comté de Rouville, pour la réfection du réseau de cours d'eau Décharge Neuve et de ses affluents, dans les limites de la paroisse Saint-Jean-Baptiste et de la municipalité de Saint-Damase, dans le comté de Saint-Hyacinthe.

Les travaux porteront sur le nettoyage et le creusage de quelque dix milles de cours d'eau, dans un secteur à très haute vocation agricole.

Cette réfection permettra aux 42 intéressés du bassin versant d'améliorer, s'il y a lieu, leur système de canalisation pour l'égouttement de surface.

Selon M. Toupin, l'aménagement complet de ce réseau permettra de drainer souterrainement à plus ou moins brève échéance la superficie totale du bassin, ce qui représente l'installation d'environ 3,200,000 pieds linéaires de drain.

A Mont Saint-Hilaire

Diminution dans la production à la Raffinerie de Sucre

La Raffinerie de Sucre du Québec, située à Saint-Hilaire, dans le comté de Rouville, a produit 33.6 milions de livres de sucre, 10,500 tonnes de pulpe et 7,850 tonnes de mélasse au cours de la période d'usinage qui vient de se terminer.

C'est ce que vient d'annoncer le sous-ministre québécois de l'Agriculture, M. Gaétan Lussier, président de cette société d'Etat, en précisant qu'il s'agit d'une légère diminution par rapport à l'année précédente, alors que la Raffinerie avait produit 39.5 millions de livres de sucre, 11,000 tonnes de pulpe et 8,000 tonnes de melasse.

Quelque 168,600 tonnes de betteraves ont été livrées à la Raffinerie par les producteurs québécois l'automne dernier.

La période d'usinage a débuté le 5 octobre 1971 et s'est terminée à la fin du mois de janvier 1972.

Si le rendement moyen à l'acre a été supérieur a celui de l'année précédente, la teneur en sucre a cependant été plus faible.

Chaque tonne de betteraves n'a en effet rapporté que 199.54 livres de sucre, comparativement à 223 livres, lors de la saison 1970-1971.

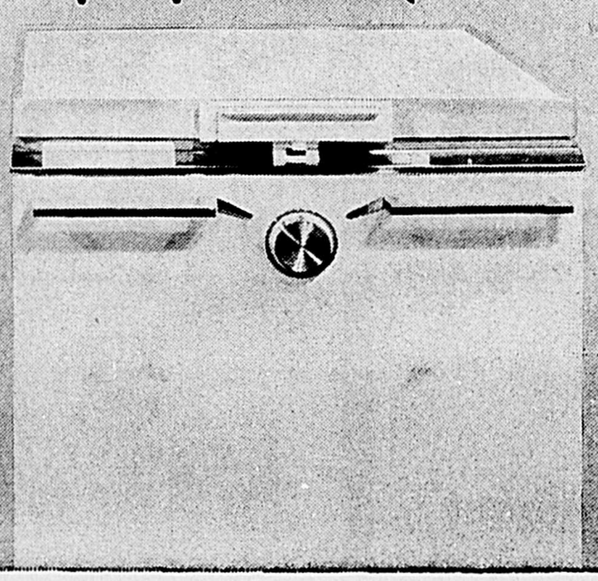
Faites comme nous, offrez-vous un cadeau de classe... un lave-vaisselle automatique.



Arrive un temps où l'on ne sait plus trop quoi offrir à son épouse. Il y a eu quelques bijoux aux anniversaires et à d'autres occasions spéciales, des beaux meubles qui créent un cadre reposant et élégant. Puis, vint le temps des cadeaux de luxe : manteau de fourrure, voyages, etc.

Pourquoi, cette fois-ci, ne pas choisir un cadeau qui plaira à tous deux ? Après tout, monsieur, la vaisselle, vous l'essuyez parfois, non ? Achetez donc un lave-vaisselle électrique automatique. Finie la corvée du lavage et de l'essuyage de la vaisselle ! Le lave-vaisselle alimenté à l'eau chaude électrique, c'est propre. Il lave, rince et sèche automatiquement la vaisselle, la pare d'un éclat impeccable, difficile à obtenir au lavage à la main. La corvée du lavage de la vaisselle, ça n'intéresse personne. Laissez-la au lave-vaisselle. N'avez-vous pas tellement mieux à faire ?

"on est propre propre propre"



Zeller's GALERIES SAINT-HYACINTHE

SUPER-VEDETTES

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI – 23 - 24 - 25 mars

Flash cubes pour instamatic, empaquetage de 3 exclusif à Zeller's
rég. $1.44
spécial : $1.07
Chargez-le à votre compte.

SHAMPOOING 'BRIGHT SIDE' pour cheveux secs ou normaux, format 10 oz
prix Zeller's: $1.57
spécial : $1.17
Portez à votre compte.

POUR DAMES soutien-gorge de marque Grenier, Vanity et Wonder-Bra
modèle régulier allant jusqu'à $7. $1.77
prix Zeller's :
Chargez-le à votre compte.

Eau minérale naturelle Verchères de 'Pure Spring'
bouteille 30 oz
prix la bouteille: 24¢
ou $2.49 la caisse de 12
Portez à votre compte.

Samedi "Journée Boule de Neige"
Gagnez un bon d'achat de $350. ou plus
si non réclamé $50. ajoutés chaque semaine.
Rien à acheter, demandez vos bons de participation à nos caissières.
TIRAGE TOUS LES SAMEDIS À 4 H. 30 P.M.
Vous devez cependant ÊTRE PRESENT AU MAGASIN LORS DU TIRAGE.
Sans votre présence, nous accumulerons le montant de semaine en semaine.
ATTENTION : l'heureux gagnant se verra doubler son prix, s'il possède un COMPTE ACTIF avec Zeller's.

Coupes de verre français empaquetage de 4 format varié
rég. $1.27
spécial : 88c
Portez à votre compte

AIR FOAM GRANULE, SAC DE 2 LB
prix Zeller's: $1.33
spécial : 88c
Chargez-le à votre compte

Spécial de notre boutique "Vibration", CHANDAILS "MOD" styles moulants
rég. $9.86
spécial : $7.44
Portez à votre compte

POUR HOMMES gilets 100% nylon, manches longues modèle avec fermeture éclair à l'avant
rég.$2.93
spécial : $1.97
Chargez-le à votre compte

LAMPES dernières nouveautés, s'appareillant à toutes les pièces de la maison, couleurs assorties
rég. $7.47
spécial : $4.97
Portez à votre compt

ENSEMBLE DE BOITES DE CUISINE comprenant: thé, café, sucre, farine, couleur : gold, avocado, flamme
rég. $7.77
spécial : $5.77
Chargez-le à votre compte

Ensemble 3 pinceaux, 1, 2 et 3 pouces idéal pour la rénovation du printemps
rég. $1.66
spécial : $1.33
Portez à votre compte

Spécial du "Café Fleur de Lys", 3 jours seulement autant de poisson que vous pouvez manger pour 99c
Un délice du "Café Fleur de Lys"

Zeller's galeries st-hyacinthe
3300, BOULEVARD LAFRAMBOISE
SAINT-HYACINTHE, P.Q.
Utilisez notre plan de crédit afin de profiter de nos "Super-Vedettes".

Jacques Courchesne

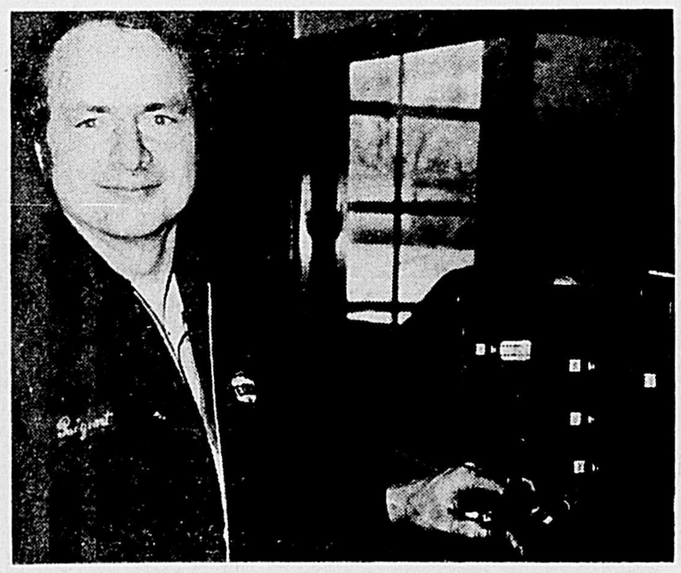
TEXACO SERVICE

AUTO-LAVE



M. Jacques Courchesne
propriétaire

M. Régent Savaria
mécanicien

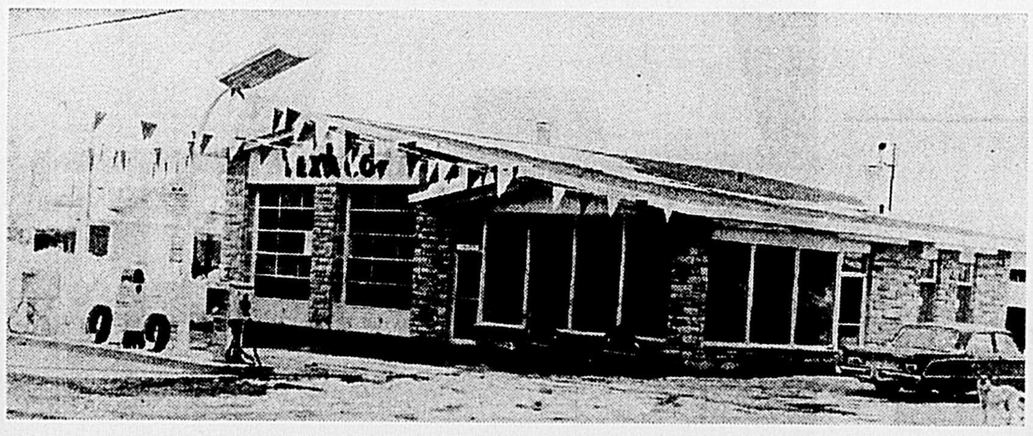


NOUS AIMONS VOUS REVOIR !

5¢

L'ESCOMPTE

TEXACO

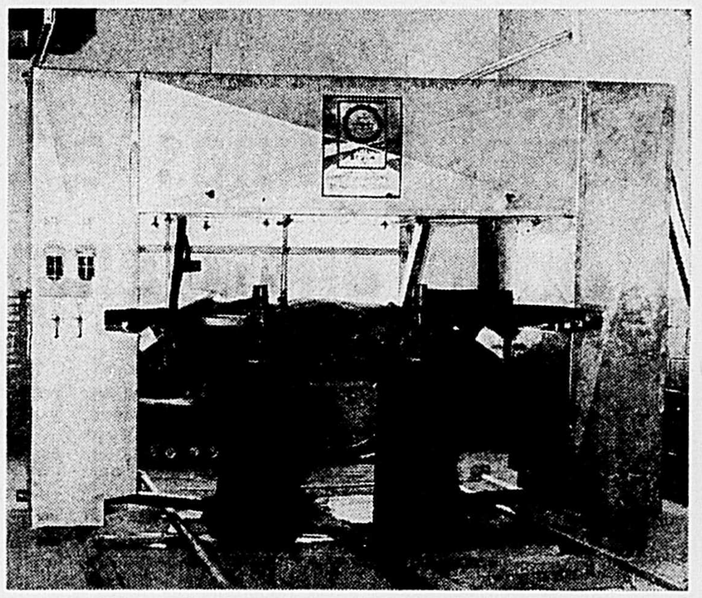


LE SERVICE ON CONNAIT CA

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

860, rue SAINT-LOUIS
VILLE SAINT-JOSEPH

Tél. 773-6287



Heures d'ouverture
auto-lave, lundi au dimanche,
6 heures a.m. à 11 heures le soir.

Vendeur des pneus Firestone



Heures d'ouverture :
lundi au dimanche,
6 h. a.m. à 11 h. du soir

CETTE PAGE PUBLICITAIRE EST UN HOMMAGE DE CES COMMANDITAIRES.

VILLE SAINT-JOSEPH
R. Brouillard Construction Inc.
835, rue Lajoie tél. 774-5567

VILLE SAINT-JOSEPH
GERARD LALIME
plomberie — jouets — cadeaux
peinture "Château", — articles de sport,
spécialité : fer en barres
345, rue Saint-Louis tél. 773-6634

VILLE SAINT-JOSEPH
CONRAD LAFLAMME Ltée
bois et matériaux de constructions
centre de rénovation— (tout pour le bricoleur)
800, rue Villeneuve tél. 773-2569

VILLE SAINT-JOSEPH
VITRERIE PARE
ouvrage générale — vitre d'auto
et deventure de magasin, etc.
645, rue Savoie tél. 774-7989

LAMBERT GRENIER
contracteur excavation
terre à gazon et terre noire
82, rue Roy, Ste-Rosalie, tél. 799-3510

RESIDENCE VILLE SAINT-JOSEPH
Lionel Daigneault
Entrepreneur Electricien
Spécialité : Installation industrielle -- commerciale — résidentielle
508, rue Mondor, S.-Hyacinthe, tél. bur. 773-1603, rés. 773-4777

VILLE SAINT-JOSEPH
Les Ateliers Mobiles Denis Millette Inc.
Plomberie, chauffage, vente et service
490, rue Lemire tél. 774-7543

VILLE SAINT-JOSEPH
Les Maçons indépendants
M. Gaston Gauvin, prop.
1455, rue Saint-Onge tél. 773-4006

Normand Richard Inc. Entrepreneur plomberie, chauffage, brûleur à l'huile
127, rue Pinard Saint-Thomas d'Aquin tél. 796-3561
FOURNISSEUR : **Paul Heating Supply Inc.**
8300, rue Jolibois Saint-Hyacinthe tél. 775-6672

C. A. Cayouette Ltée
Portes et châssis
3355, rue Picard Saint-Hyacinthe tél. 773-9769

Les Carrières de Saint-Dominique Ltée
Pierre concassée — Beton préparé
tél. 773-2591

Une soirée d'information SUCO sur les coopérants outre-mer

Une dizaine de coopérants présentent le fruit de leur expérience

Près de 100 personnes se rassemblent dans l'Auditorium de l'Ecole de Médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe pour entendre des témoignages d'une dizaine de coopérants SUCO de retour d'outre-mer, à l'occasion d'une soirée d'information tenue lundi dernier. Un programme varié fut offert au public dans le but d'attirer son attention sur le développement et la coopération internationale.

Dans une première partie, quatre coopérants de retour présentaient le fruit de leur experience outre-mer: Mme Nicole Grandmaison, ex-coopérante au Nigeria, parla de son travail comme professeur dans un collège féminin et M. Gilles Cournoyer exposa une expérience correspondante dans un collège masculin, au Togo. Mme Marie-Ange Favreau entretint ensuite l'assemblée sur sa longue expérience comme infirmière et sage-femme en Haïti; ensuite M. Martin Martineau raconta les circonstances de sa coopération comme technologiste agricole à Madagascar.

Un film documentaire présenta ensuite la pensée d'un jeune coopérant néerlandais sur les exigences de la coopération en Afrique.

Enfin, dans une troisième partie, plusieurs autres coopérants de retour se joignirent aux conférenciers pour participer à une table ronde avec toute l'assemblée. Les questions ne manquèrent pas de même que les objectifs, ce qui donna lieu à la présentation d'opinions divergentes ou complémentaires sur le développement et la coopération internationale.

La participation très active d'une assemblée aussi diversifiée qu'intéressée, contribua à créer un climat intense d'échange et de recherche, très intéressant pour tous.

La soirée, organisée par le comité Richelieu-Yamaska en collaboration avec le Bureau régional SUCO Rive-Sud, était animée par Monsieur Jacques Grandmaison, président du comité.

Il faut souligner la collaboration désintéressée de l'Ecole de Médecine vétérinaire qui, par l'entremise du Dr Joseph-D. Nadeau, avait gracieusement mis à la disposition de SUCO l'Auditorium de l'Ecole.

Daniel Gélinas est condamné à onze ans d'emprisonnement

L'un des trois cagoulards qui ont commis un vol à main armée en novembre, à la Caisse populaire de Sainte-Hélène de Bagot, Daniel Gélinas, vient de recevoir sa sentence du juge Dollard Dansereau.

C'est lundi de cette semaine, à la cour du magistrat du district de Saint-Hyacinthe, que le juge le condamna à onze ans d'emprisonnement.

Agé de 23 ans, Daniel Gélinas fut accusé non seulement du vol de Sainte-Hélène, mais aussi pour un vol commis à Saint-Joseph, ainsi que de d'autres acusations en rapport avec la fusillade qui suivit le premier vol.

Le procureur de Gélinas, Me Benoit Matte avoua que son client s'attendait à aller au pénitencier, mais il demanda la clémence de la cour. Il expliqua que la sentence devait être assez longue pour être exemplaire; il a cependant ajouté qu'elle ne devrait pas être par contre trop longue pour permettre à l'accusé de se réintégrer à la société, à sa sortie.

Le procureur de la couronne, d'avis différent, déclara que l'accusé méritait une punition sévère. Il ajouta que la société devait se protéger contre un tel individu et que la sentence devait être assez sévère pour décourager ceux qui voudraient imiter Gélinas.

C'est vers cette dernière suggestion que se pencha le juge Dansereau.

Celui-ci expliqua que Gélinas est d'une famille respectable et que sa conduite est anormale étant donné les études qu'il a faites.

"Il n'avait pas, dit-il, avec l'avenir qui se présentait à lui à choisir le métier de voleur de grands chemins."

Il ajoute qu'en dépit du fait que plusieurs chances aient été données au détenu d'amender sa conduite, rien ni personne ne réussit à le faire changer.

Gélinas a épuisé sa réserve de chances.

La Coopérative montérégienne nouveau fabricant de cidre

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a annoncé qu'un permis pour la fabrication et la vente du cidre venait d'être accordé.

La Cooperative Monteregienne, de Rougemont, dans le comté de Rouville, a ainsi reçu l'autorisation de fabriquer du cidre fort et du cidre léger.

M. Garneau a précisé qu'il s'agissait du neuvième permis de fabricant à être émis depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la fabrication et la vente du cidre.

L'industrie du cidre qui est nouvelle au Québec, entrainera d'ici les deux prochaines années des investissements d'environ $2,000,000 et devrait procurer de l'emploi à plus de 200 personnes.

On prévoit que la production annuelle atteindra 500,000 gallons dès cette année.

Temporairement

La circulation des motos-neige assurée par les divisionnaires

Les divisionnaires du ministère de la Voirie du Québec seront responsables temporairement de la circulation des motos-neige sous les ponts et les ponceaux aménagés sur les autoroutes et les chemins à accès limité.

En vertu d'un arrêté en conseil, du 7 janvier, le gouvernement ne fait plus appel à une fédération de clubs (comme l'ACAN) pour contrôler les droits de passage et pour recueillir les preuves de responsabilité.

Les organismes intéressés doivent, à partir de maintenant s'adresser à leur division locale de voirie pour obtenir des détails additionnels.

Comme il y a lieu de concilier l'intérêt public et l'intérêt des motoneigistes, le ministère de la Voirie est autorisé à permettre l'aménagement de sentiers pour moto-neige sous les autoroutes et les chemins à accès limité.

Des traverses seront aménagées à même les ouvrages qui font déjà partie intégrante de la route, et qui sont prévues aux plans et devis afin de permettre à cette route de franchir les obstacles comme les cours d'eau et les chemins secondaires.

Cependant, cette circulation des motos-neige ne sera autorisée qu'aux endroits spécifiquement désignés à cette fin par le ministère.

Dans chaque cas, les intéressés assument la responsabilité exclusive de tous les accidents envers leurs membres, envers les tiers et envers le ministère.

Ainsi les motoneigistes qui emprunteront ces passages spéciaux auront la responsabilité exclusive de tous les dommages ou accidents qu'ils pourront causer.

Afin d'obtenir plus d'information sur l'organisation de sentiers de motos-neige et se procurer des panneaux de signalisation, les intéressés doivent s'adresser directement au divisionnaire local, qui dispensera ce service tant que l'organisme gouvernemental de gestion pour les réglementations actuelles et futures de la moto-neige n'aura pas été mis sur pied.

Les personnes intéressées doivent s'adresser pour les régions de : S.-*Hyacinthe et Bagot*, M. Marcel Côté, Ing., 2755 de la rue Picard, C.P. 158, S.-Hyacinthe : *Yamaska*, M. *René Paquin*, C.P. 279, Nicolet : *Richelieu*, M. Marcel Côté, Ing., 2755 de la rue Picard, C.P. 158 : S.-Hyacinthe : *Rouville*, M. Paul Béland, Ing., C.P. 88, Iberville, et *Verchères*, M. Marc Lallier, Ing., 574 de la rue Notre-Dame, Saint-Lambert, Chambly.

memorandum aux annonceurs

HEBDOS 4 WEEKLIES



UN FIN LIMIER SUIT LA BONNE PISTE !

Aucun problème chez-nous; nous pouvons vous dire où va chaque exemplaire de notre journal, grâce à notre affiliation à l'Audit Bureau of Circulations, une maison de vérification hautement cotée.

Nous garantissons ce que nous offrons, soit un tirage véritable audité et contrôlé par l'ABC, que vous pouvez vérifier vous-même en demandant une copie de notre dernier rapport.

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

L'Audit Bureau of Circulations groupe plus de 4,000 annonceurs, agences de publicité et éditeurs de journaux. L'organisme est reconnu par ses standards d'efficacité dans le monde de la publication.

AUDITED PAID CIRCULATION ABC

AVIS DU FRONT COMMUN

Le monde ordinaire
a relevé la tête
Le monde ordinaire
a parlé
Le monde ordinaire
a dit ce qu'il voulait

Le vote du 9 mars,
c'est un vote pour négocier
Négocier, c'est parler
d'égal à égal

La négociation collective,
c'est le seul moyen démocratique
d'ajuster les groupes sociaux
entre eux

C'est cela qui fait peur
aux notables,
parce que ça permet
aux travailleurs
de dire enfin
ce qu'ils veulent

Le lendemain du vote,
Le gouvernement des notables
a accepté
de négocier
la politique salariale
Ce qu'il avait toujours refusé

Négocier
C'est parler d'égal à égal
C'est'y clair



FTQ ceq CSN

publié par le front commun du secteur public CSN-FTQ-CEQ

Un livre sur les Hurons du Québec, par le Grand Chef Max Gros-Louis

Voici un livre meilleur que son titre : **Le premier des Hurons**, par Max Gros-Louis, ou Max Oné-Onti Gros-Louis, lequel fut élu, en 1967, Grand Chef des Hurons du Québec, en leur réserve de Loretteville, près Québec. (1).

L'ouvrage est dû à la collaboration de ce chef, authentique Huron né à l'été de 1931, et un nommé Marcel Bellier, homme modeste qui ne paraît nulle part dans des pages qui seraient surtout de lui par la forme, tandis que son ami indien ou amérindien, fournit le fond sur lequel il travailla.

Sans oublier les droits, méconnus de nos jours, des Hurons qui vivent ou vivotent en ce pays de Québec qui est celui de leurs ancêtres, le livre n'a rien du plaidoyer habituel, connu depuis longtemps, des indigènes réclamant le territoire qu'ils ne cédèrent ni ne vendirent aux blancs par des traités ou des contrats, mais qui leur appartient quand même.

Il se présente comme un recueil de souvenirs, où l'auteur raconte son histoire, en même temps que celle de son peuple, et dit en cours de route les griefs qu'il peut avoir contre ses amis de race blanche, la fierté et les espoirs de ceux de sa race, qui ne demandent pas mieux que de s'entendre avec Canadiens français et Anglo-Canadiens de notre pays, à la condition qu'ils ne soient pas eux-mêmes traités comme des gens méprisables, ou des parias, sur ce sol dont leurs pères furent les premiers habitants.

• • •

Ce Max Gros-Louis qu'on aperçut un moment sur l'écran de télévision, il n'y a pas si longtemps, est une figure attachante, en même temps qu'un homme qui prend au sérieux son rôle de chef, et n'a pas tort.

Fils aîné d'une famille de neuf enfants et désireux de s'instruire dans la mesure du possible, se demandant s'il ne pourrait embrasser une carrière libérale comme un de ses oncles, frère de son père, devenu médecin, il dut quitter l'école plus tôt que prévu, dans des circonstances assez pénibles.

Au cours d'une semonce plus ou moins justifiée, il fut traité de **maudit sauvage** par un professeur, auquel il répondit par un coup de poing.

Une note de renvoi à son père remplaça le certificat de fin d'année, puis il prit le bois avec les siens, comme c'était la coutume, pour apprendre à piéger, chasser, pêcher, gagner sa vie.

Il fut l'un des premiers à explorer, avec d'autres Indiens, des arpenteurs et des ingénieurs miniers, cette région du nord de Chibougamau où l'on découvrit des mines de cuivre qui furent exploitées pendant un certain temps, pour être ensuite fermées.

Il souligne en son livre, en marge d'événements qui marquèrent alors la vie quotidienne, certains aspects de l'histoire des Indiens que nous ignorons et nous sont comme une révélation.

• • •

Il croit entre autres choses, et le dit, que les Iroquois et les Hurons d'autrefois n'étaient pas des ennemis-nés, mais les membres d'une même tribu indienne, comme le savaient nos historiens les plus sérieux.

Il note encore que les parcs nationaux de la province, relevant de Québec ou d'Ottawa, sont interdits aux autochtones en ce qui regarde la pratique de la pêche et de la chasse; que seules de très fortes notes en classe permettaient jadis aux Indiens d'aspirer aux études secondaires; que l'université leur fut fermée jusqu'en 1952; que le droit de vote ne leur était pas accordé dans les régions où ils se trouvaient en majorité, comme, par exemple, dans le secteur de la baie James; qu'on disposa toujours des terres qu'ils occupaient sans les consulter jamais, et ce, de l'est à l'ouest, du sud au nord du pays.

Quoi de plus déconcertant, à ce sujet, que la vente de l'Alaska aux Etats-Unis à la suite d'on ne sait plus quelles tractations, entre nos gouvernements et celui de Washington.

Ailleurs, il réduit à néant cette légende que les Indiens d'Amérique scalpaient les blancs tués par eux à la guerre, rappelant que cette pratique du scalp leur avait été suggérée par les Anglais, qui voulaient connaître ainsi le nombre des ennemis abattus en leur nom, ce pourquoi ils payaient les aborigènes armés au préalable.

Il arriva que des Anglo-Saxons furent ainsi envoyés **ad patres**, à cause de la prime convoitée, et les Indiens les maquillaient de telle sorte que les payeurs ne se rendaient pas compte qu'ils avaient avancé la mort de concitoyens.

Le livre de Gros-Louis nous apprend pas mal de choses, et surtout que les Indiens se réveillent de plus en plus, de l'est à l'ouest de l'Amérique, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Ils se réveillent et leur nombre augmente, ce qui invite à réfléchir.

Ils relèvent partout la tête et c'est à se demander ce qui se produira, le jour où les blancs cesseront de leur inspirer la crainte dont ils profitèrent jusqu'ici.

L'Illettré

(1) Editions du Jour, Montréal.

LE COURRIER

LETTRES

CENTRALE AUTO ELECTRIQUE INC.
CENTRAL AUTO ELECTRIC

DEPUIS 23 ANS A VOTRE SERVICE

758, rue des Cascades S.-Hyacinthe Tél. 774-6266

M. Labrie, prés. — R. Paquette, gérant

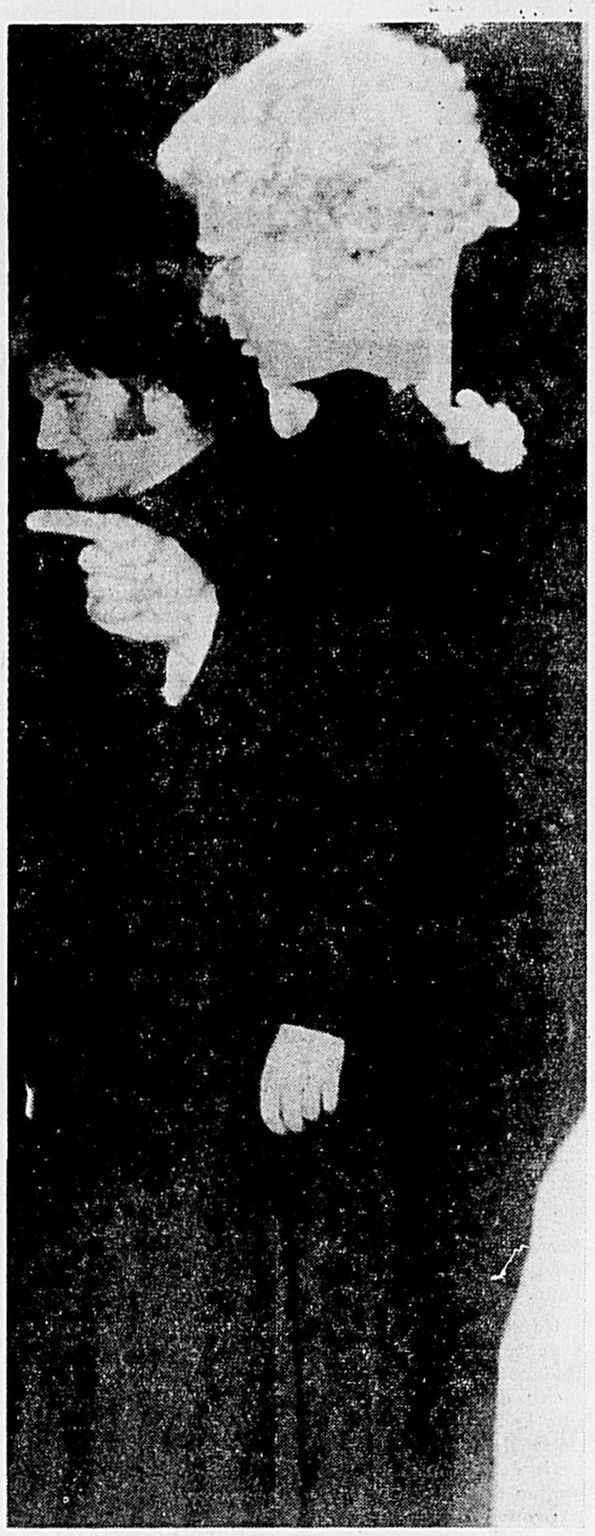
Distributeur de pièces Prestolite — Batteries Willard

Générateurs — Démarreurs — Alternateurs

Magnéto — Essuie-glaces — Carburateurs

Mise au point du moteur (tune-up) - Kings Electronic

Samedi, ouvert de 8 heures à midi



(Photo : Bernard S.-Pierre)

Une pièce de Félix Leclerc — La troupe de théâtre de l'Institut de Technologie agricole de Saint-Hyacinthe vient de présenter une pièce de l'auteur québécois Félix Leclerc, "L'Auberge des morts subites". L'unique représentation se tint samedi 18 mars à l'auditorium de l'I.T.A. Sur la photo, André Sauvageau et Gérard Lussier, dans le rôle de Frère Amédée et de Célestin.

"C'est si peu de chose", à peine 4,924 heures de détention

Geneviève Gilliot, aujourd'hui grand'mère délicieuse et femme d'affaires pétillante de vie, signe un ouvrage de 210 pages fort émouvant : ses sept mois de détention dans diverses geôles, peu après la libération de la France en décembre 1944.

Arrêtée au matin du 7 décembre, elle ne s'inquiéta pas outre mesure et, comme elle l'écrit, "elle ouvrit grand les yeux pour ne rien perdre de cette aventure". Une aventure toutefois, et elle le verra plus tard, qui devait durer sept longs mois. C'est quand même le coeur rempli d'espoir et confiante que la Justice française "n'arrêtait pas pour rien" qu'elle vogua d'un lieu de détention à un autre, attendant qu'un juge d'instruction lui fasse connaître la raison de son incarcération.

Pendant sept mois, elle rédigea son livre de bord, sur tout ce qu'elle pouvait trouver de papier. Elle y décrit ses compagnes de détention, elle recueillit des plus banals jusqu'aux plus émouvants des faits qui constituent la vie d'une prisonnière.

A travers ce "reportage" écrit avec humour et spontanéité, perce toute l'inquiétude d'une mère qui a laissé à eux-mêmes trois enfants de 12, 9 et 5 ans. Mais Geneviève Gilliot est courageuse.

L'AUTEUR : GENEVIEVE GILLIOT

Geneviève Gilliot est née à Paris le 9 mai 1913. Elle y fit ses études et y vécut : durant la guerre, elle s'installa à Chataincourt, en Beauce.

Le 23 janvier 1953, elle émigre à Montréal où elle vit depuis, ainsi que deux de ses enfants : Nicole Kerjean, comédienne, et Jacques-Charles Gilliot, réalisateur à la télévision.

Durant ces années, elle exerça les métiers de coiffeuse, représentante de produits pharmaceutiques, secrétaire, agent de presse, journalière, cuisinière, contremaîtresse sur une ferme, traductrice et plusieurs autres. Elle représente aujourd'hui au Canada des sociétés suivantes : la Société des auteurs dramatiques de France, la Société des gens de Lettres, la Société des Editeurs de musique, la Société des peintres, sculpteurs, photographes de France. Le titre de son livre: *C'est si peu de chose.*

Question : Qui est le nouveau propriétaire du restaurant LE PETIT TRIANON
7850, rue des Cascades Est — S.-Hyacinthe ?

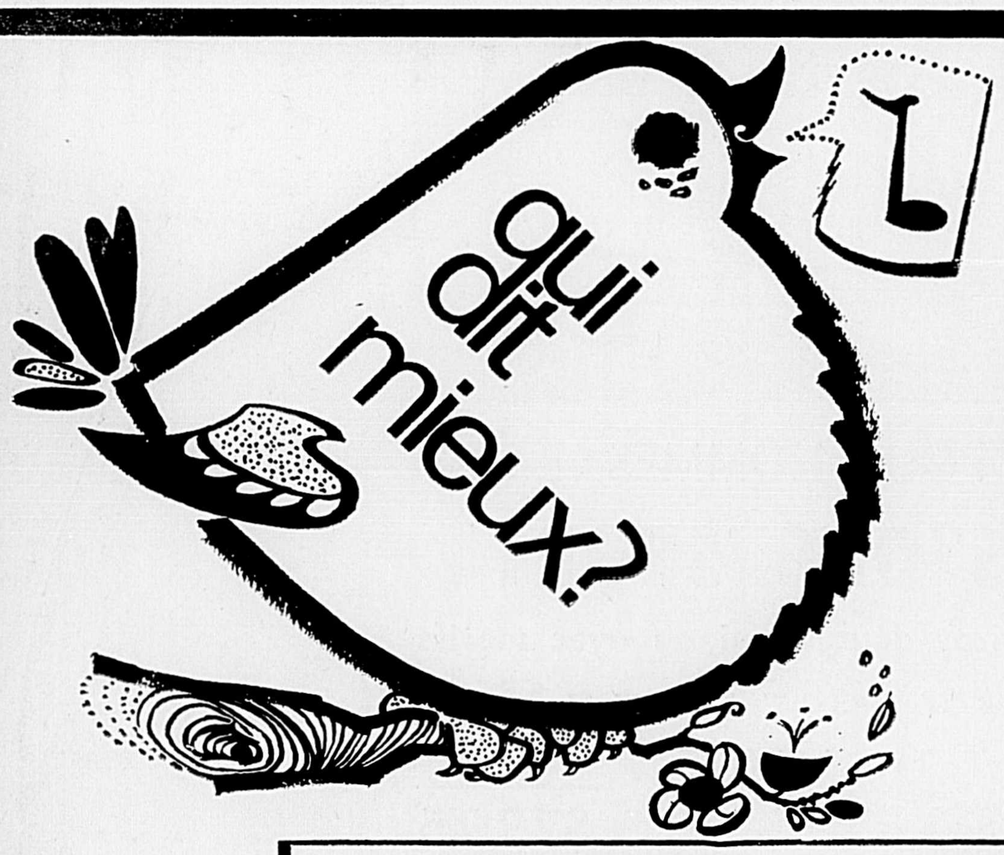
Réponse : Le Bon St Pierre

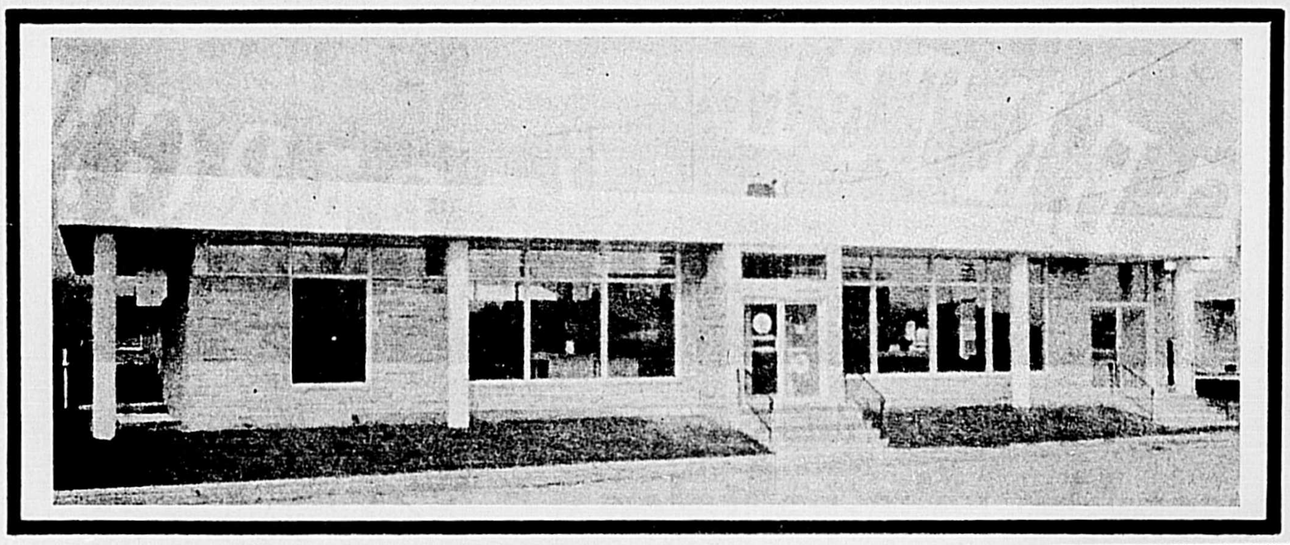
Question : Vend-t-il encore ses morceaux de tartes toujours aussi gros ?

Réponse : Plus que jamais.

Bienvenue à tous les clients anciens et nouveaux.

Gérard Saint-Pierre, pro.





3600 MEMBRES PROPRIÉTAIRES



Jules Goyette
président

ACTIF ... DE $3,100,000.00

Sommes prêtées : prêts hypothécaires : ..... $744,000.
prêts à la consommation : ..... $976,000.



Noël R. Laurin
gérant

3 FAÇONS POUR MIEUX VOUS SERVIR

1er : au comptoir, intérieur
lundi — mardi — mercredi
10 h. a.m. à 3 h. p.m.
jeudi : 10 h. a.m. à 6 h. p.m.
vendredi : 10 h. a.m. à 8 h. p.m.

2e : guichet auto et piéton
lundi — mardi — mercredi
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
jeudi : 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
vendredi : 9 h. a.m. à 8 h. p.m.

3e : dépôt consigne : 24 heures par jour.

Nouvelle édition du Centre de Documentation: La faune et la flore du Québec

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JOSEPH

800, RUE PETIT VILLE SAINT-JOSEPH TEL. 773-7419

Disques-T'en pense... avec Gilbert Audy



Diane Dufresne nous offre présentement, tiré du film "Le Diable est parmi nous", un nouveau 45 tours : "D'un jour à l'autre" et "D'vant ma télévision" sur étiquette GAP (AP 205).

Les jeux sont faits: trophées Juno

Chaque année, les compagnies de disques canadiennes attendent avec impatience les résultats des trophées Juno qui sont votés par les directeurs musicaux des postes de radio et de télé d'un océan à l'autre. Comme à chaque année, le vote a été presqu'unanime et personne n'est resté surpris des résultats.

Meilleure vocaliste de l'année : Anne Murray

La petite chanteuse de Springhill, Nouvelle-Ecosse, a fait tout un bout de chemin depuis ses débuts. Cette année, deux albums lui ont valu ce prix soit "Talk it over in the morning" et "Anne Murray—Glenn Campbell album". Tous les deux sont pour capitol.

Anne Murray recevait son deuxième trophée Juno.

Performance féminine extraordinaire durant l'année : Ginette Reno

Comme Anne Murray avec sa renommée devenue internationale et ses spectacles en Angleterre ainsi que le Super "Spécial Ginette Reno" qui passa au petit écran anglais sur la chaîne CBC, Ginette Reno a prouvé encore une fois son talent exceptionnel bien de chez nous.

Meilleur chanteur de l'année : Gordon Lightfoot

Si on se souvient du début de '70 jusqu'à sa fin, le Gordon Lighfoot a dominé partout la musique canadienne.

Ce trophée lui a été donné pour l'album "If you could read my mind".

Il vient aussi de remporter le trophée Grammy aux Etats-Unis pour le même album.

Il est étonnant que Lightfoot soit resté si longtemps dans l'ombre alors que l'on sait qu'il est un des meilleurs compositeurs canadiens.

Gordon Lightfoot vient de mettre sur le marché un nouvel album "Don quixote" pour la compagnie Reprise qui est distribuée par Kinney Music (Warner Bros).

Meilleure performance mâle de l'année : Joey Gregorash

Le succès du 45 tours "Down by the river", a été en grande partie responsable de ce choix. Joey est un des meilleurs interprètes de Toronto qui soit venu sur les chartes cette année.

Il endisque pour la maison Polydor. Je crois que cette nomination va lui permettre de connaître un plus grand essort cette année.

Meilleur groupe instrumental de l'année : Stampeders

Ronnie King, Kim Berly et Rich Dodson ne portaient pas à terre lorsqu'ils ont su qu'ils recevaient un trophée Juno pour leur super succès "Sweet City Woman".

Il faut mentionner aussi le fait que cette chanson gardait la deuxième place en popularité pour le succès mondial en 1971.

Elle fut battue par quelques votes seulement par "Joy to the world" des three dong night's.

Il est aussi à mentionner que le groupe part d'ici quelques semaines pour une tournée mondiale. Ils ont présentement sur le marché un 45 tours qui tourne beaucoup soit "Monday morning choo choo".

Meilleure groupe de l'année : Lighthouse

On se souvient que du temps où ce groupe évoluait pour RCA on ne les connaissait pas tellement malgré un spectacle à grand succès à PDA.

Depuis leur début avec GRT, ils connaissent succès après succès et percent fortement dans le moment aux Etats-Unis.

Ce groupe est un miracle par lui-même, car il comporte onze membres qui travaillent régulièrement et qui ont en majeure partie, des responsabilités familiales sur le dos. Ce n'est pas une mince affaire à diriger mais Skip Prokop réussit ce phénomène canadien.

Chanteur Folkloriste de l'année : Bruce Cockburn

Ce n'est pas la première fois que vous m'entendez louanger Bruce Cockburn. C'est un interprète-compositeur extraordinaire. Son album "High Winds — Whites Skies" lui a valu un autre trophée Juno. Il a aussi reçu ce trophée pour "Goin Down the Road" un film canadien qui connaît un grand succès au Box-Office du Cinéma, en Ontario, et qui en connaîtra sûrement un à Montréal.

Il prépare présentement un autre album au titre "Sunwheel Dance". Bruce connaît maintenant un grand succès aux Etats-Unis. Il est considéré comme un nouveau Dylan Canadien.

Meilleure production.. 45 tours de l'année : Sweet City Woman Shaw

On a parlé tout à l'heure des stampeders et de "Sweet City Woman". Si les Stampeders ont gagné ce trophée, c'est grâce en partie au producteur et directeur du groupe soit Mel Sraw.

Il faut dire que Mel Shaw fit partir le groupe de sa ville natale, Calgary, pour l'amener aux studios de MWC, à Toronto. Il croyait fortement aux Stampeders et son effort, aujourd'hui est plus que récompensé.

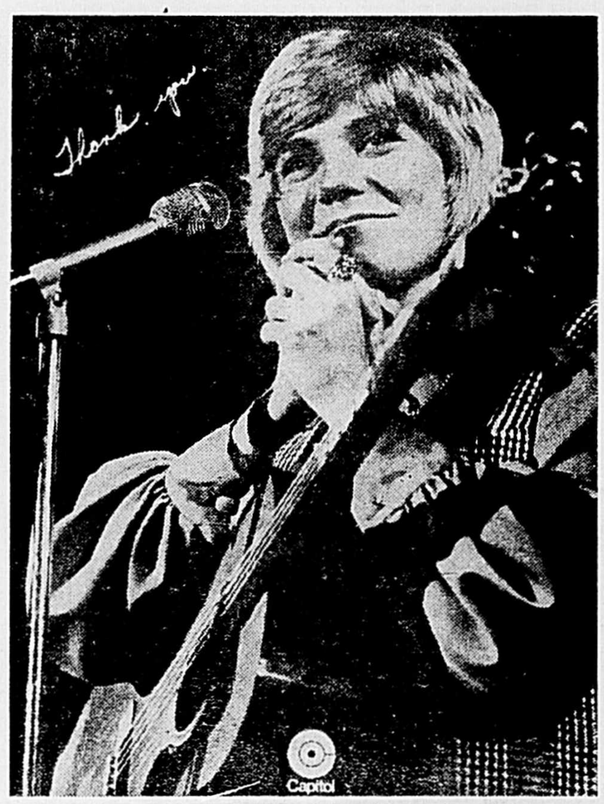
(Suite à la page A-15)



Le trophée Juno est offert chaque année aux meilleures productions canadiennes. Il correspond en quelque sorte aux "Grammy Awards" des Etats-Unis.



Ginette Reno a été récipiendaire du trophée Juno pour sa performance extraordinaire durant l'année, spécialement pour le "Spécial Ginette Reno".



Anne Murray a été récipiendaire du trophée Juno comme meilleure vocaliste de l'année.

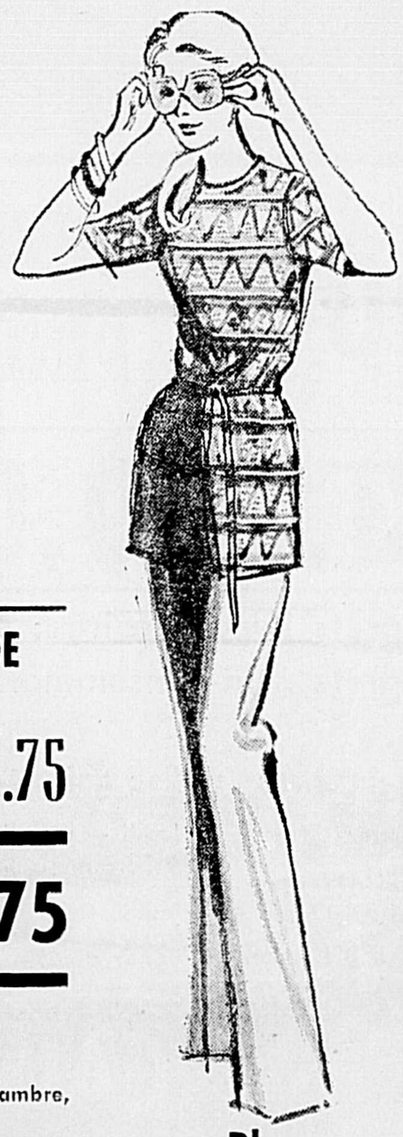
CENTRE D'EPARGNE du VETEMENT

POUR DAMES

Ensemble robe-pantalon

Pantalon "fourreau" en fortrel,
Jambes évasées – – – – – – – – $12.75
Robe "top" de polyester – – – $12.00
$24.75

Notre prix pour l'ensemble (2 morceaux) $14.50



Plan mise de côté

JACKETS en SUEDE
courts, lavables
rég. $60.
notre prix : $36.75

JUPES en SUEDE
lavables
rég. $30.
notre prix : $17.75

JACKETS DE CUIR BRUT
rég. $69.75 — notre prix : $46.75

MANTEAUX DE PRINTEMPS
en denin brossé, tailles : 5 à 15
couleurs mauve, bleu marin, jaune, rouille, rose.
rég. $35.
notre prix : $24.75

BAS-CULOTTE
TAILLE UNIVERSELLE
couleurs blanc, bleu marin, ambre, rose, miel doré, etc.
rég. $2.00
NOTRE PRIX : 39¢

POUR HOMMES

VESTONS SPORT

fortrel, tricot double uni ou avec motifs
Rég. – – – – – – $55.00
Pantalons – – – – – – – – – $18.75
$73.75

Notre prix les 2 morceaux $39.75



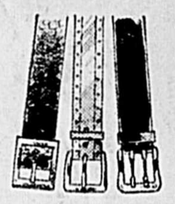


ENSEMBLE CHEMISE ET CRAVATE
rég. $10.
Notre prix : $6.

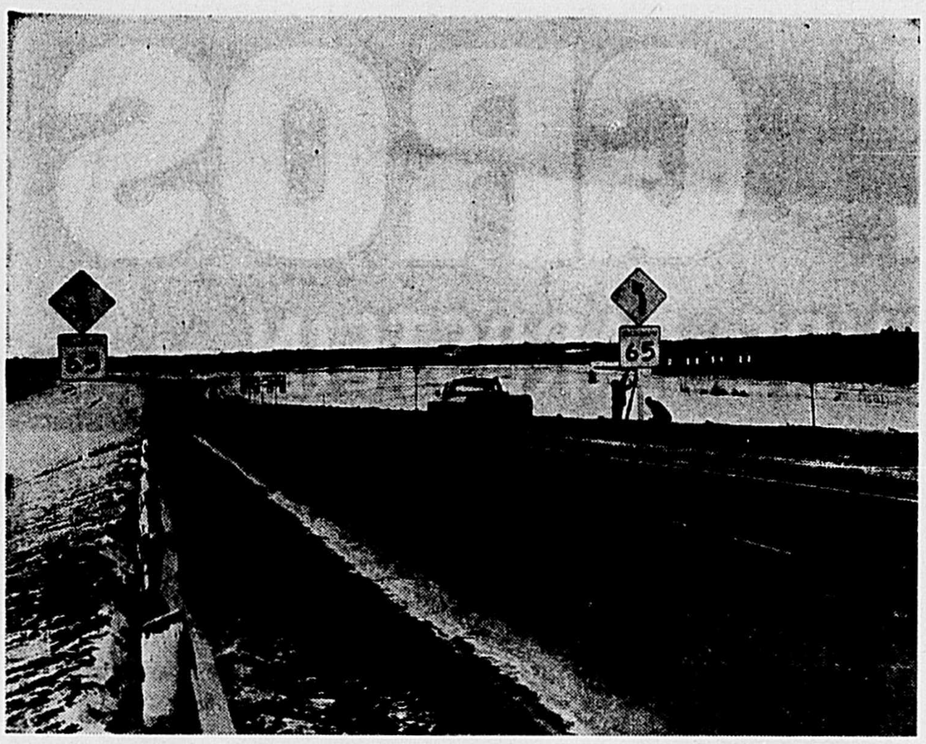
CHARGEX

VESTONS POUR HOMMES
tricot double, avec bordure de cuir aux poches
tailles : 36 à 42
Rég. $60.
Notre prix : $19.75

CEINTURES DE CUIR
unisex
rég. à $8.
notre prix :
$2.99



1795 rue des Cascades (coin Hôtel-Dieu) Saint-Hyacinthe tél. 773-6401



Automobilistes prenez garde ! — Le ministère de la Voirie s'affaire depuis quelque temps à installer des panneaux de signalisation d'un genre nouveau sur l'autoroute Trancanadienne. Il s'agit d'indicateurs de vitesse sur fond jaune installés à l'entrée de certaines courbes plus prononcées que d'autres. En implantant ces panneaux, le ministère de la Voirie désire tout simplement transmettre à l'automobiliste un conseil de prudence surtout à cette période de l'année, où, à cause des conditions climatiques, la chaussée est parfois glissante.

ÉTAT CIVIL

SAINT-SACREMENT

Baptêmes

12 mars. — Joseph-Richard-Eric, fils de Léon Auclair et de Denyse Godin. Parrain et marraine, Richard Vincent et Jeannine L'Ecuyer.

12 mars. — Marie-Brigitte-Chantal, fille de André Beaudoin et de Lyse Lapierre. Parrain et marraine, Claude Beaudoin et Lise Daigle.

12 mars. — Joseph-Raymond-Eric, fils de Yves Guertin et de Lucie Phaneuf. Parrain et marraine, Raymond Guertin et Yvonne Tourigny.

12 mars. — Line-Anne-Marie, fille de Jacques Plante et de Lorraine Désautels. Parrain et marraine, Paul Désautels et Antoinette Dudevoir.

12 mars. — Marie-Hélène-Cathy, fille de Michel Robertson et de Nicole Berthelet. Parrain et marraine, Gérard Bélanger et Hélène Robertson.

12 mars. — Marie-Ange-Francine-Chantal, fille de Michel Béland et de Francine Desjardins. Parrain et marraine, Léo-Paul Carbonneau et Marie-Ange Desjardins.

Sépulture

11 mars. — Marie-Rose Fugère, épouse de Antonio Pellerin, 52 ans.

SACRE-COEUR

Sépulture

13 mars. — Georges Richer, époux de Aline Jubinville, 91 ans.

N.-D.-DU-ROSAIRE

Baptême

12 mars. — Joseph-Gilles-Denis, fils de Léon Bérard et de Claudette Cloutier. Parrain et marraine, Gilles Bérard et Lise Bérard.

Sépulture

11 mars. — Antonin Bisonnette fils de feu P.-J.-L. Bissonnette et de feu Juliette Lamarre, 79 ans.

PRECIEUX-SANG

Baptême

12 mars. — Marie-Claude-Ginette, fille de Jean-Claude Lapointe et de Micheline Godbout. Parrain et marraine, Marcel Paradis et Ginette Godbout.

SAINT-JOSEPH

Baptême

12 mars. — Joseph-Louis-Olivier-Pierre, fils de Philippe Potvin et de Monique Beauregard. Parrain et marraine, Normand Lemoine et Louise Potvin.

CATHEDRALE

Mariage

11 mars. — M. Claude Lambert, fils de Roland Lambert et de Fernande Lapointe, avec Mlle Solange Péloquin, fille de Conrad Péloquin et de Léa Rondeau.

Baptême

12 mars. — Joseph-Roger-Christian, fils de Yves Plouffe et de Pauline Seyer. Parrain et marraine, André Trudeau et Suzanne Plouffe.

Sépulture

15 mars. — Alma Saint-Onge, épouse de feu Cléophas Maynard, 76 ans.

Les jeux . . .
(Suite de la page A-14)

Meilleur album de l'année :

"Talk it over in the Morning" (Brian Ahern)

Brian Ahern est aussi en grande partie le responsable du succès de notre Anne Murray nationale. Il a réalisé à date une grande partie de ses albums et on peut dire que Anne Murray a doublé au point de vu succès depuis son association avec Brian Ahern.

Meilleurs albums folk :

"High Winds — White Skies" (Bruce Cockburn)
"Sit Down Young Stranger" (Gordon Lightfoot)

Inutile de parler de ces albums puisque nous avons parlé plus haut de Cockburn et de Lightfoot et que ces deux albums sont responsables de leurs nominations.

Meilleure compagnie pour le contenu canadien :

....GRT of Canada —

Compagnie de l'année : Kinney Music (Warner Bros.)

Compositeur de l'année : Rich Dobson (Sweet City Woman)

Chanteur Western Male : Stompin Tom O'Conners

Chanteuse Western : Myrna Lorrie

Companie aux meilleures activités promotionnelles : Kinney Music

Les jeux sont faits, rien ne va plus.

Félicitations aux gagnants.

L'enfance inadaptée, un secteur marginal

Dans tous les secteurs, les marginaux ou les déficients ont toujours été les moins bien servis, "les pensées dernières des dirigeants". Il semble bien qu'il en soit de même dans le monde de l'enseignement. La régularité de l'enseignement dans l'enfance inadaptée est récente et on y affecte jusqu'à maintenant que trop peu de ressources humaines et matérielles".

C'est ce qu'a déclaré récemment lors d'une conférence de presse M. Guy Bisaillon au nom des trois (3) plus gros syndicats de la région de Montréal, le Syndicat des Enseignants de Champlain qui comprend la Régionale de l'Yamaska, l'Alliance des Professeurs de Montréal et le Syndicat des Enseignants de la région des Mille-Isles.

M. Guy Bisaillon, accompagné de MM. Robert Chagnon et Paul-Emile Thellend, respectivement président de Champlain, de l'Alliance des Professeurs de Montréal et de SERMI, relevait quelques-uns des nombreux problèmes rencontrés par le personnel enseignant de ce secteur.

Difficultés au niveau du dépistage, du classement, intégration des enseignants du secteur de l'enfance inadaptée du secteur régulier qui diffère d'un territoire à l'autre, programme et matériel d'enseignement insuffisant, organisation matérielle déplorable, relance scolaire quasi-inexistante.

Selon M. Bisaillon, les professeurs de ce secteur se posent de sérieuses questions quant à l'efficacité de leur enseignement.

Le professeur fait tout, il dépiste, dactylographie, imprime, vérifie, range, remplit des formulaires, téléphone, achète, prépare, répare, évalue et quand il a le temps, enseigne.

L'enseignant est isolé, il doit se suffire à lui-même.

Le Conseil supérieur de l'Education, dans un avis au ministre de l'Education (juillet 1970), constate qu'"environ 3% seulement de la population scolaire recevrait des traitements particuliers pour inadaptés."

Le Conseil supérieur y va de quelques recommandations qui nous semblent confirmer la situation que nous décrivons :

"que le ministère de l'Education établisse une politique claire et circonstanciée d'intégration des inadaptés dans la vie scolaire ;

"que le ministère de l'Education se mette immédiatement à la tâche pour l'élaboration des inadaptés et de guides pédagogiques conformes à ces programmes-cadres ;

"qu'une politique des cas particuliers soit maintenue au-delà des normes minimales selon des projets particuliers...

"que le ministère de l'Education favorise l'établissement de centres de diagnostic et de centres de référence de cas spéciaux, de centres d'étude aux délinquants, de services, de relance, de placements ;

"que le ministre de l'Education généralise la formule de l'examen complet de chaque enfant dès son entrée à la maternelle..."

Si ces seules recommandations du Conseil supérieur de l'Education étaient appliquées, de conclure M. Bisaillon, les élèves et les enseignants de ce secteur auraient quelques chances de s'en sortir.

LA MIXTURE BUCKLEY
EST UN REMÈDE
SANS SUCRE
CONTRE LA TOUX—
POUR UNE DIÈTE
SANS SUCRE
ELLE SOULAGE
LA TOUX VITE!

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'appaiser les douleurs locales ; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

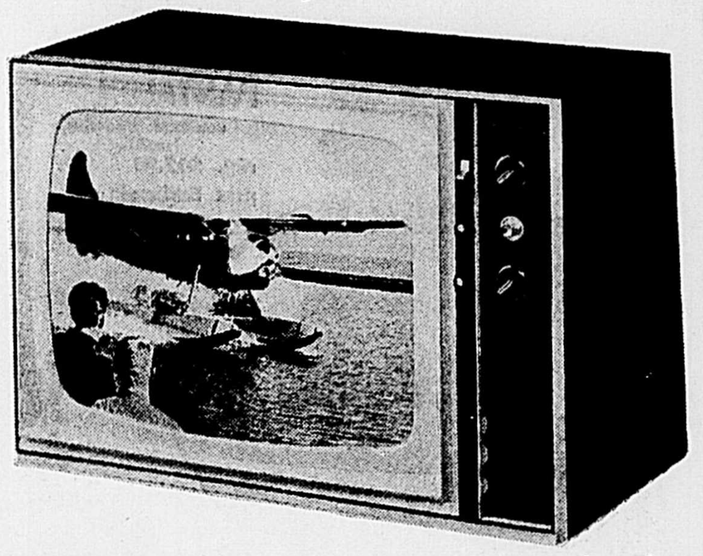
Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne ; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Admiral TELEVISEUR 72,
l'art de l'excellence en électronique,

VENTE de Pâques

$360.



LA SERIE 9T800. Si vous cherchez à apporter une note de couleur à votre intérieur la gamme Admiral saura vous plaire. Les appareils Admiral de haute précision sont habillés de couleurs décoratives éclatantes qui savent s'harmoniser habilement aux intérieurs de style contemporain. Choisissez votre couleur et votre satisfaction sera double.

Admiral
A UNE BRILLANTE IDEE AU SUJET DES LE TUBE ECRAN TELECOULEURS :

Solar Color

1 an de garantie de plus que ces compétiteurs

GRATUIT !
avec l'achat d'une télé-couleur
1 LAPIN
EN PELUCHE
de 2 pieds de haut.

ALBANY TÉTRAULT
CENTRE D'ACHAT DOUVILLE Tél. 774-6280

Fixatif pour cheveux, Breck, Fresh Hair — rég. $1.98 spécial : $1.49
Shampooing Breck pour cheveux normaux et secs, 4 oz — rég. 79¢ spécial : 49c
Shampooing Bright Side 10 oz pour cheveux rég., gras et secs — rég. $1.69 spécial : 99c
Colgate format personnel — rég. 51¢ spécial : 2/79c
Dissolvant Cutipen pour Cuticules — Rég. $1.00 Spécial : 77c
Crest, format géant régulier et à la menthe — rég. 81¢ spécial : 59c
Dristan tablette de 24's — rég. $1.45 spécial : $1.09
Onguent Desitin, 2 oz — rég. $1.19 spécial : 79c
Vaporisateur Endress — Vente : $3.99
Crème à barbe Edge régulier et menthol — rég. $1.39 spécial : 99c
Heating pad Endress — vente : $5.49
Eyelure faux-cils plusieurs modèles — rég. $2.50 spécial : $1.49
Flush-A-Byes, 60's — vente : $2.66

soins de beauté



Les soins de beauté — Dans les écoles secondaires des Commissions scolaires régionales, les élèves qui ont terminé leur secondaire III, peuvent suivre des cours de soins de beauté : coiffure pour hommes, coiffure pour dames, spécialité de l'esthéticienne. Les cours durent deux années et l'élève reçoit, à la fin de ses études, un diplôme de secondaire V avec mention de l'option professionnelle choisie.

CIGARETTES
AUX PAQUETS
rég. 20's — 50¢
rég. 25's — 62¢
King 20's — 52¢
Size 25's — 63¢
AUX CARTOUCHES
format rég. — $4.55
format king size — $4.65

Marché Escompte
1490, rue des Cascades
Tel. 773-4466

VOIR NOS PRIX C'EST DEVENIR CLIENT.

Head & Shoulders — Format familial en lotion, en pot, en tube — rég. $1.85 spécial : $1.39
Kleenex, format plat — rose, blanc, jaune 2/63c
Camera Kodak X15 — rég. $27.95 spécial : $19.95
Shampooin J & J pour bébés, 12 oz — rég. $1.89 spécial : $1.19
Shampooing Great Body avec protein 7 oz — Rég. $1.98 Spécial : 99c
Bandages J & J, 100's — rég. $1.49 spécial : 79c
MAGNOLAX rég. ou à la menthe, 16 oz — rég. $1.69 spécial : $1.19
NEW DAWN toutes les teintes — rég. $2.25 spécial : 99c
Crème Nivea 4.1 oz — Rég. $1.59 Spécial : 99c
One-A-Days, 100's — rég. $3.79 spécial : $2.49
Bain de mousse Ocean Bath — rég. $2.95 spécial : $1.99
Crème Ponds au citron peau sèche, grasse, 6 oz — rég. $1.98 spécial : $1.47
PSSSSST rég. ou cheveux gras — rég. $2.25 spécial : $1.39

AU PRIX DE GROS

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE FARBSTEIN



COUPE-VENT sport
couleurs : bleu, blanc, vin.
rég. $24.99
prix Farbstein : $13.

PANTALON
couleurs assorties, lavables
rég. $17.99
prix Farbstein : $9.75



Jacket en suède
couleurs : rouille et crème
rég. $52.
prix Farbstein : $36.

CEINTURE GRATUITE
avec achat d'un habit veston ou pantalon.



VESTON SPORT, 5 BOUTONS
fortrel, double tricot
rég. $52.
prix Farbstein: $39.75



COMPLETS 2 BOUTONS
double tricot, fortrel,
plusieurs modèles,
choix de couleurs.
rég. $89.99
prix de la Manufacture: $49.75

Imperméables pour hommes
Devant croisé, couleurs assorties,
tailles : 36 à 46.
rég. $36.95
prix de la Manufacture : $19.75



Vestons sport 2 boutons
Double tricot, fortrel, à large revers,
couleurs assorties.
rég. $49.99
prix de la Manufacture: $29.75



PAIRE DE Pantouffles GRATUITE
avec achat de $15.
pour dame et fille.



GILETS ACRYLIQUE
couleurs assorties
rég. $10.99
prix Farbstein: $5.75

PANTALON FORTREL
tricot double
rég. $26.95 — prix Farbstein : $15.75

GILET ACRYLIQUE
rég. $10.99
prix Farbstein : $5.75

JUPES
couleurs assorties
rég. $10.99
prix Farbstein : $6.75

Imperméables pour dames
couleurs : bleu marin, brun,
bleu pâle, tailles : 6 à 18 ans.
rég. $36.99
prix de la Manufacture : $19.75

BLOUSE STYLE MATELOT
bleu et blanc
rég. $19.99 — prix Farbstein : $12.75



PANTALONS UNISEX
lavables,
couleurs assorties
rég. $18.99
prix Farbstein : $11.75

Profitez de notre plan "mise de côté".

FARBSTEIN

370, rue S.-Simon
Saint-Hyacinthe

CHARGEX